

Projet professionnel
des jeunes;
agir ensemble pour
leur réussite



L'ORIENTATION DES JEUNES AU TERME DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE ET DES FILIÈRES DE TRANSITION

L'enquête sur l'orientation à l'issue de la scolarité obligatoire ou des filières de transition cible le moment charnière où les jeunes doivent envisager leur futur professionnel. Les projets des 10 600 jeunes interrogés dépendent en grande partie de leur formation actuelle mais également de leurs résultats, de leur sexe ou de leur maîtrise du français. Les études gymnasiales sont privilégiées par un nombre croissant d'élèves. Parallèlement, l'apparition progressive des filières de transition et des passerelles entraîne un report dans le temps de l'entrée dans la formation professionnelle.

A la fin de l'année scolaire 2014-2015, Statistique Vaud et l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) ont conduit une enquête auprès de 10 600 jeunes de l'enseignement public terminant l'école obligatoire, une filière de transition ou une mesure d'enseignement spécialisé, afin de connaître leurs choix de formation future.

PROJETS DE FORMATION EN ÉVOLUTION

A la sortie de l'école obligatoire, l'attrait pour la voie des études est grandissant et un nombre toujours plus élevé d'élèves se dirigent vers le gymnase. On assiste également à un report de l'entrée en formation professionnelle. Les jeunes commencent moins souvent un apprentissage directement après l'école obligatoire; en effet, afin de perfectionner leurs connaissances, certains effectuent une mesure de transition. Au sortir de l'année de raccordement qui permet d'obtenir le certificat d'une voie plus exigeante de l'école obligatoire, les jeunes s'orientent de la même manière

que les élèves ayant suivi régulièrement les voies secondaires correspondantes. Ainsi, après un raccordement I qui mène à la voie intermédiaire, l'apprentissage et le gymnase sont privilégiés; les élèves qui suivent un raccordement II leur permettant d'obtenir le certificat de la voie la plus exigeante se dirigent, eux, presque unanimement vers le gymnase.

APRÈS LA TRANSITION, UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

Les mesures de transition offrent la possibilité aux jeunes qui sont parvenus au terme de leur scolarité obligatoire de parfaire leurs compétences scolaires ou personnelles lorsqu'ils n'ont pas trouvé de place d'apprentissage. Les filières de transition permettent ainsi à près de la moitié des jeunes concernés (53%) de s'insérer dans une formation professionnelle. Dans l'enseignement spécialisé, neuf jeunes sur dix continuent dans une structure d'enseignement spécialisé, par exemple dans un atelier protégé ou dans un centre de formation financé par l'assurance-invalidité.

- 2 10 600 jeunes à l'heure du choix
- 4 Orientation à l'issue de la scolarité obligatoire
- 9 Orientation à l'issue des classes de raccordement
- 10 Orientation à l'issue des filières de transition
- 13 Orientation à l'issue de l'enseignement spécialisé
- 14 Définitions
- 15 Aperçu des filières de formation
- 16 En bref

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement : CHF 49.-

Rédacteur responsable : Gilles Imhof

Responsable d'édition : Marie-Françoise Goy

Rédaction : Hugo Mabillard

Mise en page : Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

10 600 JEUNES À L'HEURE DU CHOIX

L'enquête sur les orientations recense les projets de formation de 10 600 jeunes [T1]. Trois quarts d'entre eux terminent leur école obligatoire dans une des trois voies du degré secondaire I (VSO, VSG et VSB) ou dans une classe d'accueil et de développement. Quelque 6% se trouvent dans une classe de raccordement, 16% suivent une filière de transition (préapprentissage, OPTI, SeMo) et les 3% restant un enseignement spécialisé [F2].

FILLES ET GARÇONS SUIVENT DES FILIÈRES DIFFÉRENTES

La population de l'enquête est constituée à parts égales de filles et de garçons, une parité qui ne se retrouve pas dans toutes les filières de formation. Bien que filles et garçons soient présents en nombre égal à l'issue de l'école obligatoire, les filles sont plus nombreuses dans les voies plus exigeantes. Dans les autres filières, la part de filles varie de 35% en enseignement spécialisé à 62% en classe de raccordement. Les filières de transition accueillent 46% de filles; à l'intérieur de celles-ci, les différences sont également notables puisqu'elles ne représentent que 35% des effectifs en préapprentissage alors qu'elles constituent 52% de l'effectif de l'OPTI [F1].

UN JEUNE SUR TROIS EST ÉTRANGER...

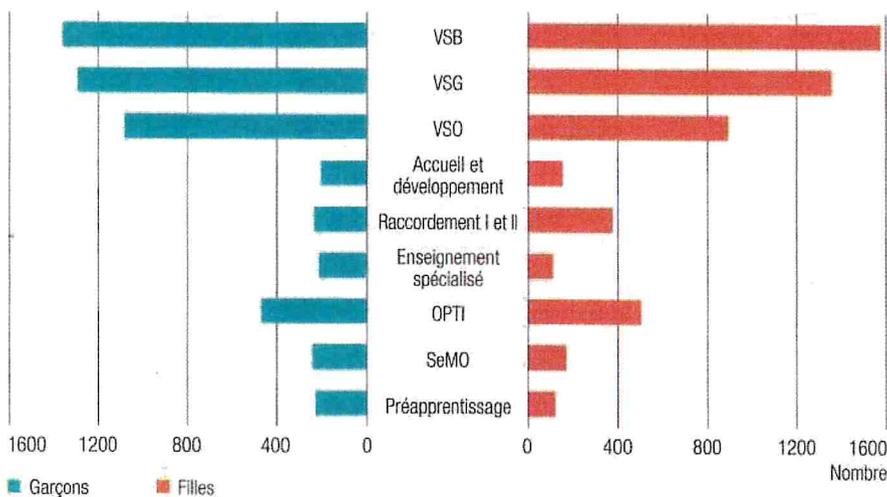
Un tiers des jeunes de l'enquête sont d'origine étrangère. Cette proportion augmente faiblement d'une enquête à l'autre (+1,8 point de pourcent par rapport à 2010).

Au sein des diverses filières, la part d'étrangers varie fortement. De 28% en fin d'école obligatoire et 33% en classe de raccordement, à 44% et 45% au SeMo (semestre de motivation) et en préapprentissage. L'OPTI, notamment en raison de son secteur accueil, compte 60% de jeunes d'origine étrangère (54% sans l'accueil). Enfin, quatre jeunes sur dix qui terminent leur scolarité dans l'enseignement spécialisé sont d'origine étrangère.

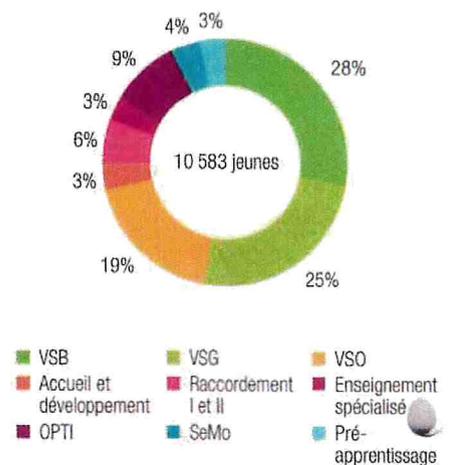
... MAIS EFFECTUE LA MAJEURE PARTIE DE SA SCOLARITÉ EN FRANÇAIS

La maîtrise du français est nécessaire pour obtenir de bons résultats et s'assurer ainsi un champ de formation futur le plus large possible. Presque neuf jeunes de l'enquête sur dix (86%) ont réalisé la totalité de leur scolarité en langue française.

[F1] JEUNES DE L'ENQUÊTE SELON LE SEXE, VAUD, 2015



[F2] JEUNES DE L'ENQUÊTE SELON LA FILIÈRE, VAUD, 2015



[T1] JEUNES DE L'ENQUÊTE SELON LA FILIÈRE, CHIFFRES CLÉS, VAUD, 2015

	Effectif	En %	Filles en %	Etrangers en %	Age légal moyen ¹	Toute la scolarité en français en %	Redoublement en %	Certification en %	Nombre moyen de stages
Fin de scolarité obligatoire	7917	74,8	50,4	27,9	15,9	89,5	25,9	89,4	2,1
VSB	2936	27,7	53,7	16,0	15,7	94,7	11,6	96,0	0,5
VSG	2648	25,0	51,4	23,8	15,9	93,1	27,4	92,2	2,7
VSO	1976	18,7	45,3	42,2	16,2	85,0	43,5	90,2	3,5
Accueil et développement	357	3,4	43,7	77,3	16,2	44,3	2,3
Raccordement I et II	611	5,8	62,0	33,7	16,9	88,5	21,9	99,2	2,9
Enseignement spécialisé	325	3,1	34,8	39,7	16,9	85,5	1,3
Transition	1730	16,3	46,1	53,3 ²	17,7	71,8	28,0	75,1	4,2
OPTI	970	9,2	51,9	60,0 ²	17,5	67,7	27,7	74,7	4,2
SeMo ³	411	3,9	41,6	44,3	17,9	78,3	33,3	80,0	5,1
Préapprentissage	349	3,3	35,2	45,3	18,0	75,4	22,3	70,2	3,0
Total	10583	100,0	49,9	32,8	16,3	86,4	25,2	85,1	2,4

¹ L'âge des élèves est calculé au 31 juillet 2015.

² Si on ne prend pas en compte les jeunes des classes d'accueil de l'OPTI, le pourcentage d'étrangers est de 49,4% pour l'ensemble des filières de transition et de 53,7% à l'OPTI.

³ Uniquement les jeunes présents aux mois de mai et juin, soit environ deux tiers des jeunes ayant bénéficié d'une mesure au cours de l'année.

La proportion des élèves ayant effectué la totalité de leur scolarité en français est plus élevée pour les jeunes qui terminent l'école obligatoire (89%). Dans les filières de transition, cette part est de trois quarts, en ne tenant pas compte du secteur accueil de l'OPTI qui s'occupe de jeunes récemment arrivés dans le canton et ne parlant pas français. Cette différence marquée entre scolarité obligatoire et filières de transition s'explique par les objectifs différents de ces dernières: en plus d'une aide pour l'élaboration d'un projet professionnel, elles offrent des cours de rattrapage, y compris en langue française.

Parmi les jeunes d'origine étrangère, 19% n'ont suivi qu'une faible partie de leur scolarité en langue française (trois ou moins). Cette proportion descend à 16% si l'on ne compte pas les jeunes de l'OPTI-accueil.

SEPT JEUNES SUR DIX EFFECTUENT DES STAGES

Afin de définir au mieux leurs projets, les jeunes ont la possibilité d'effectuer des stages en entreprise. Ceux-ci leur permettent de confronter les idées qu'ils se font d'une profession avec la réalité du terrain, et peuvent faciliter l'accès à une formation. De plus, dans certaines filières, le stage fait partie intégrante du cursus ou constitue un prérequis; il est dès lors passablement répandu.

Au total, sept jeunes sur dix ont effectué au moins un stage. La moitié des jeunes ont effectué de deux à huit stages durant leur scolarité ou au cours de la mesure de transition [F3].

La pratique du stage est généralisée dans les filières de transition: elle concerne plus de neuf jeunes sur dix du SeMo (92%; 5,1 stages en moyenne) et de l'OPTI (97%; 4,2 stages). Les ratios sont similaires pour les élèves de VSO (97%), de VSG (92%) et des classes de raccordement I (96%). Toutefois, le nombre moyen de stages effectués est plus faible pour ces jeunes (respectivement 3,5, 2,7 et 3,7). Les filières de transition, destinées à établir un projet de formation concret, entraînent un recours plus large au stage. Les élèves de VSB et des classes de raccordement II – deux filières qui débouchent principalement sur la poursuite des études au gymnase – sont moins familiers avec la pratique du stage (respectivement 27% et 57%).

Le nombre de stages effectués est lié au projet de formation des jeunes. Ceux qui s'orientent vers une poursuite des études au gymnase n'ont réalisé en moyenne qu'un seul stage, contre 4,3 pour les futurs apprentis.

Par rapport à 2010, tant la proportion de jeunes à avoir réalisé au moins un stage que le nombre moyen de stages sont stables ou en léger recul.

PARCOURS LINÉAIRE POUR DEUX TIERS DES JEUNES

La scolarité pouvant être jalonnée de difficultés diverses, chaque élève suit un parcours qui lui est propre. Neuf jeunes sur dix obtiennent leur certificat, délivré à la fin de la scolarité obligatoire.

Les parcours scolaires marqués par le redoublement concernent un quart des jeunes de l'enquête, contre 29% il y a cinq ans. Les taux de redoublement des élèves

terminant leur scolarité en VSO (44%) ou en classe d'accueil et de développement (34%) sont plus élevés que ceux des élèves de VSG (27%) et de VSB (12%).

Redoublement et obtention du certificat sont liés: 91% des jeunes qui n'ont pas redoublé une seule année ont obtenu leur certificat de fin de scolarité obligatoire, contre 90% des jeunes ayant redoublé une fois et 83% de ceux ayant redoublé deux années.

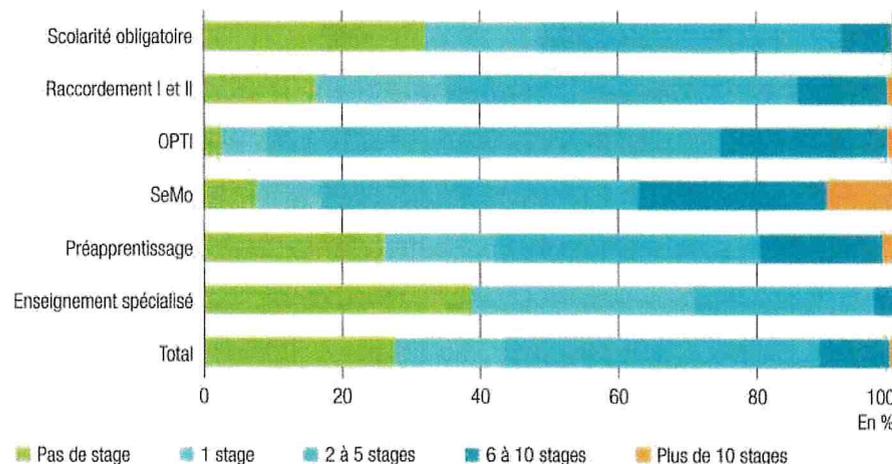
Une enquête vieille de 40 ans

L'enquête sur l'orientation des élèves (enquête «Orientation 2015») analyse les formations envisagées par les élèves au terme de leur scolarité obligatoire – en école publique – ainsi qu'à l'issue des filières de raccordement, de transition et d'enseignement spécialisé.

L'enquête a eu lieu pour la première fois en 1978, puis à intervalles réguliers (trois ans, puis cinq ans dès le début des années 2000). L'enquête 2015 analyse les orientations de la dernière volée d'élèves ayant suivi l'ancien système scolaire, dit EVM (école vaudoise en mutation).

Les conseillers en orientation ont recolté des informations auprès de 10 583 élèves de l'école obligatoire, des classes de raccordement, des jeunes engagés dans une filière de transition – préapprentissage, semestre de motivation (SeMo) ou OPTI – ou dans une mesure d'enseignement spécialisé.

[F3] JEUNES DE L'ENQUÊTE SELON LE NOMBRE DE STAGES EFFECTUÉS, VAUD, 2015



ORIENTATION À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Les jeunes terminant leur école obligatoire en juin 2015 sont les derniers soumis à l'ancien système scolaire EVM. Il s'agit de la dernière volée d'élèves répartie en trois voies différentes, correspondant à des niveaux d'exigences distincts: la voie secondaire à options (VSO) accompagne les élèves vers la formation professionnelle; la voie secondaire générale (VSG) ouvre également – sous conditions – l'accès à l'école de culture générale et à l'école de commerce; enfin, la voie secondaire de baccalauréat (VSB) permet aux élèves de rejoindre notamment l'école de maturité.

Parmi les 7900 élèves concernés, un quart ont suivi la voie secondaire à options, un tiers la voie secondaire générale et 37 % la voie secondaire de baccalauréat. Les élèves restants (4,5 %) ont fréquenté le programme d'une classe d'accueil ou de développement [F4].

MOINS DE JEUNES QUITTENT L'ÉCOLE PRÉMATURÉMENT

L'âge de fin de scolarité obligatoire est fixé à 15 ans révolus au 31 juillet. Dès lors, il est possible que des élèves de 9^e ou 10^e année soient en âge de quitter l'école obligatoire. En 2015, 48 élèves ont interrompu leur scolarité prématurément, un effectif qui diminue fortement par rapport à 2010, où 165 élèves étaient concernés. Suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) en 2013, une attention toute particulière est portée à ce genre de situations. L'objectif est de ne pas libérer des élèves n'ayant pas achevé leur cursus scolaire, tout en les accompagnant jusqu'à l'obtention du certificat.

ZOOM SUR LES OPTIONS EN VSB

Les élèves de VSB choisissent une option spécifique qui donne une coloration individuelle à leur scolarité. Deux élèves sur cinq suivent l'option spécifique *mathématiques et physique*; il s'agit de l'unique option dans laquelle les garçons sont majoritaires, à 64 %. Viennent ensuite, par ordre décroissant, les options *économie et droit* (24 % de l'effectif de VSB), *italien* (20 %) et *latin* (14 %).

FILLES MAJORITAIRES DANS LES VOIES PLUS EXIGEANTES

À la fin de l'école obligatoire, les effectifs de filles et de garçons sont à parité. Toutefois, les filles sont plus nombreuses dans les voies les plus exigeantes (54 % en VSB et 51 % en VSG) et moins nombreuses dans les classes d'accueil et de développement (44 %) et en VSO (45 %). Parmi les élèves mettant un terme à leur scolarité avant la fin du cursus, deux tiers sont des garçons.

En fin de scolarité obligatoire, 28 % des jeunes sont d'origine étrangère: 42 % en VSO, 24 % en VSG et 16 % en VSB. La moitié des élèves sortant du système scolaire prématurément sont d'origine étrangère.

LES PROJETS ÉVOLUENT

L'enquête sur l'orientation des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire en est à sa 11^e édition. Depuis 1978, les orientations envisagées par les jeunes ont passablement évolué. Jusqu'en 1987, au terme de l'école obligatoire, la moitié des élèves (52 %) enchaînaient directement par une formation professionnelle. Cette proportion s'est réduite de manière significative, passant de 45 % en 1991 à 37 % en 2000 et à 20 % en 2015 [F5]. À l'inverse, le gymnase (école de culture générale et de commerce, école de maturité) attire davantage d'élèves: 44 % en 2015, contre 27 % en 1978.

ATTRAIT DES ÉTUDES

Le gymnase séduit toujours plus les élèves vaudois. Cependant, il ne faut pas oublier que la formation gymnasiale est moins cloisonnée que par le passé. Parmi les 3330 élèves qui s'orientent vers le gymnase, 897 (27 %) rejoindront l'école de culture générale ou l'école de commerce. Dans les formations proposées, deux options sont au croisement de la formation générale et de la formation professionnelle. L'école de commerce propose une double qualification. Après trois ans d'études et une année supplémentaire de stage en entreprise, l'élève obtient un certificat fédéral de capacité (CFC) et une maturité professionnelle. Sous les mêmes conditions, les élèves suivant l'option socio-éducative de l'école de culture générale peuvent également obtenir la double qualification CFC et maturité professionnelle, en plus du certificat de culture générale.

REPORT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES...

La hausse des jeunes s'orientant vers le gymnase ne suffit pas à expliquer la diminution des formations professionnelles entreprises à la fin de la scolarité obligatoire.

On assiste en effet à un report dans le temps des formations professionnelles. Les jeunes n'entament pas forcément leur apprentissage directement à la fin de la scolarité obligatoire car des passerelles ou des mesures de transition s'intercalent dans leur parcours.

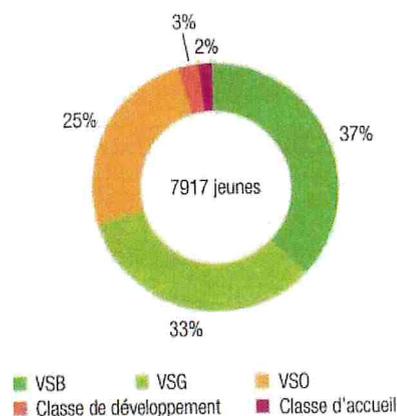
...SUITE AU PASSAGE PAR DES FILIÈRES DE TRANSITION

Apparues au début des années nonante, les filières de transition ont progressivement élargi leur offre, au fur et à mesure que la demande grandissait. Ainsi, la possibilité d'établir un projet de formation en adéquation avec ses désirs et capacités ou de bénéficier de cours de rattrapage et d'augmenter ainsi ses chances de décrocher une place d'apprentissage a fait croître en parallèle la demande pour les filières de transition.

Un jeune sur cinq se tourne vers les filières de transition à la fin de la scolarité obligatoire, contre un sur vingt en 1991. Cependant, celles-ci ont passablement évolué depuis lors, tant du point de vue du contenu que de leur nombre.

Les classes de raccordement ont également pris de l'importance: elles sont à présent envisagées par plus de 7 % des élèves, contre 1 % en 1991. Les solutions d'attente, c'est-à-dire un maintien en scolarité obligatoire (redoublement), des cours préparatoires en école privée ou des stages de

[F4] JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA FILIÈRE, VAUD, 2015



longue durée, ont diminué entre 1978 et 1991 et sont stables depuis 1994, avec environ 9% des jeunes.

FORMATION CERTIFIANTE JUGÉE NÉCESSAIRE

Le même constat est posé pour les formations privées sans certification officielle (certificat cantonal de capacité, école professionnelle privée non reconnue) et l'emploi sans formation: elles ne sont plus que de 1% depuis 2005, contre 8% en 1978. La disparition progressive des filières non reconnues ainsi qu'une concurrence accrue sur le marché du travail impliquent que les jeunes envisagent difficilement de se lancer dans la vie active sans avoir reçu une formation complète et reconnue.

À CHAQUE VOIE SA SOLUTION

Les orientations envisagées par les élèves terminant leur école obligatoire diffèrent d'une voie à l'autre. Plus la voie secondaire est exigeante, moins les mesures de transition s'avèrent nécessaires. Les élèves de VSB ont naturellement davantage d'options devant eux, et peuvent donc suivre plus facilement leurs envies.

Ainsi, trois quarts des élèves des classes d'accueil et de développement envisagent de poursuivre leur scolarité ou de rejoindre une filière de transition. Seuls 5% se dirigent directement vers une formation professionnelle certifiante. Cela contraste avec les élèves de VSO qui ont 24% s'orientent vers un apprentissage, 43% vers les filières de transition et un sur cinq vers le raccordement. Les élèves de VSG privilégient les formations professionnelles (31%) et le gymnase (29%). Quant aux élèves de VSB, 87% poursuivront leur formation au gymnase. Une faible proportion (7%) commencera un apprentissage [F6].

LE CERTIF' COMME OBJECTIF

En 2015, les élèves de 11^e année sont 94% à avoir obtenu leur certificat de fin de scolarité obligatoire. La réussite ou non de la scolarité influence en partie les opportunités qui se présentent à eux.

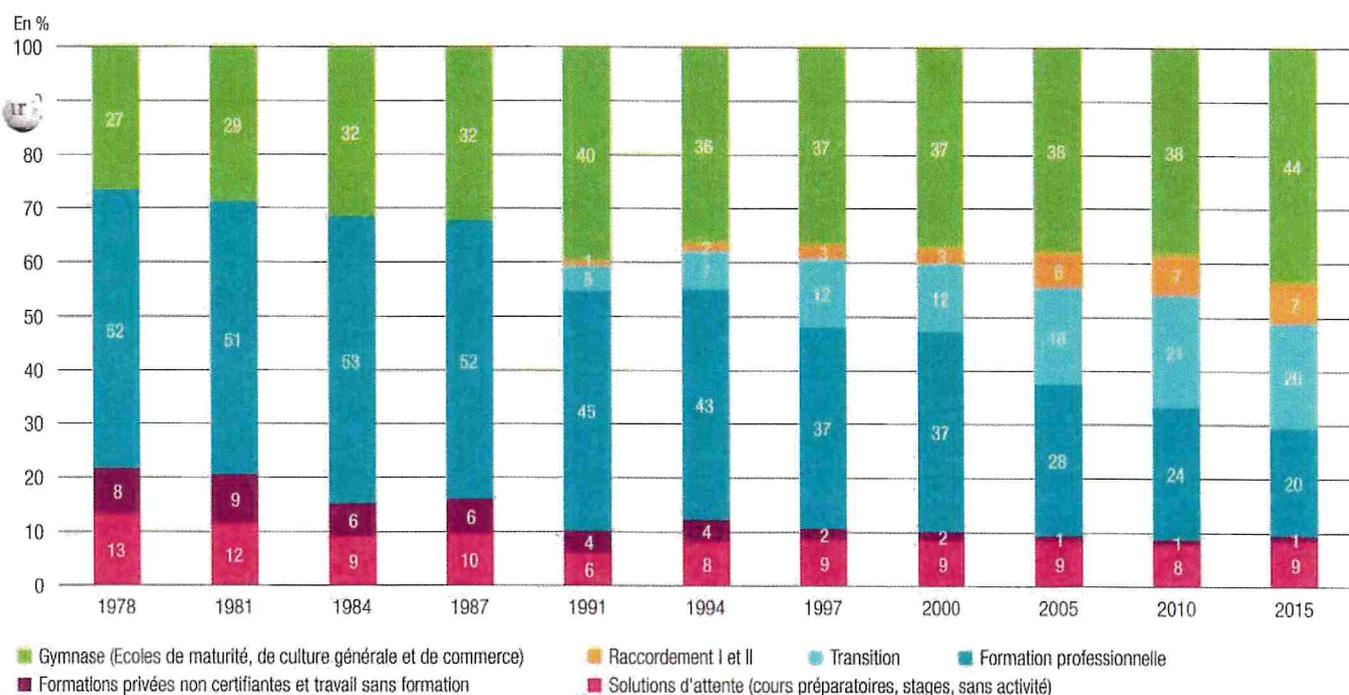
Toutes voies d'étude confondues, plus de la moitié (52%) des élèves qui n'ont pas obtenu leur certificat envisagent un redoublement et 28% s'orientent vers une filière de transition. A l'inverse, les élèves qui ont décroché leur certificat se dirigent principalement vers le gymnase (47%) ou une formation professionnelle certifiante (21%).

En cas de non obtention du certificat, le comportement des élèves diffère passablement selon les voies. Un tiers des élèves de VSO qui se trouvent dans cette situation redoublent leur 11^e année afin d'obtenir leur certificat. Cette proportion passe à 55% pour les élèves de VSG, et même à 80% pour leurs camarades de VSB [F7]. Parmi les élèves de VSO, que le certificat soit obtenu ou non au terme de la 11^e année, quatre jeunes sur dix privilégient une filière de transition (respectivement 43% et 46%). S'ils ne suivent pas une filière de transition, les élèves qui ont décroché le certificat s'orientent vers la formation professionnelle (25%) et le raccordement I (22%). Leurs camarades qui ont échoué leur 11^e année se dirigent vers un redoublement (33%) ou l'apprentissage (11%).

Les élèves de VSG qui ont obtenu leur certificat s'orientent principalement vers l'apprentissage (33%) et le gymnase (31%) ou vers une filière de transition (16%). Ces orientations contrastent avec celles des élèves qui n'ont pas réussi le certificat. En effet, plus de la moitié d'entre eux (55%) redoublent la 11^e année, 26% privilégient une filière de transition et 9% une formation professionnelle.

Neuf élèves sur dix des VSB ayant réussi leur 11^e année se dirigent vers le gymnase

[F5] JEUNES' À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA SOLUTION ENVISAGÉE, VAUD



¹ Afin de pouvoir comparer les projets des jeunes en fin de scolarité obligatoire de manière cohérente depuis 1978 sans rupture de série, nous avons fait abstraction, uniquement dans ce graphique, de 258 élèves de 11^e année qui redoublent suite à un échec (211 élèves en 2010). La série est dès lors homogène. Cependant, dans la suite de la publication, les élèves exclus ici font partie de la population analysée.

et 7% vers une formation professionnelle. En cas d'échec, huit élèves sur dix redoublent, 14% s'orientent vers une filière du gymnase et 3% vers un apprentissage.

DES STAGES POUR MIEUX S'ORIENTER

A la fin de l'école obligatoire, les élèves ont effectué en moyenne 2,1 stages. Ceux-ci permettent aux jeunes d'affiner leur projet de formation, qu'elle soit générale ou professionnelle. Le nombre de stages qu'un élève effectue dépend non seulement de la voie d'étude qu'il fréquente, mais également de son projet de formation. Ainsi, les futurs apprentis réalisent plus de stages durant leur scolarité, cela quelle que soit leur voie d'étude: 4,9 en moyenne pour les élèves des classes d'accueil et de développement, 4,8 pour ceux de VSO, 3,9 en VSG et 2,7 en VSB.

A l'inverse, les élèves qui poursuivent leur scolarité ou leurs études effectuent très peu de stages. Les élèves de VSB qui s'orientent principalement vers l'école de maturité ont effectué en moyenne 0,3 stage. Les élèves des classes de développement envisageant un complément scolaire, par exemple passage dans une classe de VSO, ont effectué 0,8 stage en moyenne.

Toutes filières confondues, les jeunes qui se retrouvent sans solution ont réalisé en moyenne 2,1 stages [F8].

LES JEUNES SANS SOLUTION MOINS NOMBREUX

A la fin du mois de septembre 2015, 94 élèves (1,2%) n'ont pas trouvé de solution et se déclarent sans activité pour l'année à venir. Parmi ces jeunes, une dizaine retournent à l'étranger sans avoir de projet établi.

Le nombre de jeunes sans solution est en diminution par rapport aux enquêtes précédentes. En 2005, on recensait 154 élèves (2,1%) sans projet connu, puis 110 (1,4%) cinq ans plus tard. Le profil de l'élève sans solution n'a pas évolué, bien qu'il soit légèrement moins âgé (16,1 ans en moyenne contre 16,7 en 2010). Il provient principalement de VSG (52%) ou de VSO (40%).

UN JEUNE SUR CINQ EN APPRENTISSAGE AU SORTIR DE LA 11^e ANNÉE

A l'issue de la scolarité obligatoire, 19% des élèves entament directement un apprentissage. Parmi ces 1510 élèves, une grande majorité privilégie l'apprentissage en mode dual, soit une formation en

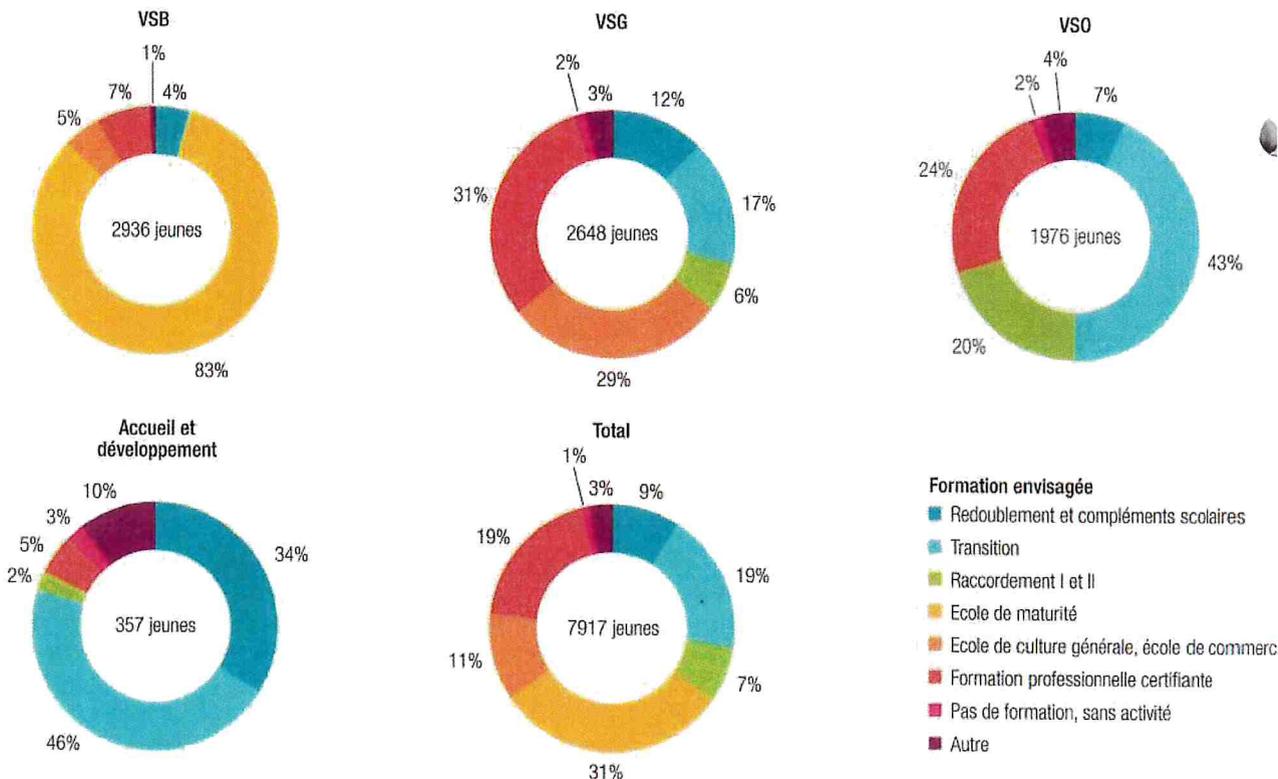
entreprise complétée par des cours théoriques un à deux jours par semaine. La formation professionnelle attire avant tout les garçons (deux tiers de cette population).

Dans le canton de Vaud, les jeunes peuvent se former dans un peu plus de 22 métiers différents. Malgré tout, décrocher une place d'apprentissage peut se révéler un véritable parcours du combattant. Le nombre de places offertes étant limité, la demande peut dépasser l'offre, engendrant une forte concurrence entre candidats. Un certain nombre de jeunes ne trouvent pas de place d'apprentissage dans le domaine souhaité et se forment finalement dans une profession différente, voire s'orientent vers une filière différente.

LES MÉTIERS DISPONIBLES NE SONT PAS FORCÉMENT LES PLUS POPULAIRES

Il ressort d'une analyse de la Bourse vaudoise des places d'apprentissage (BPA), couvrant environ 80% des places d'apprentissage disponibles, que les professions offrant le plus grand nombre de places d'apprentissage sont: employé d'commerce, gestionnaire du commerce d'

[F6] JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, VAUD, 2015



détail et cuisinier. Si l'on met en relation les annonces consultées sur la BPA et le nombre de places d'apprentissage annoncées, les métiers de *dessinateur*, d'*assistant dentaire* et d'*informaticien* sont les plus recherchés par les futurs apprentis.

CONCENTRATION SUR QUELQUES PROFESSIONS...

Tout comme en 2005 et 2010, les formations d'*employé de commerce* et de *gestionnaire du commerce de détail* réunissent le plus grand nombre de candidats, respectivement 19 % et 5 % des élèves qui entament un apprentissage à l'issue de la scolarité obligatoire [T2]. Ce résultat n'est pas étonnant, dans la mesure où ces deux professions regroupent environ un tiers des places annoncées dans la BPA.

En hausse de 3,4 points par rapport à 2010, les apprentis *employés de commerce* se répartissent en deux niveaux d'exigences : 252 élèves ont choisi la formation élargie (type E) contre 30 pour la formation de base (type B). La formation de *gestionnaire du commerce de détail* comprend deux domaines : le conseil à la clientèle (68 élèves) et la gestion des marchandises (7 élèves).

La formation d'*informaticien* arrive en troisième position, malgré un nombre de places d'apprentissage annoncées relativement faible, ce qui confirme l'attrait de cette profession auprès des élèves arrivant au terme de leur scolarité.

Les dix professions privilégiées par les élèves réunissent la moitié des futurs apprentis. En 2010, douze professions étaient nécessaires pour atteindre ce ratio.

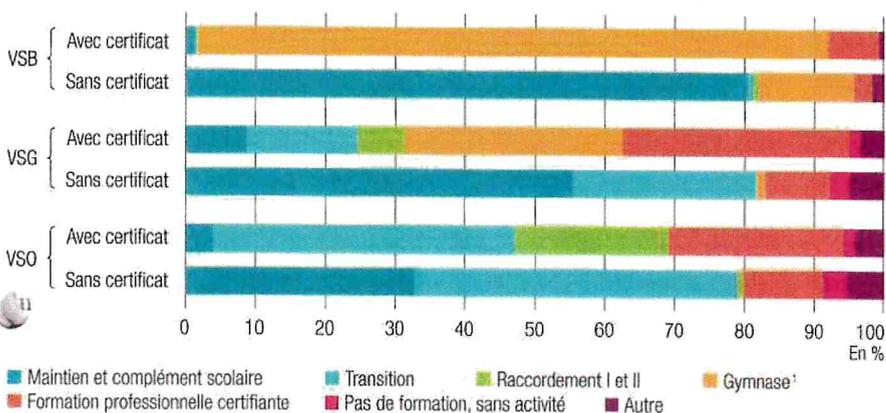
... MALGRÉ LA PROGRESSION DE CERTAINES FORMATIONS

L'orientation dans une formation dépend de plusieurs facteurs, dont le nombre de places d'apprentissage disponibles. Par rapport à 2010, la liste des six métiers qui attirent le plus

grand nombre de jeunes n'a pas changé ; seul l'ordre est différent. Derrière ces professions bien établies, certaines professions progressent et attirent un plus grand nombre de jeunes. Cela peut être lié à l'apparition de nouvelles technologies mais l'intérêt des jeunes peut aussi augmenter grâce à une meilleure connaissance ou une meilleure visibilité de certains métiers. Leur perception auprès du public et notamment des jeunes peut dès lors se modifier. De plus, le nombre de places d'apprentissage disponibles dans certains domaines varie parfois au gré des besoins de l'économie ou à la suite de changements réglementaires.

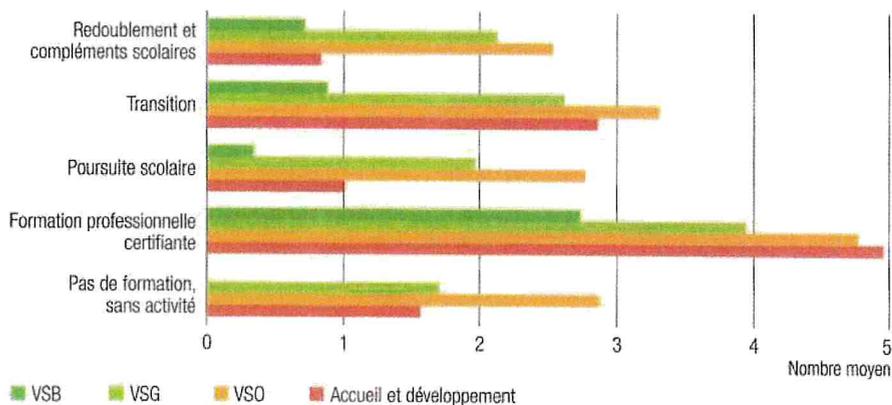
Ainsi, les professions d'*assistant en soins et santé communautaire*, de *polymécanicien* ou de *médiamaticien* voient leur importance augmenter, avec respectivement 2,9 % (+1,2 point par rapport à 2010), 2,8 % (+0,4 point) et 1,8 % (+0,3 point) des élèves. A l'inverse, moins de jeunes commencent une formation de *menuisier-ébéniste* (3,0 % ; -1,0 point) et d'*installateur électricien* (2,3 % ; -1,0 point) par rapport à l'enquête 2010.

[F7] JEUNES À L'ISSUE DE LA 11^e ANNÉE, SELON L'OBTENTION OU NON DU CERTIFICAT ET LA FORMATION ENVISAGÉE, VAUD, 2015



¹ Ecole de maturité ou école de culture générale, école de commerce.

[F8] STAGES EFFECTUÉS À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, VAUD, 2015



TOUJOURS PEU DE MIXITÉ DANS LES PROFESSIONS

La mixité n'est pas encore une réalité dans les différentes filières de formation. Non seulement les filles ne représentent qu'un tiers des effectifs des futurs apprentis, mais elles se dirigent vers une palette de professions plus restreinte.

Alors que leurs homologues masculins entament un apprentissage dans 94 professions différentes, les filles ont concentré leurs choix sur 54 métiers. Ainsi, plus de la moitié des filles se regroupent dans quatre professions différentes ; il en faut 12 pour réunir la majorité des garçons.

Par ailleurs, certaines professions restent très typées masculines, à l'image des formations d'*informaticien*, d'*installateur électricien* ou de *charpentier*, métiers vers lesquels aucune fille ne s'oriente.

A contrario, les formations d'*assistante en soins et santé communautaire* et d'*assistante en pharmacie* accueillent une très forte majorité de filles, plus de 90 %. Les professions d'*employé de commerce* et de *gestionnaire du commerce de détail* sont quasiment mixtes, avec un léger avantage aux filles (respectivement 61 % et 56 % des effectifs). Par ailleurs, ces deux formations sont celles qui attirent le plus d'élèves, la profession d'*employé de commerce* dominant largement avec 282 élèves [T2].

ORIENTATION À L'ISSUE DES CLASSES DE RACCORDEMENT

À l'issue de la scolarité obligatoire et sous certaines conditions, les élèves peuvent rejoindre les classes de raccordement afin d'accéder au certificat de la voie supérieure. Au terme de l'année de raccordement, les élèves issus de VSO obtiennent le certificat de VSG et les élèves de VSG celui de VSB.

Parmi les 611 jeunes qui achèvent une année de raccordement, 421 (69 %) fréquentent une classe de raccordement de type I avec pour objectif l'obtention du certificat de fin de scolarité obligatoire VSG. Le solde, soit 190 élèves, fréquentent une classe de raccordement de type II, dans le but d'obtenir le certificat de VSB.

EFFECTIFS EN HAUSSE

Les effectifs des classes de raccordement grossissent au fil des années, passant de 450 élèves en 2005 à 610 lors de la dernière enquête. La filière s'est féminisée : les classes de raccordement étaient composées à 53 % de filles en 2005, proportion qui augmente à 56 % en 2010, puis 62 % cinq ans plus tard. La progression est plus marquée pour les classes de raccordement II : les filles représentaient 48 % des effectifs il y a dix ans, contre 63 % de nos jours. De manière générale, les filles s'orientant davantage dans la voie académique que les garçons, il n'est guère surprenant de les retrouver en plus grand nombre dans une filière qui leur ouvrira les portes du gymnase.

Contrairement au sexe, l'origine ne semble pas avoir d'influence sur l'orientation en raccordement. La proportion d'étrangers (34 %) est équivalente à celle des voies secondaires correspondantes. Les élèves d'origine étrangère constituent, en effet, 39 % des effectifs en raccordement I et 24 % en raccordement II, proportions proches de ce que l'on observe en VSO (42 %) et en VSG (24 %).

DÉBOUCHÉS DISTINCTS

S'agissant de deux filières distinctes, les orientations envisagées diffèrent entre les élèves de raccordement I et II. Un quart des élèves de raccordement I s'orientent vers une structure de transition (principalement à l'OPTI), 30 % envisagent l'école de culture générale ou l'école de commerce et 30 % un apprentissage. Par rapport à 2005, ces jeunes sont plus nombreux à poursuivre leurs études au gymnase (+4,0 points) au détriment des formations professionnelles (-8,6 points). Comme pour les élèves de la scolarité obligatoire, les filières de transition sont toujours plus demandées (+16 %). Enfin, un élève sur vingt poursuivra avec une année de raccordement II, proportion stable en comparaison des dernières enquêtes.

Les professions privilégiées ne diffèrent pas vraiment de celles des élèves de l'école obligatoire. *Employé de commerce* et *gestionnaire du commerce de détail* attirent le plus grand nombre (respectivement 36 % et 8 % des futurs apprentis), tout comme *assistant*

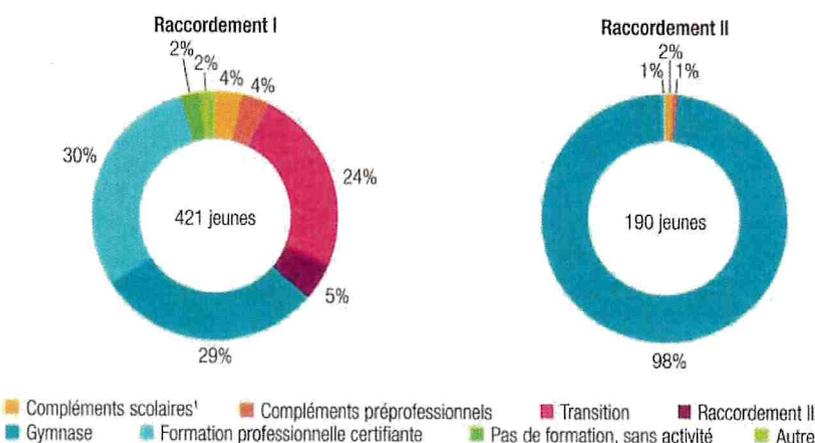
en soins et santé communautaire, des formations à prédominance féminine.

Quant aux élèves de raccordement II, ils s'orientent à 98 % vers l'école de maturité du gymnase [F10].

SOLUTIONS SIMILAIRES ENTRE ÉLÈVES DE RACCORDEMENT ET DE 11^e ANNÉE

Les solutions envisagées par les élèves du raccordement correspondent plus ou moins à celles des élèves des voies correspondantes, à l'exception de ceux du raccordement II. Ainsi, ces derniers plébiscitent le gymnase, un ou deux d'entre eux seulement entamant un apprentissage ; comparativement, les élèves de la voie correspondante (VSB) visent moins unanimement le gymnase, puisqu'ils sont 7 % à privilégier une formation professionnelle à l'issue de la 11^e année. Cela montre que les élèves qui effectuent un raccordement II ne le font pas par hasard ; poursuivre des études au gymnase est leur objectif.

[F10] JEUNES À L'ISSUE DES CLASSES DE RACCORDEMENT SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, VAUD, 2015



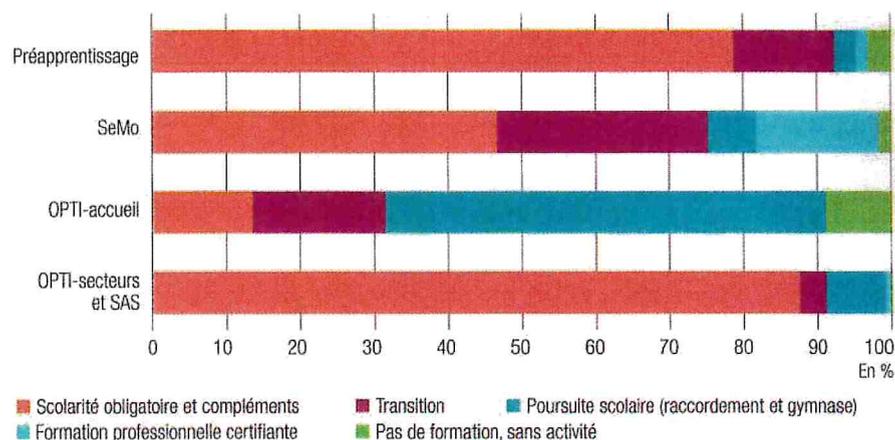
ORIENTATION À L'ISSUE DES FILIÈRES DE TRANSITION

Effectuer une année de transition peut être bénéfique pour bon nombre de jeunes. Rattraper un retard scolaire, découvrir la pratique de certains métiers, établir un projet de formation concret, continuer à se perfectionner en attendant de trouver une place d'apprentissage, autant de raisons qui poussent les jeunes à suivre une mesure de transition. L'enquête recense les projets des jeunes bénéficiant d'une mesure de transition en effectuant un préapprentissage, un semestre de motivation ou une année à l'OPTI, que ce soit dans un des secteurs professionnels et de soutien ou dans le secteur accueil.

TROIS FILIÈRES POSSIBLES

Bien que les objectifs de ces mesures soient similaires, à savoir accompagner les jeunes sans projet de formation dans l'identification d'une solution pour leur avenir professionnel, les moyens mis en œuvre sont différents: le préapprentissage initie le jeune à la pratique professionnelle et offre un rattrapage scolaire ciblé; les SeMo proposent des ateliers et des cours de rattrapage aux jeunes sortis de l'école obligatoire; l'OPTI accueille les jeunes en fonction de leur projet au sein de l'un des huit secteurs professionnels; un neuvième secteur, appui en orientation et soutien scolaire (SAS), offre un suivi aux jeunes qui n'ont pas de projet défini. L'OPTI compte en plus un secteur accueil qui prend en charge des élèves non francophones âgés de 15 à 20 ans récemment arrivés en Suisse.

[F11] JEUNES DES FILIÈRES DE TRANSITION SELON LA PROVENANCE, VAUD, 2015



[T3] JEUNES DES FILIÈRES DE TRANSITION SELON LA PROVENANCE DÉTAILLÉE, VAUD, 2015

Formation précédente	Filière actuelle				Total
	OPTI-secteurs et SAS	OPTI-accueil	SeMo	Pré-apprentissage	
Scolarité obligatoire et compléments	727	19	190	267	1203
Transition	30	24	114	46	214
OPTI-secteurs et SAS	6	-	78	28	112
OPTI-accueil	16	24	4	5	49
Autres transitions	8	-	32	13	53
Raccordement I et II	53	-	10	1	64
Gymnase	-	-	12	9	21
Formation post-obligatoire à l'étranger	14	80	4	-	98
Formation professionnelle	6	-	69	5	80
Enseignement spécialisé	3	-	-	9	12
Autre (pas de formation, emploi sans formation)	2	12	12	12	38
Total	835	135	411	349	1730

PLUS DE LA MOITIÉ DES JEUNES À L'OPTI

Parmi les 1730 jeunes suivant une mesure de transition, plus de la moitié (56 %) sont inscrits à l'OPTI, dont les trois quarts sont engagés dans l'un des huit secteurs professionnels. Le solde se partage à parts égales entre le secteur appui en orientation et soutien scolaire et le secteur accueil destinés aux jeunes non-francophones. Un quart des jeunes (24 %) suivent un semestre de motivation et un jeune sur cinq un préapprentissage dans une école des métiers ou au COFOP.

LA TRANSITION, UN MONDE DE GARÇONS, SAUF À L'OPTI

La population des filières de transition se distingue de celle de la scolarité obligatoire par une proportion plus élevée de garçons (54 %) et d'étrangers (53 %). Sans le secteur accueil de l'OPTI – destiné aux jeunes non francophones récemment arrivés en Suisse – la part d'étrangers est de 49 %.

Ces proportions n'ont que peu varié par rapport à l'enquête précédente. On dénombrait alors 51 % de garçons et 45 % d'étrangers (sans l'OPTI-accueil) dans les filières de transition.

Les filles sont cependant majoritaires à l'OPTI (52 %), tandis que la proportion de garçons est bien plus élevée aux SeMo (58 %). Presque deux préapprennis sur trois (65 %) sont des garçons. Quant aux jeunes d'origine étrangère, ils sont moins nombreux aux SeMo (44 %) et en préapprentissage (45 %) qu'à l'OPTI (60 %, ou 54 % si l'on exclut le secteur accueil).

PROVENANCE DES JEUNES DES FILIÈRES DE TRANSITION

Deux tiers (69 %) des jeunes achevant une mesure de transition sont issus de la scolarité obligatoire, 12 % étaient déjà engagés dans une filière de transition l'année précédente, 4 % effectuaient un apprentissage et la même proportion un raccordement [T3]. Finalement, 2 % des jeunes de la transition étaient préalablement sans activité. Cette part, infime à l'OPTI (sans considérer l'accueil), est de 1,7 % aux SeMo et de 3,2 % chez les préapprennis [F11].

OPTI ET PRÉAPPRENTISSAGE: JUSTE APRÈS L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

Près de neuf jeunes sur dix de l'OPTI (sans accueil) proviennent de l'école obligatoire. Un jeune sur dix (8 %) poursuivait ses études en classe de raccordement ou au

gymnase. Les conditions d'accès à l'OPTI sont très strictes et excluent en principe les jeunes ayant déjà bénéficié d'une année facultative supplémentaire au terme de l'école obligatoire. De plus, la limite d'âge est fixée à 18 ans. Leurs camarades de l'OPTI-accueil sont 59 % à arriver tout droit de l'étranger, 18 % à effectuer une nouvelle année à l'OPTI-accueil et 9 % à n'avoir suivi aucune formation l'année précédente.

Les élèves effectuant un préapprentissage proviennent essentiellement de l'école obligatoire (76 %) ou d'une filière de transition (13 %). Dans ce dernier cas, il s'agit principalement de l'OPTI.

LES SEMO APRÈS UNE INTERRUPTION DE FORMATION

Les semestres de motivation (SeMo) interviennent plus tardivement dans le parcours des jeunes que les autres mesures de transition. Moins de la moitié des jeunes présents au SeMo au moment de l'enquête (45 %) ont entamé cette formation directement après l'école obligatoire. Les jeunes se tournent également vers les SeMo suite à une interruption de formation, professionnelle ou générale. En effet, l'année précédente, 16 % effectuaient un apprentissage et 6 % poursuivaient leurs études au gymnase, majoritairement à l'école de culture générale.

FORMATION PROFESSIONNELLE EN LIGNE DE MIRE...

À l'issue de leur année de transition, la moitié (53 %) des jeunes entament une formation professionnelle certifiante, quelle que soit la filière. Un jeune sur cinq commence une nouvelle année au sein d'une filière de transition et un sur dix se retrouve sans solution concrète. Enfin, 6 % se dirigent vers des stages professionnels de longue durée et 3 % vers une poursuite de scolarité [F12].

Le taux d'accession à la formation professionnelle est le plus élevé à l'issue du préapprentissage puisque deux tiers des jeunes poursuivent dans cette voie. Il est un peu inférieur après l'OPTI (57 %). Au SeMo, en prenant uniquement en compte les 411 jeunes présents aux mois de mai et juin, ce taux est de 47 %.

Les jeunes de l'OPTI-accueil constituent une population à part: 60 % d'entre eux s'orientent vers une nouvelle année en filière de transition et seuls 12 % entament un apprentissage.

...ET MODE DUAL PRIVILÉGIÉ

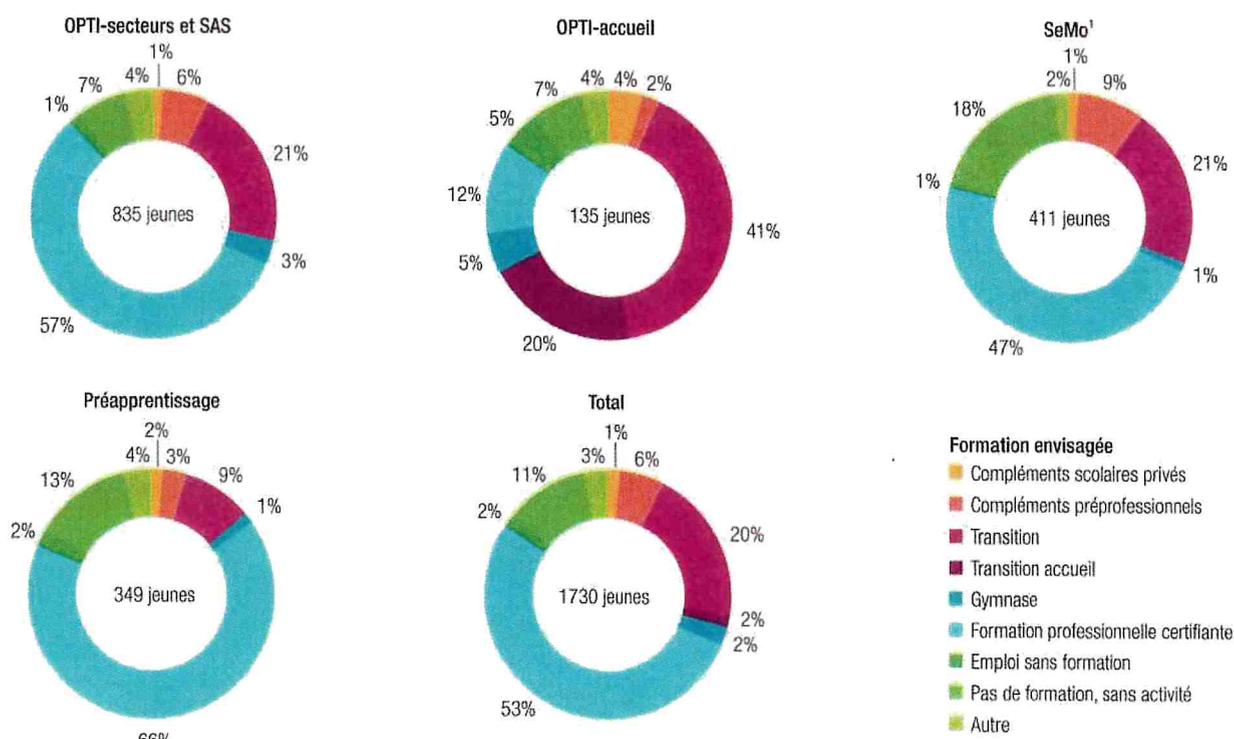
Les jeunes qui s'orientent vers une formation professionnelle à l'issue de filières de transition sont plus nombreux à se diriger vers un apprentissage en entreprise (86 %) que vers les formations en école des métiers (14 %). Ces deux formations durent de trois à quatre ans. Les attestations de formation professionnelle (AFP), qui s'obtiennent à l'issue d'une formation en mode dual de deux ans, concernent 6,7 % de jeunes.

LES PRÉAPPRENTIS POURSUIVENT SUR LEUR LANCÉE

Les professions vers lesquelles se tournent les jeunes suite à leur mesure de transition sont à peu de chose près les mêmes que celles de leurs homologues terminant l'école obligatoire. Ainsi, les professions d'*employé de commerce*, de *gestionnaire du commerce de détail*, tout comme celles d'*informaticien*, de *cuisinier* ou d'*assistant en pharmacie* attirent un grand nombre de jeunes [T4].

La seule exception concerne les jeunes terminant un préapprentissage, qui continuent souvent dans la profession suivie en école des métiers (par exemple *graphiste* et *informaticien*).

[F12] JEUNES À L'ISSUE DE LA TRANSITION SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, VAUD, 2015



¹ Uniquement les jeunes présents aux mois de mai et juin.

CONCURRENCE POUR LES PLACES D'APPRENTISSAGE

Le fait que, à l'issue de la transition, les jeunes s'orientent vers les mêmes professions que leurs homologues de l'école obligatoire accroît la concurrence sur les places d'apprentissage les plus convoitées. Avec une ou plusieurs mesures de transition effectuées, ces jeunes ont comblé une partie de leur retard scolaire et acquis de nouvelles compétences pratiques. Face à l'augmentation des exigences de la part des employeurs, cette concurrence peut pousser les élèves de l'école obligatoire, notamment ceux qui ont suivi la voie la moins exigeante ou qui ont obtenu de moins bons résultats, à continuer leur formation dans l'une des filières de transition.

NOUVELLE MESURE DE TRANSITION POUR UN JEUNE SUR CINQ...

A l'issue d'une mesure de transition, un jeune sur cinq enchaîne avec une deuxième mesure. Sur ces 380 jeunes, 46% s'orientent vers les semestres de motivation, 16% vers d'autres mesures des guichets de la transition I, par exemple un suivi individuel de type coaching ou des bilans d'orientation approfondis.

... SOUVENT AU SEMO

Les SeMo confirment leur fonctionnement en tant que deuxième mesure de

transition. A l'exception des élèves de l'OPTI-accueil, les jeunes qui poursuivent par une deuxième mesure de transition se dirigent principalement vers un semestre de motivation. C'est le cas de 58% des jeunes de l'OPTI (sans accueil) et de 41% des préapprennis. Enfin, un jeune sur deux des SeMo enchaîne avec un semestre supplémentaire.

LA MOITIÉ DES JEUNES DE L'OPTI-ACCUEIL POURSUIVENT À L'OPTI

Viennent ensuite, tant à l'OPTI qu'aux SeMo, les autres mesures de transition des guichets de la transition I. Un quart des préapprennis s'orientent vers l'un des secteurs professionnels de l'OPTI. Quant aux jeunes allophones de l'OPTI-accueil, un tiers ne changent pas de voie et continuent à profiter des cours de rattrapage en français, 21% intègrent l'un des secteurs de l'OPTI et un jeune sur cinq s'oriente vers les SeMo.

Période de référence

L'enquête présente une photographie à un moment donné. La date de référence est fixée à mi-avril, à l'exception des SeMo, où les jeunes suivant une mesure durant les mois de mai et juin sont interrogés. Dès lors, quelle que soit la filière, les effectifs peuvent différer des chiffres publiés par ailleurs.

[T4] JEUNES EFFECTUANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE À L'ISSUE D'UNE MESURE DE TRANSITION SELON LA PROFESSION ENVISAGÉE, VAUD, 2015

Profession détaillée ¹	Effectif				Total		2015		Total en %	Rang
	Total	OPTI	SeMo ²	Pré-apprentissage	Total	Total cumulé	Filles	Etrangers		
1 Gestionnaire commerce de détail	124	81	40	3	13,6	13,6	62,9	51,6	15,8	1
Conseil à la clientèle	111	70	39	2	12,2	...	64,0	52,3
Gestion des marchandises	13	11	1	1	1,4	...	53,8	46,2
2 Employé de commerce	118	90	24	4	12,9	26,5	55,9	38,1	14,3	2
Formation élargie	76	56	18	2	8,3	...	51,3	27,6
Formation de base	42	34	6	2	4,6	...	64,3	57,1
3 Assistant en soins et santé communautaire	38	30	4	4	4,2	30,7	84,2	52,6	2,0	10
4 Assistant en pharmacie	32	31	1	-	3,5	34,2	96,9	50,0	2,7	5
5 Informaticien	31	8	6	17	3,4	37,6	3,2	41,9	3,5	3
6 Coiffeur	28	10	2	16	3,1	40,7	96,4	50,0	2,7	4
7 Electricien de montage	25	17	3	5	2,7	43,4	-	60,0	1,2	22
8 Cuisinier	24	7	14	3	2,6	46,1	41,7	54,2	2,4	6
9 Logisticien	23	13	7	3	2,5	48,6	8,7	52,2	2,4	6
9 Graphiste	23	2	-	21	2,5	51,1	52,2	17,4	1,3	21
Autre	199	92	155	446	48,9	100,0	32,7	46,6
Total	912	488	193	231	100,0	...	44,4	46,5	100,0	...

¹ Le genre masculin est utilisé afin d'alléger le tableau.

² Uniquement les jeunes présents aux mois de mai et juin.

ORIENTATION À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

L'enseignement spécialisé est destiné aux enfants et adolescents dont l'état de santé exige une formation particulière notamment en raison d'une maladie ou d'un handicap mental, psychique, physique, sensoriel ou instrumental.

Soutien pédagogique spécialisé
Certains jeunes inscrits dans une école ordinaire bénéficient de périodes de soutien pédagogique spécialisé. Ils ne sont pas comptabilisés ici; leurs orientations sont analysées avec celles des élèves de l'enseignement obligatoire.

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ: PRINCIPALEMENT EN INSTITUTION PRIVÉE...

En 2015, les projets de 325 jeunes issus de l'enseignement spécialisé sont analysés. Parmi ceux-ci, 57 % suivent une formation de niveau de fin de scolarité obligatoire, le solde se formant dans des structures du niveau de la transition.

La grande majorité des jeunes (93 %, soit 301 jeunes) sont pris en charge dans des institutions privées reconnues d'utilité publique, alors que 7 % d'entre eux suivent l'enseignement de l'une des classes officielles de l'enseignement spécialisé intégrées aux établissements scolaires.

...ET FRÉQUENTÉ ESSENTIELLEMENT PAR DES GARÇONS

À partir du niveau de fin de scolarité obligatoire que dans les institutions de transition spécialisées, la population prise en charge est composée aux deux tiers de garçons. Deux jeunes sur cinq sont d'origine étrangère, une proportion plus élevée dans les établissements du niveau de la transition (48 %) qu'au sein des structures du niveau de la scolarité obligatoire (34 %). Par ailleurs, neuf jeunes sur dix (86 %) ont effectué la totalité de leur scolarité en langue française.

NEUF JEUNES SUR DIX CONTINUENT DANS UNE STRUCTURE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

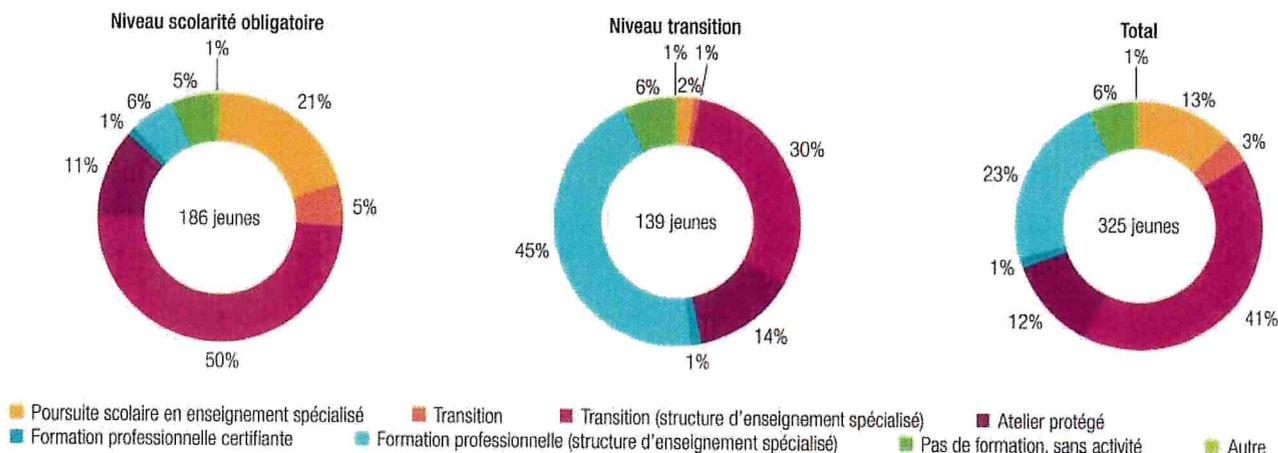
La majorité des jeunes (89 %) continuent leur formation dans une structure d'enseignement spécialisé. Cela peut être un atelier protégé (12 %), une école d'enseignement spécialisé (13 %), une formation professionnelle dans un centre de formation financé par l'assurance-invalidité (22 %) ou une transition dans une structure d'enseignement spécialisé (41 %).

Seuls 4,6 % des jeunes poursuivent leur parcours avec une prise en charge ordinaire. Celle-ci s'effectue principalement dans les filières de transition traditionnelles. Une faible proportion de jeunes (1,2 %) entament une formation professionnelle certifiante, que ce soit une attestation de formation professionnelle (AFP) ou un CFC.

Les 77 jeunes qui entament une formation professionnelle à l'issue de l'enseignement spécialisé se forment principalement dans les domaines de la *Construction* (55 %) ou de l'*Hôtellerie-restauration* (30 %).

Enfin, 19 jeunes (5,8 %) se retrouvent sans activité au 30 septembre 2015 [F13].

[F13] JEUNES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, VAUD, 2015



DÉFINITIONS

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE (ANCIEN SYSTÈME EVM)

Les élèves achèvent leur scolarité obligatoire soit dans l'une des trois voies secondaires, soit dans une classe d'accueil ou une classe de développement:

- La **voie secondaire de baccalauréat (VSB)** prépare l'élève aux études gymnasiales conduisant à la maturité fédérale ainsi qu'à l'entrée dans les formations professionnelles, notamment celles préparant à la maturité professionnelle.
- La **voie secondaire générale (VSG)** prépare à l'entrée dans la formation professionnelle par apprentissage et, sous certaines conditions, à l'école de culture générale ainsi qu'à l'école de commerce.
- La **voie secondaire à option (VSO)** prépare principalement à l'entrée dans la formation professionnelle par apprentissage.
- Les **classes de développement** sont destinées aux élèves qui ne peuvent tirer profit de l'enseignement d'une classe ordinaire et pour lesquels un enseignement et un programme individualisés sont nécessaires.
- Les **classes d'accueil** sont destinées aux élèves non francophones.

Les **classes de raccordement** permettent aux élèves de 11^e année qui satisfont certaines conditions d'obtenir en un an le certificat délivré par une voie scolaire plus exigeante. Le raccordement de type I permet aux élèves de VSO d'obtenir le certificat de VSG; le raccordement de type II offre aux élèves issus de la VSG la possibilité d'obtenir le certificat de VSB.

La réussite de la scolarité obligatoire est attestée par l'obtention du **certificat de fin d'études**. A défaut de réussir son certificat, l'élève reçoit une attestation de fin de scolarité.

FILIÈRES DE TRANSITION

L'organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle (**OPTI**) est un organisme cantonal.

- OPTI-secteurs offre des compléments scolaires ainsi que des options préprofessionnelles réparties en huit secteurs.
- OPTI-SAS (secteur appui en orientation et soutien scolaire) s'adresse aux jeunes libérés de l'école n'ayant pas de projet défini ou ayant besoin d'un appui spécifique en français, mathématiques ou compétences sociales.
- OPTI-accueil prend en charge des élèves non francophones âgés de 15 à 20 ans récemment arrivés en Suisse et dont les connaissances du français ne sont pas suffisantes pour commencer une formation professionnelle ou poursuivre des études.

Les semestres de motivation (**SeMo**) sont des mesures organisées par le Service de l'emploi. A travers des ateliers et des cours de rattrapage, ceux-ci aident les jeunes sortis de l'école obligatoire à identifier une solution pour leur avenir professionnel. En cas de rupture d'apprentissage ou d'études, cette mesure vise une réinsertion rapide dans le monde du travail.

Les jeunes peuvent commencer ou arrêter la mesure à tout moment. Dans le cadre de l'enquête, les conseillers en orientation ont interrogé les jeunes présents entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2015.

Le **préapprentissage** initie les jeunes à la pratique professionnelle et offre un rattrapage scolaire ou une mise à niveau ciblée. Le préapprentissage peut être effectué en entreprise (mode dual) ou à plein temps (dans une école des métiers ou au COFOP).

Le **COFOP** est un lieu de formation et d'orientation réservé à des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, notamment en raison de lacunes scolaires. Il offre des appuis, des stages, des ateliers d'orientation ainsi que des formations professionnelles complètes.

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

L'**enseignement spécialisé** est destiné aux enfants et adolescents dont l'état de santé exige une formation particulière notamment en raison d'une maladie ou d'un handicap mental, psychique, physique, sensoriel ou instrumental.

L'enseignement est dispensé dans des écoles et des classes d'enseignement spécialisé publiques ou privées reconnues d'utilité publique.

Grâce à la mise en place de mesures spéciales ambulatoires, des enfants en situation de handicap peuvent être intégrés dans des classes ordinaires.

CATÉGORIES UTILISÉES DANS L'ENQUÊTE

La catégorie **redoublement et compléments scolaires** regroupe les élèves qui redoublent leur 11^e année, en école publique ou privée, ou qui rejoignent une école ou un internat dans une autre région linguistique, voire à l'étranger. Elle comprend aussi les élèves des classes de développement qui rejoignent une classe de VSO.

La **poursuite scolaire** s'applique aux élèves poursuivant leur scolarité à l'école de culture générale, l'école de commerce ou l'école de maturité. Les classes de raccordement et la poursuite de la formation à l'étranger font également partie de cette catégorie.

La catégorie **complément pré-professionnel** inclut les activités bénévoles et le placement au pair. On y trouve également les stages de longue durée, parfois obligatoires avant d'entreprendre une formation dans les domaines de la santé ou du social.

Légende des signes

- valeur rigoureusement nulle, néant

... donnée inconcevable

Arrondis

Pour des raisons d'arrondis, le total n'est pas toujours égal à la somme des valeurs ou des pourcentages, dans les tableaux comme dans les figures.

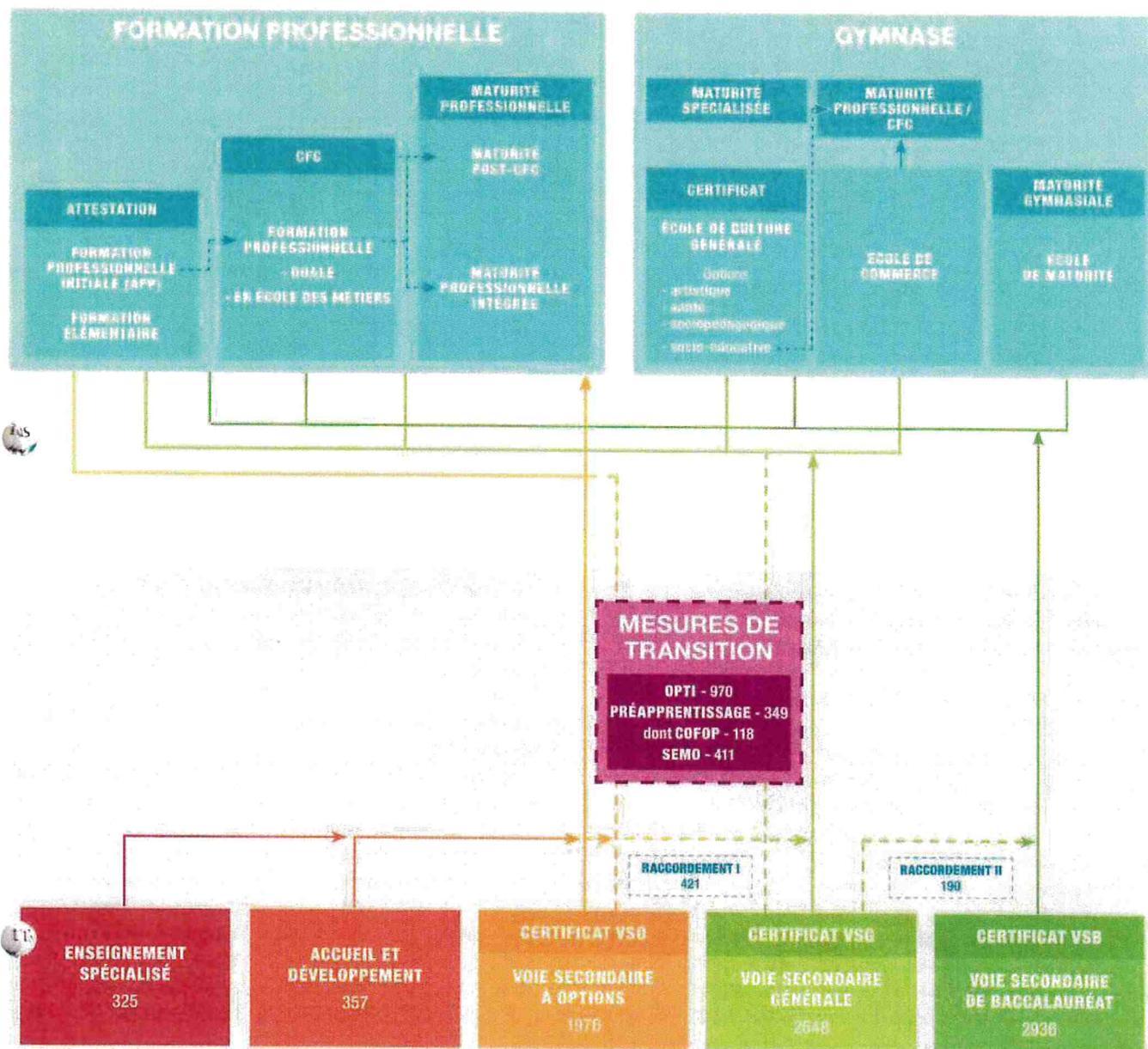
Langage épique

Pour faciliter la lecture de cette publication, nous n'avons pas féminisé systématiquement tous les termes désignant des personnes ou des professions. Le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Source des données

Enquête « Orientation 2015 », Statistique Vaud

APERÇU DES FILIÈRES DE FORMATION



**POPULATION DE L'ENQUÊTE
10 583 JEUNES**

EN BREF

JEUNES DE L'ENQUÊTE

- L'enquête « Orientation 2015 » analyse les projets de formation de 10 583 jeunes dans le canton. A la fin de l'année scolaire 2014-2015, trois quarts terminaient leur scolarité obligatoire, 16 % suivaient une filière de transition, 6 % une classe de raccordement et 3 % une mesure d'enseignement spécialisé.
- Les effectifs de filles et de garçons sont à parité au terme de l'école obligatoire. Les raccordements constituent la filière la plus féminisée (62 %) ; les filières de transition et l'enseignement spécialisé accueillent majoritairement des garçons, respectivement 54 % et 65 %.
- Le stage est un outil important dans l'orientation des jeunes. Plus de sept jeunes sur dix (72 %) y ont eu recours au moins une fois. La pratique est généralisée tant à l'OPTI qu'en VSO ; dans ces deux voies, 97 % des jeunes ont effectué au moins un stage.
- Le nombre de stages effectués par les jeunes est en baisse par rapport à 2010 (2,4 contre 2,6 en moyenne).
Les jeunes engagés dans des voies débouchant le plus souvent sur une formation professionnelle effectuent plus fréquemment des stages. A l'issue d'une mesure de transition, le nombre moyen de stages accomplis est de 4,2.
Parmi les élèves terminant l'école obligatoire, le constat est le même : les élèves des voies les moins exigeantes effectuent plus de stages que leurs camarades des voies plus exigeantes (3,5 stages en moyenne en VSO contre 2,7 en VSG et 0,5 en VSB).

ORIENTATION À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

- A la fin de l'école obligatoire, la part d'élèves s'orientant vers une poursuite des études au gymnase n'a cessé d'augmenter. Plus de quatre élèves sur dix (44 %) s'orientent vers l'une des trois écoles du gymnase (école de maturité, école de culture générale, école de commerce).
- Apparues au début des années nonante, les filières de transition ont pris de l'importance et attirent désormais un élève sur cinq. Ceux-ci se dirigent principalement vers l'OPTI (63 %), mais également vers un semestre de motivation (19 %) ou un préapprentissage (13 %).
- Un jeune sur cinq entreprend un apprentissage directement après l'école obligatoire. En 1978, c'était beaucoup plus courant puisque cela concernait la moitié des élèves. La baisse de la fréquence d'apprentissage au sortir de l'école obligatoire ne montre pas un désintérêt pour la formation professionnelle, mais plutôt un report dans le temps du début de l'apprentissage. En effet, celui-ci intervient désormais souvent après une ou plusieurs mesures de transition. La concurrence accrue pour les places d'apprentissage disponibles, y compris de la part de jeunes ayant effectué une mesure de transition par le passé, pousse les élèves des voies moins exigeantes à continuer à se former ou à bénéficier de rattrapages scolaires dans l'une des filières de transition.
- Les professions privilégiées par les élèves qui entament un apprentissage ne varient guère au fil des ans. Les professions d'*employé de commerce* et de *gestionnaire du commerce de détail* restent en tête, alors que celles d'*informaticien*, de *cuisinier* et d'*automaticien* sont toujours bien placées malgré quelques rocadés.

ORIENTATION À L'ISSUE DU RACCORDEMENT

- A l'issue de leur scolarité obligatoire, les jeunes peuvent rejoindre une classe de raccordement dans le but d'obtenir le certificat de la voie supérieure. En achevant un raccordement I, les élèves obtiennent un certificat de VSG et s'orientent pour 30 % d'entre eux vers un apprentissage, 29 % vers le gymnase (école de culture générale et école de commerce) et 24 % vers une filière de transition.
- Leurs camarades des classes de raccordement II se dirigent à 98 % vers le gymnase, essentiellement en école de maturité.

ORIENTATION À L'ISSUE DES FILIÈRES DE TRANSITION

- Plus de la moitié (53 %) des jeunes suivant une mesure de transition s'orientent vers une formation professionnelle. Dans le trio de tête des professions envisagées, on retrouve *employé de commerce* et *gestionnaire du commerce de détail* - comme pour les élèves terminant l'école obligatoire - mais également *assistant en soins et santé communautaire*.
- Un jeune sur cinq (22 %) enchaîne avec une nouvelle mesure de transition, principalement un semestre de motivation (pour 46 % d'entre eux). De manière générale, les SeMo jouent un rôle de deuxième mesure de transition, sauf pour les élèves de l'OPTI-accueil qui le plus souvent restent à l'OPTI, soit à l'accueil, soit dans l'un des secteurs.
- Un jeune sur dix (11 %) se retrouve sans solution concrète au sortir de sa filière de transition, 6 % des jeunes se dirigent vers des stages professionnels de longue durée et 3 % poursuivent leur scolarité.

ORIENTATION À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

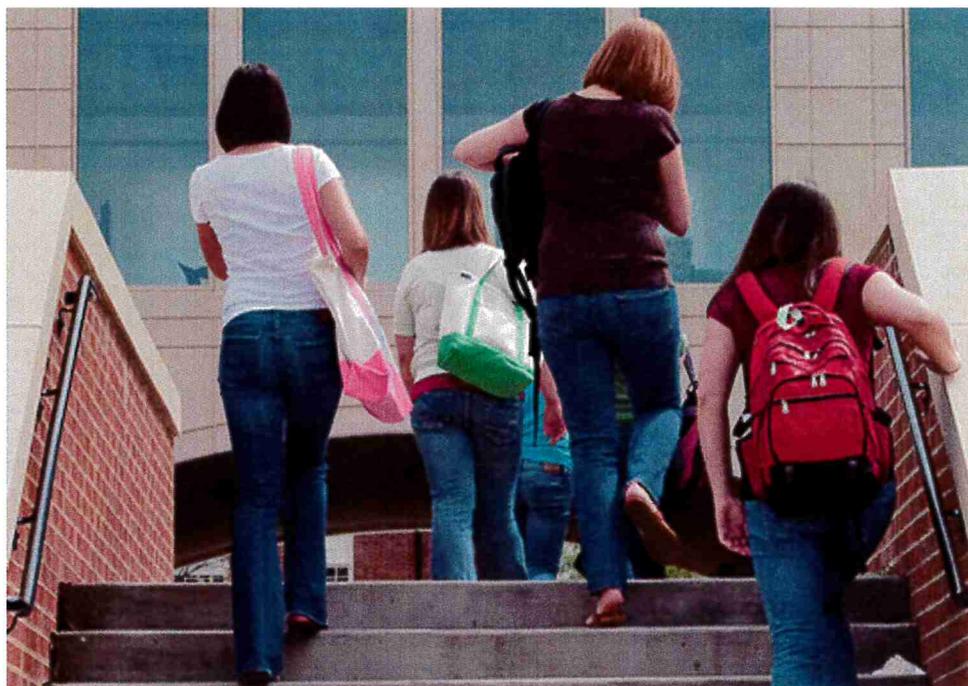
- Les jeunes issus de l'enseignement spécialisé continuent pour l'essentiel leur formation dans une structure spécialisée : 41 % suivent une formation de niveau transition, 22 % une formation professionnelle dans un centre de formation AI, 13 % dans une école d'enseignement spécialisé et 12 % dans un atelier protégé.
- Seuls 4,6 % des jeunes poursuivent leur parcours avec une profession en charge ordinaire.



NUMERUS COURRIER STATISTIQUE

28^e ANNÉE N°6 DÉCEMBRE 2011

www.scris.vd.ch



© FOTOLIA

- 1-3 QUELLE FORMATION À LA SORTIE DE L'ÉCOLE ?
- 4-5 LES COMMUNES VAUDOISES INVESTISSENT FORTEMENT EN 2010
- 6-7 ÉCONOMIE VAUDOISE : BILAN ET PERSPECTIVES
- 8 AIDE ET SOINS À DOMICILE POUR 30 000 PERSONNES

40 ans
STATISTIQUE VAUD

© Statistique Vaud (SCRIS)
Rue de la Paix 6 - CP - 1014 Lausanne
Tél. 021 316 29 99 - Fax 021 316 29 50
info.stat@vd.ch

Publication paraissant 6 fois l'an

Abonnement: CHF 49.-

Rédacteur responsable : Gilles Imhof

Responsable d'édition : Léna Pasche

Rédaction : Claude Enz (CE), Valérie Gondoux
Frélichoux (VGF), Bernadette Laplanche (BL),
Marc-Jean Martin (MJM)

Mise en page : Ariane Bovet

Impression : Imprivite, Renens



Statistique Vaud

SERVICE CANTONAL DE RECHERCHE ET
D'INFORMATION STATISTIQUES (SCRIS)

QUELLE FORMATION À LA SORTIE DE L'ÉCOLE ?

Depuis 1978, l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) met périodiquement sur pied, en collaboration avec le SCRIS, une enquête portant sur les choix professionnels et de formation à l'issue de l'école obligatoire. Les résultats de l'enquête 2010 viennent de paraître¹, illustrant l'évolution, au cours d'une trentaine d'années, des solutions de formation envisagées par les jeunes à la sortie de l'école. Ils mettent en évidence la part croissante que prennent les filières de transition et un phénomène de report de l'entrée en apprentissage.

L'enquête « Choix 2010 » vise à analyser les projets de formation et les projets professionnels des jeunes. Elle se concentre sur la période charnière du choix de formation que les jeunes effectuent à l'issue de l'école obligatoire et à l'issue des filières de raccordement, de transition et d'enseignement spécialisé.

À l'été 2010, ce sont 10 215 jeunes en situation de choix de formation dont on a recensé le projet. Les trois quarts d'entre eux venaient d'achever leur scolarité obligatoire. Le présent article se concentre sur les choix de ces 7 598 jeunes achevant leur école obligatoire dans l'une des trois voies secondaires – à option (VSO), générale (VSG) ou de baccalauréat (VSB) – ou au sein d'une classe de développement ou d'accueil.

AU MOMENT DE METTRE EN ŒUVRE SON PROJET DE FORMATION

Qui sont ces jeunes sur le point de mettre en œuvre, à l'été 2010, leur nouveau projet de formation ? Si l'on esquisse leur portrait, ils ont en moyenne, à la sortie de l'école obligatoire, 16 ans et demi². Les élèves issus de la VSB sont en moyenne un peu plus jeunes (16,1 ans) que leurs homologues de la voie à option (16,6 ans) et des classes d'accueil (16,8 ans). Un peu plus d'un quart (27%) des jeunes en fin de scolarité obligatoire, classes d'accueil comprises, sont d'origine étrangère, et parmi ces derniers, près

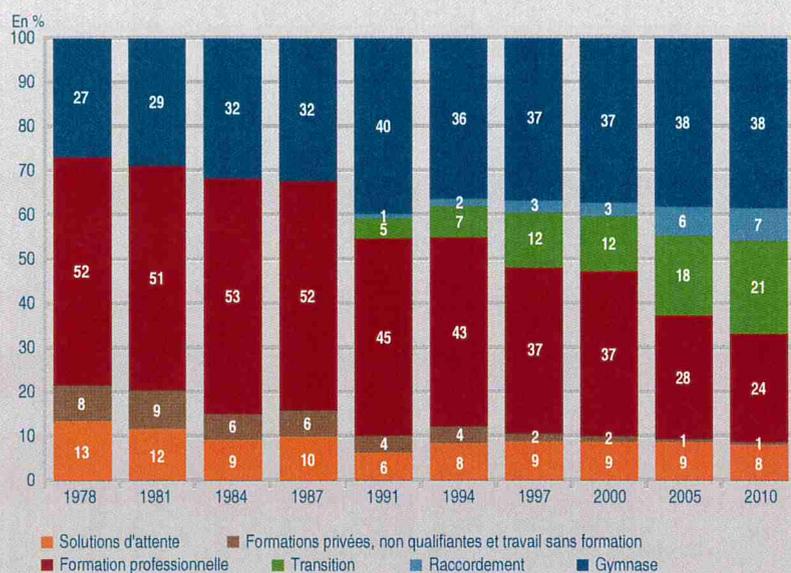
d'un tiers (32%) sont de nationalité portugaise. Mais origine étrangère ne rime pas nécessairement avec allophonie, puisque sept élèves étrangers sur dix ont effectué toute leur scolarité en langue française. Ainsi, toutes origines confondues, neuf élèves sur dix ont effectué l'ensemble de leur scolarité obligatoire en français.

PRATIQUE DU STAGE EN NETTE PROGRESSION

À l'heure d'élaborer un projet professionnel, le stage offre une aide précieuse. Il permet de se familiariser avec une profession et peut en faciliter l'accès. À la sortie de l'école obligatoire, sept jeunes sur dix ont effectué un ou plusieurs stages. La pratique est largement répandue (en VSO, 97% des jeunes y ont eu recours, en VSG 89%), sauf en VSB, filière à vocation principalement gymnasiale, au sein de laquelle seul un quart des élèves ont recouru au stage.

Le nombre moyen de stages réalisés à la fin de l'école obligatoire (2,2) est plus élevé dans les filières moins exigeantes. Les jeunes de VSO ont effectué en moyenne 3,6 stages, contre 2,8 pour leurs collègues de VSG et seulement 0,5 pour ceux de VSB. Fait marquant : en cinq ans, le nombre moyen de stages réalisés a augmenté de manière significative et systématique dans toutes les filières, à l'exception de la VSB dont la moyenne demeure très faible.

JEUNES¹ À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA SOLUTION ENVISAGÉE, VAUD, 1978-2010



¹ A des fins de cohérence de la série chronologique, 211 jeunes de l'enquête 2010 n'ont pas été pris en compte dans ce graphique. Ceci explique les très légers écarts avec les chiffres 2010 indiqués ailleurs dans l'article.

TRENTE ANNÉES D'ORIENTATION À L'ISSUE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

L'enquête sur les choix est réalisée périodiquement depuis 1978. Elle permet de survoler plus d'une trentaine d'années d'observations et d'analyser l'évolution des choix de formation afin d'en dégager les grandes tendances. Parmi elles, la démocratisation sur le long terme des études au gymnase (correspondant aux actuelles Ecole de maturité et Ecole de culture générale et de commerce). En 1978, le gymnase recueillait les choix d'un quart (27%) des jeunes sortant de l'école obligatoire; cette part s'élève à 38% aujourd'hui.

DIMENSION PROFESSIONNELLE AU GYMNASÉ

A relever que les filières commerciale et socio-éducative de l'Ecole de culture générale

et de commerce comportent une dimension professionnelle. Elles assurent une double formation de culture générale et professionnelle (considérée comme équivalente au CFC) et préparent à la maturité professionnelle des domaines correspondants.

PROGRESSION DES PASSERELLES...

Apparues au début des années nonante, les passerelles qui constituent les filières de raccordement et de transition prennent une importance croissante. A ce jour, un élève sur cinq à l'issue de la scolarité obligatoire poursuit directement sa formation dans une filière de transition, le plus souvent au sein de l'Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI, 68%), mais aussi en préapprentissage (16%) ou au sein d'un semestre de motivation (SeMo, 13%). Par ailleurs, sept pour cent des jeunes à la

sortie de l'école empruntent la passerelle du raccordement (I ou II) pour obtenir le certificat de la voie secondaire immédiatement supérieure.

... ET REPORT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

En trente ans, la part des jeunes entreprenant une formation professionnelle immédiatement après la sortie de l'école obligatoire a subi une diminution spectaculaire, à l'image inverse de la progression des passerelles. Si un jeune sur deux commençait un apprentissage à la sortie de l'école dans les années huitante, ils ne sont plus qu'un quart en 2010.

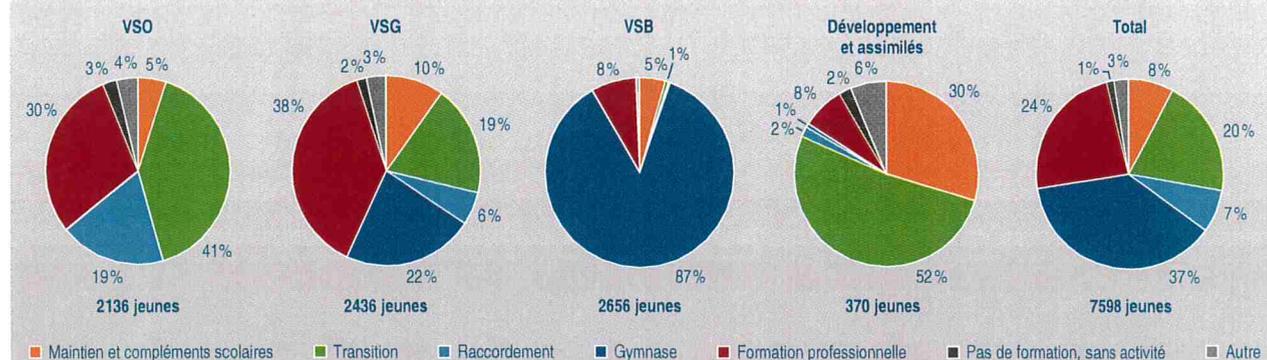
Cependant, cette diminution des choix vers la formation professionnelle à l'issue de l'école obligatoire (diminution de moitié en une trentaine d'années) ne signifie pas pour autant une diminution d'une ampleur équivalente de la formation professionnelle. Il s'agit, pour une part non négligeable de jeunes, d'un report temporel de l'entrée en formation professionnelle en intercalant le passage par une ou plusieurs mesures de transition. Cet accès différé à l'apprentissage est illustré notamment par le fait que les deux tiers des jeunes effectuant une transition entreprennent, à son issue, une formation professionnelle.

Au terme du raccordement I, ce sont également plus d'un tiers des jeunes qui accéderont à la formation professionnelle l'année suivante.

POURQUOI UNE ENTRÉE DIFFÉRÉE EN APPRENTISSAGE ?

Qu'est-ce qui peut expliquer ce phénomène de report progressif de l'accès à la formation professionnelle, qui s'effectue de moins en moins souvent directement après la sortie de l'école obligatoire? Complexification des parcours, élévation des exigences de cer-

JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA SOLUTION ENVISAGÉE, VAUD, 2010



taines professions et de certains formateurs ? Concurrence avec des jeunes plus âgés issus de la transition ou d'autres filières telles que le raccordement ou le gymnase ? Difficile de trancher parmi ces quelques hypothèses qui suggèrent cependant toutes une complexification des cursus professionnels.

UN JEUNE SUR CINQ POURSUIT AU SEIN D'UNE FILIÈRE DE TRANSITION

À l'été 2010, un jeune sur cinq enchaîne, après l'école obligatoire, avec une mesure de transition. Un lien direct entre le recours à la transition et le niveau d'exigence de la filière de provenance se dégage : plus ce dernier est élevé, moins la nécessité d'une transition se fait sentir. Ainsi, la moitié des jeunes achevant leur scolarité dans une classe de développement et assimilés³ (52%) poursuivent leur cursus dans une structure de transition, contre quatre élèves de VSO sur dix et deux de VSG sur dix.

POURSUITE SCOLAIRE QUASI GÉNÉRALISÉE EN VSB

La poursuite des études est quasi généralisée en VSB puisque 87% des élèves de cette filière poursuivent au gymnase, principalement à l'École de maturité. En VSG, un peu plus d'un cinquième des élèves (22%) poursuivent au gymnase alors que 6% entreprennent un raccordement. En VSO, ils sont 19% à effectuer un raccordement.

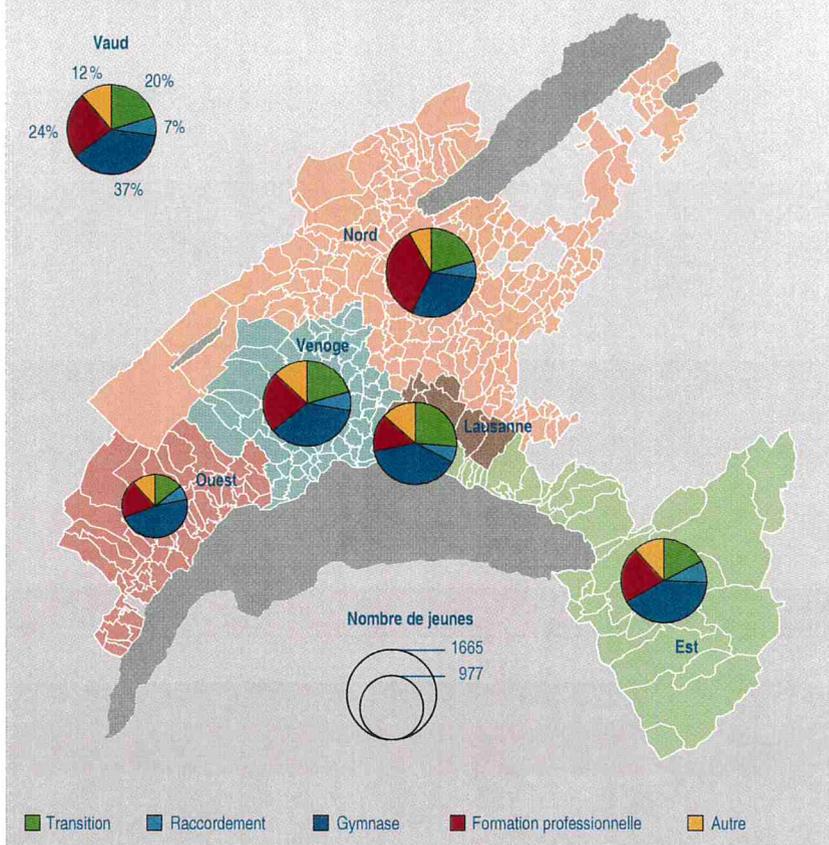
APPRENTISSAGE PRIVILÉGIÉ À L'ISSUE DE LA VSG

À la sortie de l'école obligatoire, un quart des jeunes entreprennent un apprentissage. La formation professionnelle constitue le premier choix des élèves issus de VSG puisque 38% d'entre eux s'orientent vers un apprentissage. À l'issue de la VSO, ils sont trois jeunes sur dix à se diriger vers une formation professionnelle, contre seulement 8% pour les élèves issus de VSB ou des classes de développement et assimilés. La majorité des apprentissages envisagés (84%) seront effectués en mode dual (en entreprise sous la conduite d'un formateur), le solde sera accompli dans une école professionnelle à plein temps.

TOUJOURS PEU DE MIXITÉ DANS LES MÉTIERS

La formation professionnelle attire deux tiers de garçons. Les résultats publiés¹ détaillent le hit-parade des professions choisies à la sortie de l'école obligatoire. Une certaine stabilité des choix se dégage et l'on retrouve toujours en tête, à l'image des années

JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA SOLUTION ENVISAGÉE PAR RÉGION D'ORIENTATION SCOLAIRE, VAUD, 2010



précédentes, la profession d'*employé de commerce* qui devance celle de *gestionnaire du commerce de détail*.

À l'exception des deux professions précitées qui sont féminisées à environ 60%, peu de métiers sont mixtes. Selon les professions, il n'est pas rare que neuf apprentis sur dix, voire la totalité, soient des garçons (à l'image des *menuisiers-ébénistes* ou des *automaticiens*) ou des filles (chez les *assistantes en pharmacie* et les *coiffeuses* par exemple).

Non seulement les filles recourent à une palette professionnelle plus restreinte en choisissant 64 professions différentes contre 109 pour leurs homologues masculins, mais de plus elles concentrent davantage leurs choix : quatre professions regroupent à elles seules la moitié des choix féminins ; il en faut onze pour atteindre ce niveau chez les garçons.

PEU DE JEUNES SANS SOLUTION À LA SORTIE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

À fin septembre 2010, 110 jeunes (1,4%, soit environ un tiers de moins qu'en 2005) n'avaient pas de solution en vue. Ces jeunes en situation fragilisée sont plus souvent des garçons (58% des cas), d'origine suisse (55%) et pro-

viennent une fois sur deux de VSO (49%) et une fois sur trois de VSG (35%).

DES ORIENTATIONS DIFFÉRENCIÉES SELON LES RÉGIONS

Les choix de formation comportent une dimension géographique et se distribuent de manière différenciée selon les régions, en fonction notamment du tissu économique en place. Dans la zone d'orientation scolaire Ouest, la part des jeunes poursuivant des études au gymnase est proche de la moitié (47%) et contraste avec celle de la zone Nord (30%). Dans cette dernière, c'est la formation professionnelle qui attire le plus de jeunes avec plus d'un tiers (35%) des choix, contrairement au reste du canton qui privilégie les études au gymnase. La région Lausanne, quant à elle, se distingue avec la plus petite part de futurs apprentis après l'école obligatoire (15%) et une part plus élevée de recours à la transition (26%). | VG

¹ Orientation à l'issue de la scolarité obligatoire et des filières de transition : Résultats de l'enquête «Choix 2010», Communication Statistique n°16, SCRIS, 2011.

² Age révolu au 31.12.2010.

³ Classes d'accueil et à effectif réduit.

Source des données : SCRIS/OCOSP.

LES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DU BÂTIMENT ATTIRENT D'AVANTAGE

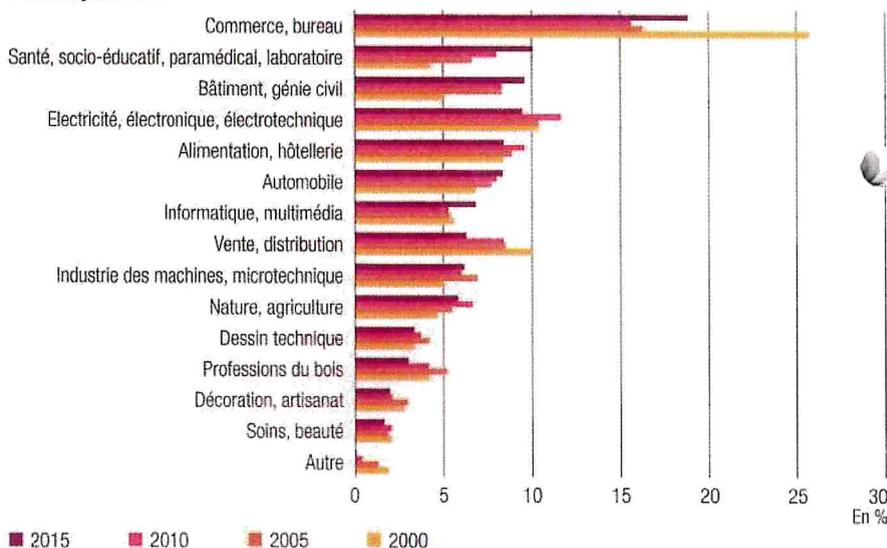
Après une phase de recul entre 2000 et 2010, la proportion d'élèves qui se tournent vers les métiers du Commerce, bureau augmente. Les professions du groupe Electricité, électronique et électrotechnique sont en recul au cours des cinq dernières années (9,5 % contre 11,6 % en 2010). A l'inverse, les professions des domaines Santé, socio-éducatif, paramédical, laboratoire et Bâtiment, génie civil ont connu les plus fortes progressions (+2,1 et +1,3 points) [F9].

BÂTIMENT POUR LES VSO, COMMERCE POUR LES VSG ET VSB

La filière de l'élève influence ses perspectives de formation. Les élèves qui entreprennent une formation professionnelle certifiante proviennent essentiellement de VSG (54%), puis de VSO (31%), de VSB (14%) et des classes d'accueil et de développement (1%). Un élève sur quatre des classes d'accueil et de développement (26%) et un élève sur cinq de VSO (20%) s'orientent vers les professions du Bâtiment, génie civil. Suivent à égalité le domaine de l'Alimentation, hôtellerie et

celui de l'Automobile: ils sont envisagés par 16% des élèves d'accueil et développement et 13% de ceux de VSO. Les élèves de VSG et de VSB s'orientent vers des domaines de formation professionnelle similaires: principalement Commerce, bureau (24% et 31%), Electricité, électronique (9% et 13%) et Informatique, multimédia (9% et 12%), auxquels s'ajoutent Santé, socio-éducatif, paramédical, laboratoire pour les VSG (14%).

[F9] JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LE DOMAINE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE, VAUD, 2015



[T2] JEUNES EFFECTUANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA PROFESSION ENVISAGÉE, VAUD, 2015

Profession détaillée ¹	Effectif					En %				2010 Rang	
	Total	VSB	VSG	VSO	Accueil et développement	Total	Total cumulé	Filles	Etrangers		Total en %
1 Employé de commerce	282	63	198	21	-	18,7	18,7	60,6	19,9	15,3	
Formation élargie	252	62	186	4	-	16,7	...	61,1	18,7	...	
Formation de base	30	1	12	17	-	2,0	...	56,7	30,0	...	
2 Gestionnaire du commerce de détail	75	1	36	36	2	5,0	23,7	56,0	34,7	7,0	2
Domaine: conseil à la clientèle	68	-	34	32	2	4,5	...	57,4	35,3	...	
Domaine: gestion des marchandises	7	1	2	4	-	0,5	...	42,9	28,6	...	
3 Informaticien	69	20	47	2	-	4,6	28,2	-	20,3	3,3	6
4 Cuisinier	61	3	22	33	3	4,0	32,3	36,1	19,7	4,1	3
5 Automaticien	58	21	31	6	-	3,8	36,1	5,2	13,8	3,8	5
6 Menuisier	45	3	29	12	1	3,0	39,1	4,4	6,7	4,0	4
7 Assistant en soins et santé communautaire	44	4	35	5	-	2,9	42,0	90,9	20,5	1,7	17
8 Polymécanicien	43	8	26	8	1	2,8	44,9	4,7	18,6	2,4	11
8 Assistant en pharmacie	43	-	34	9	-	2,8	47,7	95,3	39,5	2,9	9
10 Mécanicien en maintenance d'automobiles	42	3	17	22	-	2,8	50,5	7,1	33,3	3,1	8
11 Boulanger-pâtissier	35	2	16	17	-	2,3	52,8	40,0	14,3	1,9	15
11 Dessinateur	35	14	18	3	-	2,3	55,1	17,1	25,7	2,1	14
13 Horticulteur	34	1	17	16	-	2,3	57,4	23,5	2,9	2,4	10
13 Installateur-électricien	34	1	22	11	-	2,3	59,6	-	26,5	3,3	6
15 Charpentier	27	3	10	14	-	1,8	61,4	-	3,7	1,7	17
15 Médiamentier	27	4	22	1	-	1,8	63,2	25,9	7,4	1,5	20
Autre	555	55	234	254	12	36,8	100,0	25,4	19,5
Total	1 509	206	814	470	19	100,0	...	33,3	20,0	100,0	...

¹ Le genre masculin est utilisé afin d'alléger le tableau.

Un élément du monitoring de l'éducation

À l'instar de ses deux prédécesseurs, le *rapport 2018 L'éducation en Suisse* – présenté au public le 19 juin – dresse un état des lieux de l'ensemble du système éducatif en suisse. Il présente à tous les degrés du système éducatif les données et informations pertinentes tirées de la statistique, de la recherche et de l'administration, répond à plus de cinq-cents questions déterminantes pour la politique de la formation et met en évidence des lacunes de connaissances.

Chantal Oggenfuss, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE)

Le rapport sur l'éducation, qui constitue depuis 2010 un élément du monitoring national de l'éducation, repose sur un traitement systématique, pérenne et scientifiquement fondé d'informations sur le système éducatif suisse. Il sert de base pour définir les objectifs fédéraux et cantonaux en matière de politique de la formation. Comme en 2010, la publication du rapport 2014 a été suivie d'une phase globale d'évaluation et de définition des objectifs en matière de politique de la formation. Le troisième rapport qui vient d'être publié permet donc, d'une part, de vérifier si les objectifs actuels en matière de politique de la formation ont été atteints dans le domaine de la formation (déclaration 2015) et, d'autre part, sert de base pour réviser ces objectifs ou en fixer de nouveaux. Avec la publication du *rapport 2018 L'éducation en Suisse*, le processus axé sur le long terme du monitoring de l'éducation a pour la deuxième fois déjà accompli un cycle complet.

Identifier les problèmes: un premier pas dans la direction souhaitée

Le monitoring sur l'éducation et, partant, les rapports y afférents, n'a pas pour seule vocation de décrire la qualité du système éducatif et de déceler d'éventuels problèmes sur le plan de l'efficacité, de l'efficience ou de l'égalité des chances. Pour améliorer durablement la qualité, il en faut plus: des enseignements sur les causes (liens de causalité) et sur les mesures à prendre s'avèrent aussi nécessaires. Le nouveau rapport sur la formation permet de constater que ce processus prend du temps: des éléments tangibles ne sont disponibles qu'après une phase d'évaluation, et plusieurs années s'écoulent avant que les recommandations et objectifs ne soient mis en œuvre et portent leurs fruits. De plus, les répercussions ne peuvent être étudiées qu'à posteriori. Après huit années de monitoring, des progrès peuvent cependant être constatés, et il est désormais

possible de mieux diagnostiquer toute une série de problèmes. Malgré cela, il est difficile de mettre en évidence les causes et effets de la plupart des problèmes décelés. Cela ne signifie nullement que le monitoring est vain. Si le rapport entend dépasser le stade du diagnostic et si les mesures ne doivent pas uniquement servir à atteindre les effets souhaités par hasard, il est nécessaire d'optimiser le monitoring.

Modernisation de la statistique de l'éducation

La statistique modernisée de l'éducation ouvre depuis peu de nouvelles possibilités d'évaluation, qui représentent un élargissement primordial pour le rapport sur l'éducation. En incluant le nouveau numéro d'assuré (NAVS13), il est désormais possible de collecter des données individuelles, d'examiner de manière combinée des statistiques de formation différentes et de retracer des parcours de formation. Dorénavant, ces données fournissent par exemple, outre des enseignements sur les différences intercantionales, des chiffres sur la variance intracantonale ainsi que des informations sur les parcours de formation dans le système éducatif suisse, ce qui permet d'améliorer nettement le diagnostic. Deux exemples idoines sont fournis ci-après.

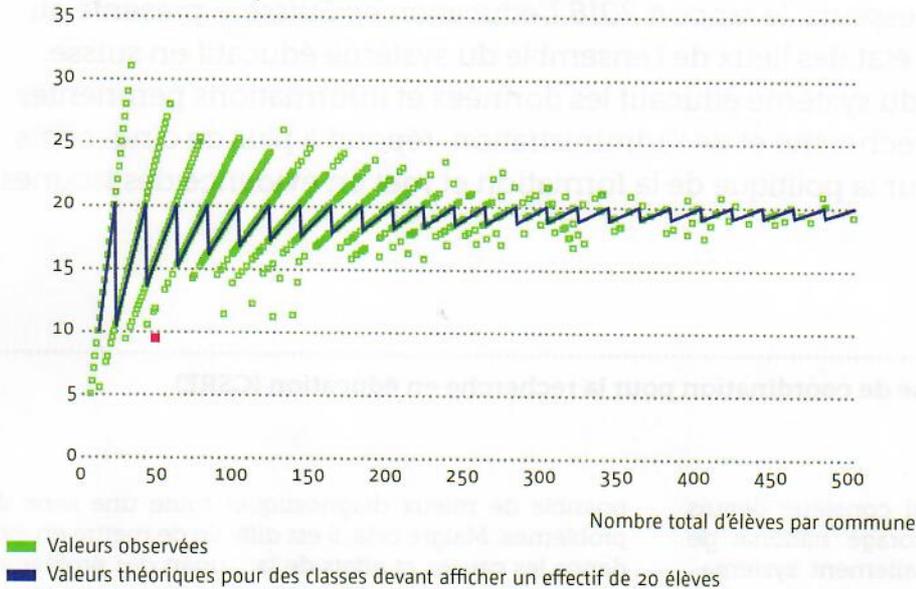
L'examen des différences intracantonales au niveau de la taille des classes de degré primaire en fonction des effectifs d'élèves dans les communes (voir page suivante le graphique 1: taille des classes) atteste que des informations sont désormais disponibles à un niveau de différenciation plus élevé. En outre, des caractéristiques communales précises (densité de la population, degré d'urbanisation, etc.) peuvent servir à approfondir les analyses. Les tailles des classes moyennes dans les différentes communes révèlent une distribution en forme d'entonnoir. Un nombre croissant d'élèves augmente la taille moyenne des classes, bien que de

61 Nombre d'élèves au degré primaire (3^e à 8^e année) et taille moyenne des classes par commune, 2015/2016

Hormis les élèves des classes spéciales et des écoles privées.

Données: OFS. Calculs: CSRE.

Taille moyenne des classes par commune



Graphique 1:
Taille des classes

Explication:

La commune indiquée en rouge possède un effectif de 47 élèves au primaire (3^e à 8^e années scolaires), répartis dans cinq classes de 9,4 élèves en moyenne. Si elle ne pouvait ouvrir une nouvelle classe que pour chaque nouvelle tranche de vingt élèves (ligne bleue, règle fictive), elle aurait dû répartir les élèves entre trois classes (dont la taille moyenne serait de 15,7).

manière non linéaire. À partir de trois-cents-cinquante élèves dans une commune, la moyenne communale avoisine les vingt. Il s'avère également que les classes ne sont pas impérativement plus petites si les effectifs d'élèves sont très faibles; de nombreuses communes ont des classes de taille supérieure à la moyenne malgré des effectifs réduits.

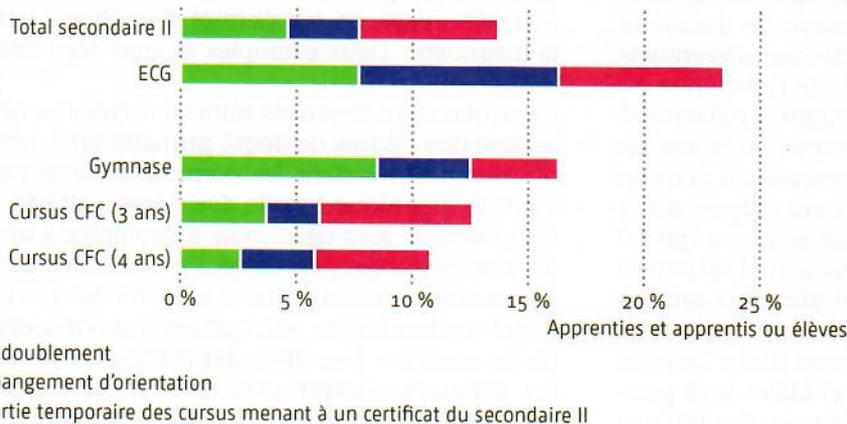
Deuxième exemple: les parcours de formation fournissent désormais des chiffres précis à l'échelon natio-

nal sur les redoublements, le passage à d'autres types d'écoles et sur l'arrêt précoce au degré secondaire II (voir le graphique 2 ci-dessous). Les données disponibles ne permettent certes pas encore de tirer des constats sur les taux de redoublement dans les différents cantons. Autrefois, les statistiques n'affichaient toutefois que les admissions dans une formation et le nombre de diplômes correspondants. Il n'était donc pas possible de déterminer si l'entrée en formation et le

170 Redoublements et changements d'orientation

Élèves de première année, transitions 2013-2014

Données: OFS.



Graphique 2:
Parcours de formation dans le degré secondaire II

diplôme concernaient la même personne, ni de déterminer si les jeunes avaient terminé leur formation dans les délais normaux prévus pour la formation en question. Les premières analyses des parcours de formation effectuées par l'Office fédéral de la statistique montrent que les taux de redoublement sont surtout très élevés dans les filières générales (gymnases et écoles de culture générale ECG). Le taux de réorientation au terme de la première année de formation ECG est lui aussi très élevé. Les changements se produisent le plus souvent au gymnase. Les sorties temporaires de la formation professionnelle de base résultent généralement

de résiliations de contrats. Les données concernant les parcours de formation indiquent toutefois que la majorité des apprentis sortants continuent une année plus tard une formation professionnelle de base. Ils réapparaissent ainsi dans les statistiques de l'année suivante. Les motifs des sorties temporaires dans le domaine de la formation générale ne sont pas connus plus en détail. La plupart des personnes concernées rentrant dans le système et continuant la même formation, certains départs pourraient s'expliquer par des stages ou des séjours à l'étranger.

Les élèves du degré secondaire I et l'hétérogénéité de leurs performances

Quelles sont les caractéristiques permettant de décrire les élèves du degré secondaire I? Que savons-nous des performances des élèves présentant ces différentes caractéristiques à la fin de la scolarité obligatoire? *Le rapport 2018 L'éducation en Suisse* fournit de plus amples informations sur ces conditions contextuelles, sur d'autres conditions déterminantes ainsi que sur des spécificités institutionnelles pour chaque degré de formation. Il fournit aussi une estimation des degrés sur la base des trois critères que sont l'efficacité (réalisation des objectifs), l'efficience (degré d'efficacité des processus et mesures) et l'équité (égalité des chances). L'accent est mis ici sur le degré secondaire I.

© Gianni Ghiringhelli

Chantal Oggenfuss, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE)

Composition des effectifs du degré secondaire I

Près des trois quarts des jeunes du degré secondaire I sont des citoyens suisses (année scolaire 2015/2016). Toutefois, le nombre de jeunes issus de la migration dépasse le quart restant qui n'a pas de nationalité suisse. En outre, la langue maternelle (aussi appelée langue première) et la langue de scolarisation ne sont pas forcément différentes pour tous les élèves étrangers. Pour 27%, la langue est identique. À l'inverse, tous les jeunes Suisses ne parlent pas à la maison la langue parlée à l'école, soit parce que leurs parents viennent de l'étranger et ont été depuis naturalisés, soit parce que leur famille a déménagé en Suisse (14%).

Pour la cohorte terminale de l'école obligatoire, l'Office fédéral de la statistique fournit désormais également

des informations à ce sujet et différencie en l'occurrence les ressortissants étrangers nés en Suisse et les jeunes étrangers nés à l'étranger. En outre, des informations sur le niveau d'éducation des parents sont désormais aussi disponibles. Les proportions des groupes respectifs présentent des différences très importantes selon le profil d'exigences du degré secondaire I (voir le graphique page suivante).

Ni la nationalité, ni la langue ne sont des caractéristiques suffisantes pour décrire les élèves de manière différenciée. On parle donc essentiellement de jeunes issus ou non de la migration. Sur ce point également, des définitions différentes sont appliquées, qui se rapportent à la durée du séjour en Suisse (première et deuxième générations) et prennent en compte le lieu de naissance des parents.

Que savons-nous sur les différences de performance des élèves en secondaire I?

Sur la base des études PISA, des différences de performances spécifiques aux groupes sont constatées à la fin de l'école obligatoire. Sans cette base de données, de telles analyses à l'échelon national ne seraient pas possibles actuellement. Un des principaux enseignements est que de grandes différences de performances subsistent en raison de l'interaction de diverses caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques. Les prestations scolaires des élèves issus de la migration (première et deuxième générations) étaient en 2015 de 61 points PISA inférieures aux prestations des jeunes qui ne sont pas issus de la migration. Une différenciation entre première et deuxième générations indique pour les migrantes et migrants de la première génération des performances moyennes un peu meilleures que pour les migrants de la deuxième génération. Cette différence s'explique en partie par l'origine sociale privilégiée de la première génération. Si l'on segmente encore le groupe issu de la migration en fonction de la langue parlée à la maison ou de l'origine sociale, d'autres différences apparaissent au sein

du groupe. La composition du groupe de comparaison est par ailleurs déterminante. Ainsi, les performances des migrantes et migrants de la première génération provenant d'un milieu socioéconomique privilégié qui parlent à domicile la langue utilisée pour le test PISA sont encore 16 points inférieures à celles des jeunes qui ne sont pas issus de la migration, mais qui présentent des caractéristiques comparables en ce qui concerne la langue et l'origine sociale.

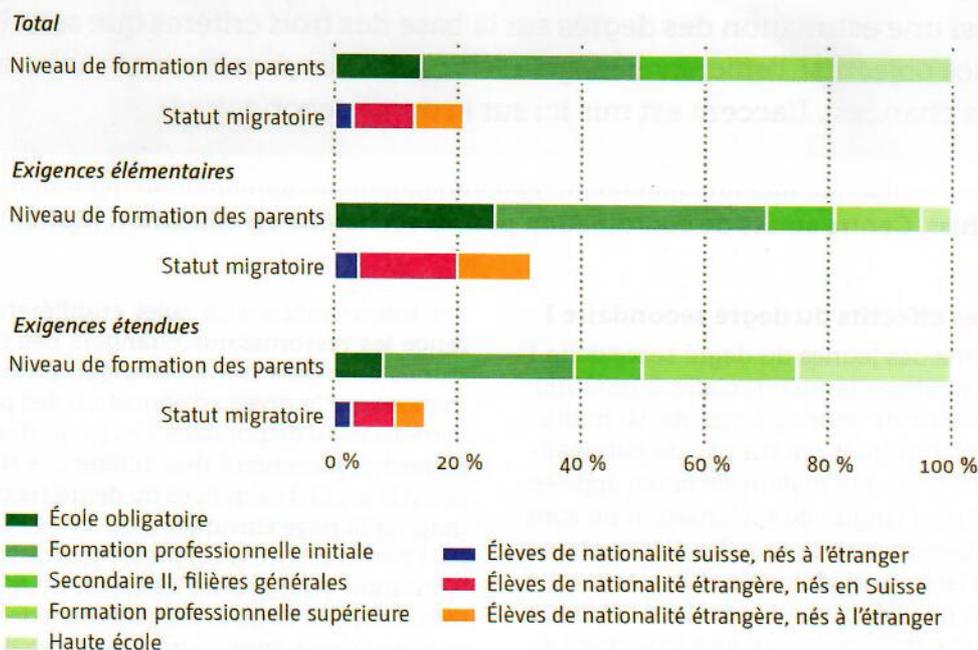
Équité – une estimation

Pour évaluer l'équité, la question centrale est de déterminer si les élèves peuvent tirer pleinement parti de leur potentiel de formation indépendamment de caractéristiques personnelles. Les différences de performances spécifiques aux groupes posent problème si l'on suppose que les jeunes de tous les groupes devraient en principe avoir des potentiels comparables. Toutefois, les seuls résultats PISA ne permettent pas de constater comment les différences sont apparues. Les analyses cantonales pour le degré primaire indiquent (cf. notamment le *rapport 2018 L'éducation en Suisse*, chapitre degré primaire) que les conditions avec les-

76 Répartition des élèves ayant achevé la scolarité obligatoire selon le statut migratoire et le niveau de formation des parents

Cohorte 2012: on peut supposer que les personnes ayant achevé une filière générale du secondaire II ont probablement suivi une formation d'enseignant, qui a été transférée du secondaire II au degré tertiaire il y a environ quinze ans.

Source: OFS, 2016b.



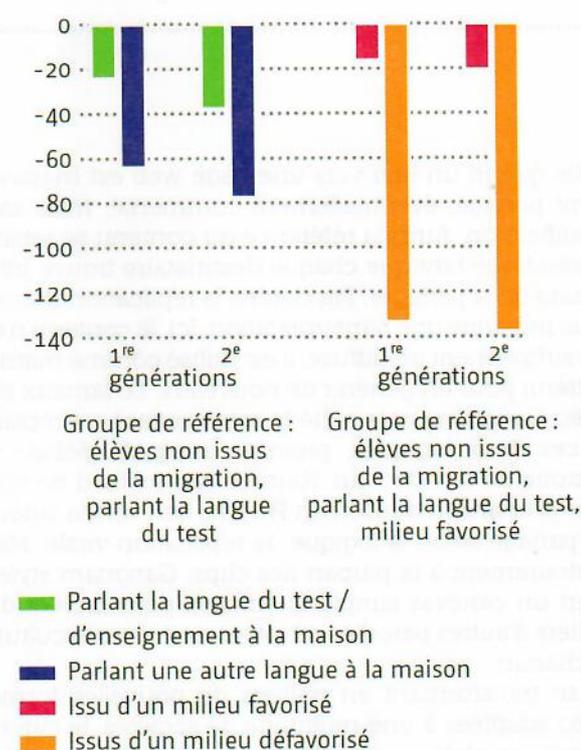
Graphique 1: Répartition des élèves ayant achevé la scolarité obligatoire

96 Écarts entre les résultats des migrantes et migrants, selon la langue et l'origine sociale, PISA 2015

Écart par rapport au groupe de référence (accent: sciences).

Données: OCDE. Calculs: CSRE.

Différence en points PISA



Graphique 2: Écart entre les résultats des migrants et migrants

quelles les enfants issus ou non de la migration entrent à l'école sont déjà différentes. De plus, le retard de performance s'accroît pour les enfants allophones ou ceux provenant d'un milieu social défavorisé, que ce soit par manque de mesures scolaires compensatoires ou en raison de l'inefficacité de ces mesures. Il s'ensuit que les enfants sont représentés de manière inégale dans les différents profils d'exigences du degré secondaire I (voir le graphique ci-contre). Cela a aussi des incidences sur les chances ultérieures de formation et dans la vie. De plus, la recherche a déjà démontré que les enfants provenant d'un milieu social privilégié passent plutôt à un profil d'exigences plus élevé que les enfants ayant une origine moins privilégiée et ce, même à performance égale. Les résultats des études indiquent par ailleurs, en ce qui concerne l'incidence du temps d'enseignement, qu'un temps d'enseignement plus important dans le profil d'exigences supérieur en secondaire I a un effet double sur les performances des élèves par rapport au profil d'exigences inférieur. Par conséquent, l'augmentation du temps d'enseignement ne réduit pas les différences de performance, mais contribue à les creuser.

Informations sur PISA 2015

S'agissant du Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA), l'OCDE a procédé à des modifications portant aussi bien sur le prélèvement des données que sur leur analyse. On ne sait pas avec certitude dans quelle mesure la comparaison est garantie avec des résultats antérieurs. En outre, la composition de l'échantillon suisse de PISA 2015 se démarque par rapport à des échantillons antérieurs d'une manière qui ne s'explique pas par des changements démographiques. Toutefois, il est supposé que des comparaisons de groupes sont malgré tout possibles. www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-64825.html

découverte /

offre pour les écoles

Éprouver l'Histoire: 1918.CH – Centenaire de la Grève générale

2018 marque le 100^e anniversaire de la Grève générale de 1918. La manifestation théâtrale nationale et multilingue «1918.CH – Centenaire de la Grève générale» revient sur un événement ayant façonné la Suisse moderne.

Les classes d'école bénéficient d'un tarif spécial attractif.

Plus d'informations et billets: www.1918.ch





Muriel Mérot

Entrée dans la vie professionnelle par le biais d'un CFC, études académiques au sein des gymnases et des hautes écoles, rien n'est gagné d'avance.

Orientation professionnelle: les sujets qui préoccupent

Ces réflexions tirent leur substance des constats et résultats d'une expérience de 40 années, et en particulier des activités liées au cabinet privé d'orientation professionnelle ouvert en 2008 à l'enseigne du Centre Patronal. A raison de 300 consultations annuelles, de toute la Suisse romande et de tous horizons scolaires, ce sont près de 3'000 dossiers qui nourrissent ces remarques.

Problématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelles après l'école obligatoire

Pourquoi la voie de l'apprentissage ne séduit-elle pas suffisamment les élèves de Suisse romande et du canton de Vaud en particulier? Ce sujet d'importance préoccupe le monde économique et interpelle également le Grand Conseil vaudois qui s'interroge sur l'opportunité de prendre des mesures particulières ou de légiférer, à la suite d'un postulat déposé le 6 septembre 2016. Selon les statistiques y figurant, à la fin des années 1980, 52% des élèves du canton entraient en formation professionnelle, contre 45% en 1991, 37% en

2000 et 20% en 2015. On constate qu'à l'inverse, les gymnases (école de culture générale, école de commerce et école de maturité) attirent davantage, passant de 27% en 1978 à 44% en 2015. C'est le canton de Vaud qui présente le moins d'élèves désireux d'entrer dans le monde du travail en fin de scolarité. Par contre, c'est le canton qui possède le taux le plus élevé de candidats aux structures de transition. En 1993, 350 jeunes s'y dirigeaient, pour approcher les 2'000 en 2015. Une véritable explosion.

Adéquation de l'âge d'entrée en apprentissage

Les structures de transition ont fait basculer l'âge moyen d'entrée en apprentissage de 16 ans environ à 18 ans ½ avec l'effet pervers que certains employeurs exigent désormais cet âge-là pour l'entrée en CFC (jeunes plus matures), ce qui pousse à utiliser la transition pour combler l'écart de deux ans. Ce schéma biaisé péjore l'entrée en CFC, d'autant plus qu'une mesure de transition mal conduite ne permet pas toujours d'accéder à l'insertion, alors même que c'est son but premier. D'autres dérives sont à relever, interférant négativement sur le choix d'une formation duale en entreprise. Prenons comme exemple la profession d'assistant socio-éducatif pour laquelle la plupart des formateurs exigent d'avoir atteint l'âge de 18 ans, quand bien même rien de tel n'est stipulé dans les réglementations. Cette exigence incite les candidats à cette profession à rejoindre la voie socio-éducative de l'école de culture générale ECG qui accueille à 15-16 ans, dès la fin de l'école obligatoire. Or cette filière est fortement axée sur les stages en entreprises, si bien que les gymnasiens mineurs défilent dans les institutions sans que cela ne pose apparemment de difficultés. La question surgit immédiatement: pourquoi les apprentis en formation CFC du même âge devraient-ils en poser davantage si l'encadrement dont ils bénéficient est bon?

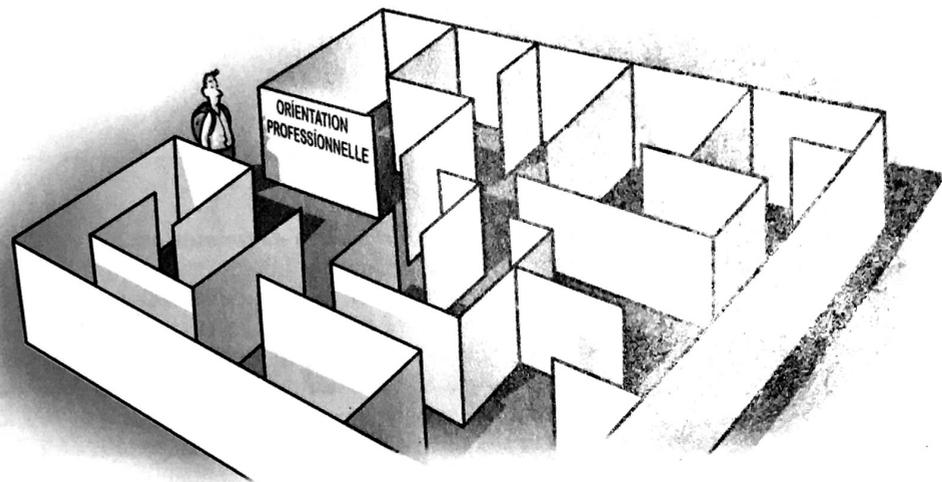
Une pléthore de structures de transition

Vu du terrain, la multiplication des structures de transition, publiques et privées, est un marché trop florissant. Des mesures qui devraient rester exceptionnelles pour les plus démunis sont ouvertes à une majorité d'élèves dès lors qu'ils se trouvent sans solution à la fin de la scolarité obligatoire. C'est regrettable, car certains possèdent les compétences scolaires et psychosociales pour entrer directement dans la vie professionnelle.

L'offre trop substantielle de mesures entretient négativement la demande, favorise l'assistanat et engendre des coûts tant il est vrai qu'il est plus simple de remplir un formulaire d'inscription pour une année supplémentaire d'école en faisant valoir d'hypothétiques démarches que de les entreprendre véritablement. Nos autorités devraient devenir plus strictes en la matière. Lors des entretiens d'orientation, nous constatons que la raison principale évoquée est de pouvoir capitaliser un maximum d'années de préparation, avec le secret espoir de rejoindre les études, plutôt que la vie professionnelle. L'apprentissage n'est donc pas au cœur des préoccupations!

Quelles alternatives aux structures de transition?

Le préapprentissage en entreprise avait démontré toute son efficacité avant l'introduction des structures de transition. Afin d'encourager le choix de la voie CFC, il devrait être revivifié aux yeux des élèves mais également des entreprises. Il en est de même des formations initiales AFP (attestation fédérale de formation) en 2 ans qui, malgré les ordonnances et réglementations en vigueur, demeurent difficiles à décrocher par les élèves défavorisés. Sans employeur, ces jeunes sont contraints de se rabattre sur la solution d'une structure de transition, ce qui entretient le cercle vicieux.



Exigences démesurées des entreprises?

A la suite des nouvelles réglementations, les entreprises deviennent de plus en plus exigeantes, les apprentis devant correspondre à des critères toujours plus sélectifs. On a parfois l'impression qu'ils devraient être quasiment formés avant même d'avoir commencé! Or, à l'école, ces derniers bénéficient d'un programme qui n'est pas toujours en adéquation avec les besoins de la vie active. Beaucoup sortent en ne sachant ni bien écrire, ni bien compter, ni bien se comporter, ce qui complique la procédure d'engagement. Par sécurité, certains patrons ont alors tendance à choisir les profils les plus scolarisés au détriment des autres.

Jusqu'où sera-t-il possible d'aller? Ce n'est pas en augmentant sans cesse les exigences que l'on pourra revaloriser une filière qui tend à devenir de moins en moins accessible au terme de la scolarité. Enviee par de nombreux pays, notre formation duale ne doit en aucun cas laisser de côté ceux qui y aspirent vraiment, au profit de gymnasiens ou de jeunes adultes en échec ailleurs et contraints de se rabattre sur cette solution sans motivation réelle.

Rôle des formateurs

L'époque où les patrons s'investissaient personnellement pour épauler leurs apprentis au sein de l'entreprise (dictées, calculs, exercices de mise en application, etc.) semble révolue. Amener un apprenti au CFC était un point d'honneur qui tend à disparaître. Le manque de temps, l'excès de bureaucratie et de contraintes diverses, y compris financières, au détriment de la formation proprement dite, découragent plus d'un chef d'entreprise. L'école est souvent critiquée pour la préparation insuffisante des futurs apprentis, mais le manque d'encadrement et de stabilité dans certaines entreprises nuit également à l'image de l'apprentissage. Le taux d'échec important aux examens de fin d'apprentissage dans plusieurs domaines, régulièrement mis en avant par les médias, n'est pas pour rassurer. De ce fait, les parents ont tendance à pousser leurs enfants vers une école jugée plus fiable qu'une vie professionnelle précoce. Dans ce contexte d'insécurité, le rôle de l'entreprise, de ses formateurs, ainsi que les efforts déployés en faveur

de la formation professionnelle devraient être mieux connus du public, afin de remettre en avant les entreprises et attirer de nouveaux adeptes.

Elèves de voie pré-gymnasiale (VP)

Depuis toujours, ces élèves sont orientés d'office vers les structures gymnasiales lorsqu'ils ne sont pas en échec. Pas de sensibilisation sur les métiers, les formations initiales, la maturité professionnelle et les filières supérieures. Peu ou pas de stages. Pas de soutien systématique à la préparation d'un dossier de candidature. Cas échéant, tout doit se faire en privé, d'où le nombre important de bilans de compétences et de suivis des démarches pour lesquels le Centre Patronal a régulièrement été sollicité. Malgré les discours négatifs portés sur la formation duale, soi-disant réservée aux plus faibles, moult élèves de VP auraient une motivation réelle à entrer dans la vie active par le biais d'un CFC avec une maturité professionnelle intégrée. Afin de redorer la voie de l'apprentissage, cette population devrait être informée en toute objectivité, au même titre que les autres, de l'ensemble des filières à disposition.

Echecs en première année dans les hautes écoles (HES et HEU): quelles en sont les causes?

Le taux d'échec en première année des hautes écoles est devenu préoccupant; il représente un coût financier important et conduit bien des jeunes démotivés à abandonner les études. La réputation de ces écoles en pâtit, l'efficacité de la formation est mise en doute. C'est une question sur laquelle planche également le Grand Conseil. Dès l'ouverture du cabinet d'orientation au Centre Patronal, nous avons eu la surprise d'accueillir de nombreux gymnasiens et étudiants de première année des hautes écoles pour des bilans et des conseils avisés. Sachant que des mesures d'orientation existent au sein des gymnases, nous nous sommes penchés sur les raisons qui les poussaient jusqu'à nous. Le suivi des dossiers ces dix dernières années nous a conduits à des constats récurrents. ...



Une méconnaissance de la multitude des professions, des filières à disposition, ainsi que des exigences nouvelles entravent le bon déroulement du processus d'orientation et d'insertion professionnelles.

... *Méconnaissance des filières de formation...*

Au gymnase, les métiers, les filières et les formations supérieures ne sont pas expliqués aux étudiants. La différence entre les HES et les HEU est souvent méconnue. Il en va de même du CFC en 2 ans (formation professionnelle accélérée, FPA), pourtant prévu pour eux. Beaucoup suivent un cursus académique sans projet ultérieur, ce qui nuit à leur motivation et engendre davantage d'échecs. Hormis l'objectif de décrocher une maturité qui ouvre toutes les portes, ils naviguent fréquemment à l'aveugle, avec le choix d'options qui ne sont pas toujours appropriées. Une vision de l'université trop idéaliste engendre des déceptions et des changements de projets en cours de route. Les conseils de la famille peuvent se révéler négatifs et induire l'échec («je te vois en médecine», «on a tous fait l'université»). Le fait d'effectuer un choix par défaut est fréquent, celui de se rallier au projet d'un copain de classe est rassurant. Dans les deux cas, l'échec est prévisible.

... *et du monde professionnel*

Rien n'étant prévu dans les programmes, les gymnasiens n'effectuent que peu de visites d'entreprises, de stages de découverte ou d'expériences professionnelles. Selon les secteurs, les «jobs» d'été ne sont pas faciles à trouver. La connaissance du monde du travail se révèle donc lacunaire, ce qui interfère négativement dans le processus des choix.

Rôle des intervenants dans les gymnases à reconsidérer

L'orientation au sein des gymnases étant facultative, la plupart des étudiants ne s'y intéresse pas. En outre, les conseillers en place ne procèdent pas

à des tests approfondis dans la perspective de faciliter le choix d'une filière appropriée. Les décisions sont souvent mal prises par les intéressés, sur des bases incertaines et avec une méconnaissance des exigences. Un bilan préalable permettrait de mieux cibler les séances d'information auxquelles s'inscrire en priorité et de moins se laisser influencer par les conférenciers. En effet, une présentation décourageante peut conduire à un changement non réfléchi de projet, d'autant plus quand il n'est pas solide.

Les enseignants des gymnases sont peu sensibilisés à la question du devenir de leurs étudiants. La plupart du temps, ils ne sont pas capables de répondre judicieusement à leurs questions professionnelles, faute de temps et de connaissances sur l'ensemble des filières et sur les contenus des programmes qui ont beaucoup évolué. Une formation pourrait leur être dispensée par les conseillers en orientation eux-mêmes, ce qui permettrait de créer une interaction positive entre les étudiants et les intervenants de l'établissement. Les parents, bien souvent démunis face à des changements récurrents, devraient y être associés.

Manque de préparation et d'investissement

En 2016, le Conseil fédéral parlait d'augmenter le niveau de la maturité fédérale pour faire face au taux d'échec universitaire de 50 à 60%! La Confédération et les cantons ont décidé d'évaluer les critères de promotion au secondaire II. L'expérience montre que c'est bien souvent un manque d'anticipation, de planification, de régularité, de perception du volume à ingérer sur l'année, ainsi qu'un travail trop tardif qui induisent l'échec. À l'université, tout se joue sur un seul examen, sans évaluation intermédiaire. Les étudiants peu studieux se trouvent rapidement en échec définitif.

Régulation du nombre de candidatures

Les HES et HEU recourent souvent à des mesures drastiques en matière de régulation du nombre de candidatures. Beaucoup d'étudiants restent sur le carreau sans projet de rechange, malgré de bonnes compétences et une motivation sans faille. Si le projet demeure intact, certains tenteront leur chance à l'étranger. D'autres choisiront une voie nouvelle par défaut avec les risques que cela comporte. Ces régulations ont-elles leur raison d'être lorsque l'on manque de relève dans le métier, comme c'est le cas des médecins en Suisse, par exemple?

HES
Hautes écoles spécialisées.

HEU
Hautes écoles universitaires.

Quelles perspectives?

Il serait nécessaire que des mesures appropriées soient prises par nos autorités pour faciliter le processus du choix professionnel, notamment pour les étudiants des voies académiques, tout en revalorisant l'apprentissage. Dès la fin de l'école obligatoire, les élèves, quel que soit leur cursus, devraient être régulièrement informés des filières à disposition et de leur évolution, notamment du cheminement possible vers les hautes écoles par le biais d'une maturité gymnasiale, mais également d'une maturité professionnelle ou spécialisée. Cela contribuerait assurément à revaloriser la formation professionnelle CFC et diminuerait l'engouement démesuré pour la voie du gymnase. Des prestations d'orientation plus développées devraient être activées pour répondre aux besoins bien réels des élèves de ces voies. Ces deux mesures d'importance feraient déjà la différence. En effet, compte tenu de notre expérience et des retours donnés par les familles des adolescents que nous suivons depuis 2008, nous constatons que le taux d'échec diminue considérablement lorsque les jeunes ont un projet affirmé (suite à un bilan de compétences par exemple) et qu'ils sont parfaitement informés des programmes, des réglementations ainsi que des exigences liés à leurs formations, qu'elles se déroulent en entreprise ou au sein d'une école, et quel qu'en soit le niveau.

POINT FORT/ LA POLITIQUE «JEUNES ADULTES EN DIFFICULTÉ» DU CANTON DE VAUD

Depuis 2006, le Canton de Vaud a développé deux dispositifs visant les 18–25 ans bénéficiaires d'aide sociale et sans formation professionnelle. Le but: pousser à tout prix les jeunes vers le marché du travail, avec des formations rapides et des sanctions en cas de non-collaboration. Des interventions qui omettent la réalité du tissu économique.

**CHRISTOPHE AMIGUET, PATRICIA BLUNIER CERRUELA, MARLYNE NGIUVU,
TRAVAIL DE BACHELOR HES-SO EN TRAVAIL SOCIAL**

Depuis les années 1990, on assiste au passage d'une politique sociale basée sur le plein emploi à un Etat social actif, qui repose sur l'idée de responsabilité individuelle. Par son principe d'activation, qui vise à maintenir ou à réinsérer l'individu sur le marché du travail, il semble principalement toucher «les personnes qui étaient déjà les plus vulnérables à l'égard des critères de performance qu'exige le marché de l'emploi: les plus âgés et les plus jeunes» (René et al., 2001, p. 127).

Devenir adulte se traduit par la nécessité de devenir autonome et financièrement indépendant. Cela dépend de la réussite de l'insertion professionnelle du ou de la jeune ou de la situation financière des parents. Environ 70% de la population entre 18 et 25 ans touchant l'aide sociale n'a pas achevé de formation professionnelle, contre 30% des personnes de ce groupe d'âge dans la population globale (CSIAS, 2014, p. 1). Selon Véréna Keller (2007, p. 3), «(...) les jeunes sont devenus une catégorie spécifique parmi les bénéficiaires de l'aide sociale». A qui doit profiter l'aide sociale? Qui «mérite» d'être aidé et à quelles conditions? Ces questions ont été sujettes à controverses à toutes les époques. La délimitation du groupe que la communauté accepte d'aider a évolué au fil du temps et, avec elle, la notion de «bon» pauvre. Depuis 2006, les prestations d'aide sociale dans le canton de Vaud s'intitulent «Revenu d'Insertion» (RI), indiquant l'accent mis sur l'insertion socio-professionnelle.

Les dispositifs vaudois pour les jeunes adultes en difficulté

Dans cette optique, depuis les années 2000, une attention toute particulière a été portée aux jeunes de 18 à 25 ans bénéficiaires de prestations d'aide sociale et sans formation professionnelle. Deux dispositifs visant une population de 18 à 25 ans, la Formation Pour Jeunes Adultes en Difficulté (FORJAD) et le Protocole Jeunes Adultes en Difficulté (JAD), ont successivement été mis sur pied, respectivement en 2006 et en 2015.

Le programme FORJAD est destiné aux bénéficiaires du Revenu d'Insertion (RI) âgés de 18 à 25 ans sans formation initiale, souhaitant se former et ayant besoin d'un suivi individualisé pour y parvenir. Il est composé de quatre phases: la mise en place de mesures préparatoires adaptées (MIS JAD) permettant l'accès à l'apprentissage; l'obtention d'une bourse d'étude permettant de quitter le RI; un suivi personnalisé sur quatre axes (professionnel, scolaire, personnel, social) pendant la formation; l'engagement en emploi des jeunes à la fin de leur formation.

De nouvelles directives tendant à une affectation systématique des 18–25 ans en Protocole JAD ont été décidées à la fin de l'année 2016. Cette nouvelle orientation consiste à analyser la situation des jeunes qui sollicitent l'aide sociale durant trois mois, durant lesquels le ou la jeune ne touche pas de prestation financière. Les parents sont également mobilisés. Durant ce laps de temps, la situation est évaluée et des mesures sont mises en place. La prestation financière passe de Fr. 977.– à 789.–; en contrepartie, un bonus de formation est accordé en cas de

participation. Cette nouvelle directive met bien l'accent sur la volonté du canton d'activer à tout prix le ou la jeune requérante. Des sanctions financières, avec ponction d'un tiers du forfait, pourront être appliquées en cas de refus de collaboration ou d'abandon de mesure.

Ces deux dispositifs, FORJAD et Protocole JAD, constituent une réponse politique majeure à la problématique des jeunes sans solution au terme de leur scolarité obligatoire.

Face à ces programmes, nous nous sommes demandé-e-s quelle part la société accorde à l'intérêt et aux choix personnels des jeunes, à leur parcours, leur développement et leur intégration dans la communauté.

Le point de vue des jeunes

L'échantillon utilisé pour notre étude est composé de trois jeunes interrogés à deux reprises selon la méthodologie du récit de vie. Cette méthodologie consiste à donner la parole aux personnes, expertes de leur situation, pour saisir une réalité sociale telle qu'elle a été vécue «de l'intérieur».

Les jeunes interrogé-e-s partagent des parcours de vie rythmés par un nombre élevé de ruptures liées à des thématiques communes (migration, absence de formation professionnelle). Néanmoins, le désir de continuité ressort uniformément des entretiens. Le projet professionnel du Protocole JAD impose des mesures, alors que les jeunes recherchent une formation professionnelle leur permettant d'avoir un salaire: «J'ai dit: «comment ça, mesures de réinsertion? Moi, je cherche un apprentissage», mais y m'ont dit: «ouais mais c'est pour la suite et tout», alors j'ai accepté.» L'aspect plus contraignant et restrictif du dispositif JAD semble représenter une aide pour des jeunes adultes dont le parcours de vie est marqué par l'absence de structure. Le cadre rigoureux de la prise en charge semble répondre à un besoin d'être occupé.



Photo: © Eric Roset

En Europe, tous les Etats n'ont pas les mêmes systèmes de transition à l'âge adulte. Certains pays, comme la Suède ou la Norvège, encouragent une transition lente permettant aux jeunes de réaliser leurs expériences personnelles avant d'intégrer plus tardivement une formation. Dans ce système, la participation sociale ne se focalise pas sur l'insertion professionnelle, contrairement à la Suisse. Si en Suisse l'intégration sociale des jeunes adultes passe nécessairement par une intégration professionnelle, il nous semble nécessaire de questionner les voies d'accès au marché du travail. Or, il se trouve que cet accès n'est pas garanti pour toutes et tous. La politique JAD du Canton de Vaud mobilise des moyens en mettant l'accent sur les jeunes, sans parvenir à agir sur l'autre versant de cette intégration, le marché de l'emploi.

Les mesures constituent une contrainte positive qui permet de sortir d'une situation d'attente et de développer des compétences personnelles: «Je me suis dit que c'était juste pour nous embêter ... juste pour qu'on reste pas à la maison ... après j'ai découvert que chaque chose avait son but quoi ... d'abord m'évaluer ensuite expliquer comment j'étais ... dans quoi j'suis fort, dans quoi j'suis moins fort et pis travailler là-dessus quoi ...»

L'élément qui ressort des discours est le besoin de trouver du sens aux mesures et contraintes. Les jeunes adultes de notre échantillon se réapproprient le dispositif JAD. Ils et elles se projettent dans un idéal professionnel, rêvant de mobilité sociale ascendante. «Je vais faire un apprentissage d'assistant en pharmacie, puis une maturité pour pouvoir aller à l'université en pharmacie comme je voulais le faire en Tunisie», «... garde-frontière. Mais j'ai besoin de faire un CFC avant pour ça». Les projets professionnels sont uniformément inscrits dans la durée, avec des buts à long terme.

Les jeunes voient le dispositif JAD et les mesures comme un tremplin vers la concrétisation de leur projet de formation. Néanmoins, le besoin des jeunes de notre échantillon de trouver un sens à l'imposition de MIS à travers la construction d'un projet professionnel ne semble pas être une conviction personnelle dès le départ. Cela pose la question des limites de l'intégration professionnelle qui vise une stabilité professionnelle durable, tout en passant par une réinsertion rapide dans une formation.

Transformation des pratiques

Le principe d'activation transforme les pratiques des intervenantes et intervenants sociaux/aux. Ces derniers ont maintenant pour mission de favoriser la capacité de travailler de celles et ceux jugé(e)s aptes – dont les jeunes adultes au RI – par une large palette de mesures et d'incitations. Le protocole JAD, comme tant d'autres dispositifs, se révèle paradoxal en ce qu'il exige que les jeunes assument rapidement des responsabilités. Toutefois, leur responsabilité est relative puisqu'elle est fonction du contexte d'aide contrainte dans lequel ils et elles se trouvent.

Limites des politiques d'intégration professionnelle

Dans la perspective de l'intégration socio-professionnelle des jeunes en particulier, les interventions des politiques devraient se focaliser sur le tissu économique dans une vision plus large du parcours scolaire et professionnel. Toutes les mesures de formation, même si elles sont nécessaires, ne sauraient être suffisantes sans prendre en compte le tissu économique du moment. Un soutien aux employeurs pour permettre la création de nouvelles places d'apprentissage et au-delà, de nouvelles places de travail devrait accompagner le dispositif mis en place. Les assurances chômage et invalidité (LACI et AI) connaissent de telles mesures de soutien depuis très longtemps.

En conclusion, nous voyons que les politiques d'intégration professionnelle, telle que voulues par les politiques, montrent ici leurs limites. En voulant contrôler des individus dits «inactifs», en renforçant les moyens de contrôle, en cherchant à diminuer les montants des prestations accordées aux personnes, ces politiques évitent d'aborder la question d'une véritable intégration sur le marché du travail, construite avec les acteurs économiques. Le risque est qu'au fil des réformes, qui ne résolvent pas vraiment la question de l'intégration des jeunes (et des moins jeunes), ce dispositif renforce leur stigmatisation et leur exclusion. ■

LITTÉRATURE

- Office fédéral de la statistique OFS (2015). *Protection sociale, Statistique suisse de l'aide sociale 2014: résultats nationaux*. Récupéré de: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>
- Keller, V. (2014). L'Assistance publique s'est-elle démocratisée? *Services publics*, 5, p. 7.
- Maillard, P.-Y. (2015). Notre politique évite la trappe de l'aide sociale. *Le Temps*, 17 avril.
- René, J. F., Goyette, M., Bellot, C., Dallaire, N., & Panet-Raymond, J. (2001). L'insertion socioprofessionnelle des jeunes: le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité. *Lien social et Politiques*, 46, 125-139.

JEUNES EN DIFFICULTÉ : DES ÉTUDES OU UNE FORMATION PROFESSIONNELLE PLUTÔT QUE L'AIDE SOCIALE

Le Conseil d'Etat s'est fixé un objectif ambitieux dans son programme de législature 2017-2022: créer 1000 places d'apprentissage et renforcer l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté. Dans ce cadre, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) collaborent activement au renforcement de la formation (duale et en école) des jeunes de 18 à 25 ans.

Depuis plusieurs années, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) mène une politique active d'orientation des jeunes en difficulté vers la formation. Avec la révision de la Loi sur l'aide sociale vaudoise (LASV) en janvier 2017, il s'est fixé pour objectif de transformer l'aide sociale (RI) pour les 18-25 ans en soutien à la formation, soit de leur attribuer une bourse - en tenant compte des ressources des parents - plutôt que le Revenu d'insertion (RI).

On constate aujourd'hui que cette stratégie porte ses fruits : pour la première fois depuis l'instauration du RI en 2006, le nombre des jeunes de 18-25 ans à l'aide sociale a connu une baisse de -17,2% entre janvier 2017 et janvier 2018.

Dans le cadre d'un processus coordonné par le Chef du DSAS entre les différents départements et services concernés, le DFJC accroît ses efforts de soutien à la transition entre la scolarité obligatoire et la formation secondaire, en particulier pour les jeunes qui ont des lacunes scolaires, un projet professionnel peu abouti ou qui vivent une situation sociale complexe. Il soutient des mesures qui faciliteront l'accès aux filières CFC et AFP (titres fédéraux reconnus) de ces jeunes en transition. Il augmente par exemple son soutien au modèle désormais éprouvé des réseaux d'entreprises formatrices. Plusieurs entreprises qui ne pourraient pas assurer seules la formation d'apprentis se regroupent, coordonnent leurs actions en partenariat avec le canton et ses écoles professionnelles. On en attend la création de 50 places d'apprentissage en 2018 et davantage ultérieurement.

Le développement sous la forme pilote d'un apprentissage en formation mixte (plein temps / dual) fait aussi l'objet d'une offensive qui promet la création de 40 places d'apprentissage réservées à des jeunes au RI ou en mesures de transition. Un dispositif destiné à intégrer professionnellement des jeunes migrants est aussi déployé. Il prévoit la prise en charge de 90 migrants en formation duale prolongée et de 10 migrants en places de pré-apprentissage.

Un deuxième train de mesures est en préparation. Il vise à prévenir les ruptures en apprentissage et à faciliter, à l'instar de ce qui se fait en Suisse alémanique, encore davantage l'accès à la filière AFP. Délivrant un certificat professionnel de niveau fédéral dans quelques métiers à qualifications modestes, elle peut ensuite être prolongée vers le CFC.

Avec leurs efforts conjugués, le DSAS et le DFJC tablent sur la création, en 2018, de quelque 310 nouvelles places d'apprentissage pour ces jeunes en recherche d'insertion professionnelle. Il espèrent pourvoir compter sur un soutien actif des communes pour parvenir à leur objectif : créer 1000 places d'apprentissage d'ici 2022.



(jdc)



Enseignants (SER)

Georges Pasquier
président du SER

La perte du goût de l'avenir

« Si tu travailles bien à l'école, tu réussiras dans la vie », cette antienne que les moins jeunes d'entre nous ont maintes fois entendue était souvent avérée au temps où la transition était linéaire. École-apprentissage-métier, école-études-profession, les ruptures étaient moins nombreuses et vécues comme des échecs. Aujourd'hui, elles sont beaucoup plus fréquentes et le sentiment d'échec est loin d'avoir disparu. Les formes de la transition se sont complexifiées, multipliées, et elles restent pour l'institution comme pour ses acteurs un des points sensibles du parcours d'un individu. Il est bon que le Bulletin de la CIIP en traite, avec tout le sérieux qu'on lui connaît, dans ce 3^e numéro.

Dès le début des années 2000, les associations d'enseignants ont mesuré les problèmes grandissants que suscitaient les transitions entre école obligatoire, formation subséquente et monde du travail. A tel point que nos associations cantonales ont suivi, et souvent appuyé, avec attention ce qui était entrepris dans chacun des cantons. A tel point aussi que le Syndicat des enseignants romands (SER) et Lehrerinnen und Lehrer Schweiz (LCH) ont travaillé de concert à l'émergence des « lignes directrices » adoptées en 2006 par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), les organisations faïtières et la Confédération.

Mais de nombreuses questions subsistent: Pourquoi les parcours de formation et d'orientation de nos jeunes sont-ils aussi peu linéaires, aussi perturbés? Y-a-t-il une fatalité de l'errance? Y-a-t-il un droit, ou même un bénéfice, à l'errance, à l'hésitation, à l'erreur? Ces « lignes directrices » vont-elles dans le sens d'une meilleure qualité de vie? Est-il réaliste, est-il sain de vouloir éliminer le tâtonnement et les échecs lors de la formation? Comment chacun peut-il trouver au mieux sa place dans la société?

Dans notre système éducatif où les administrations restent cantonales, les difficultés de transition sont plus ou moins grandes suivant où l'on se trouve, mais le nombre d'institutions, de structures d'aides et de repêchage, d'appui et de mesures institutionnelles censés les pallier est considérable. Le passage de l'école obligatoire à la suite des études, des apprentissages et de la formation professionnelle est une véritable difficulté pour tous, il s'avère être un sérieux problème pour la moitié de nos jeunes et finit par devenir une authentique galère pour un certain nombre de laissés pour compte.

Les Assises romandes de 2014

Forts de ces différents constats, les membres du groupe d'organisation des Assises romandes (que le SER met sur pied tous les deux ans depuis 2002) ont opté pour initier une journée de réflexion sur la zone la plus grise, voire la plus noire de la

transition, en recourant entre autres à la projection d'un film-témoignage qui donne la parole à trois jeunes adultes, qui sont de ceux pour qui ces étapes de transition se sont avérées une succession d'échecs et de galères (voir dossier du numéro 7/2014 de l'Éducateur). Cette édition des Assises, qui a eu lieu le 27 septembre 2014, a permis en outre d'écouter plusieurs spécialistes, des représentants des parents et des directeurs d'établissement, ainsi que la Conseillère d'État Anne-Catherine Lyon, alors présidente de la CIIP. Les apports et les échanges de cette journée ont conduit son « grand témoin », Simon Darioli, à en appeler « à l'ouverture d'esprit, à la remise en question et à la franchise ».

Au-delà de quelques exemples de transition réussie malgré les très grandes difficultés, il a été constaté que le système éducatif devait aussi déplorer le fait qu'un nombre indéterminé d'individus « disparaissaient » dans la nature, et échappaient à tout relevé et à toute statistique. D'après le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ou l'Office fédéral de la statistique (OFS), on peut parler de quelque 30'000 jeunes qui se trouvent ainsi sans formation ou sans travail. On peut espérer que, pour certains d'entre eux, cette situation n'est pas définitive, mais les données pour l'affirmer font cruellement défaut. Ce n'est que l'utilisation systématique dès 2017 du numéro AVS pour établir la « traçabilité » de chaque individu qui permettra d'obtenir des statistiques fiables.

Un processus de « désaffiliation »

Au cœur d'une société régie par la réussite sociale et la performance professionnelle, les difficultés vécues dans la période de transition peuvent conduire à une exclusion sociale, compliquée de pertes d'espoir et d'estime de soi. Le changement des rapports sociaux dans les agglomérations fait que les individus fonctionnent plus en réseaux qu'en appartenances. L'exclusion sociale se nourrit alors de la perte de réseaux (scolaires, professionnels, etc.) et fait de ces jeunes et de ces adolescents en péril de véritables « désaffiliés », qui cherchent à échapper à leur



Enseignants (SER)

solitude en se regroupant sur d'autres bases, de rupture, dans des bandes, en opposition de comportement, pour avoir le sentiment d'avoir une identité. Les difficultés économiques, les processus sélectifs grandissant dans les écoles, ne font qu'aggraver le phénomène. Lorsque des enquêtes montrent qu'un grand nombre d'adolescents déclarent s'ennuyer au secondaire I, comment s'étonner qu'on rencontre beaucoup de fatalisme et un déficit de sens et de plaisir d'apprendre ? La désaffiliation est galopante et nombre de jeunes perdent, avec l'espoir, le goût de l'avenir.

Faut-il combattre l'errance ?

Le projet Transition (initié sur la base des « lignes directrices de 2006 » susmentionnées) vise clairement à limiter les changements de formation ou d'école, les années d'attente, les abandons d'études et d'apprentissage, les changements d'orientation, les erreurs de parcours. Les professionnels des structures de transition soulignent quant à eux la difficulté des jeunes à bâtir un projet professionnel valable et viable.

La question de savoir s'il n'est pas naturel à cette époque de la vie de suivre un parcours qui n'est pas linéaire peut paraître légitime. N'est-il pas aussi formateur de se tromper, de tâtonner, de bifurquer ? D'aucuns s'inscrivent dans une perspective d'émancipation collective et revendiquent ce droit à l'errance. De nombreux cursus scolaires chaotiques de personnages devenus célèbres peuvent leur donner raison.

Il faudrait faire une différence entre les réelles erreurs d'aiguillage et celles qui ne le sont pas.

Pour le SER, la construction de la confiance et de la conscience de soi n'est pas automatique et demande souvent du temps pour faire grandir les individus. En limitant drastiquement l'errance, on croit favoriser l'insertion professionnelle. Mais si c'est au mépris de l'émancipation collective, on risque de générer plus de frustrations et d'insatisfactions que de réussites professionnelles.

Une problématique majeure

Même si l'on admet de légitimes hésitations, le fait que plus d'un jeune sur deux n'ait pas suivi un parcours linéaire montre que l'on doit remettre en cause un système « où les normes d'accès opèrent davantage que les orientations personnelles des individus »¹. Quand les entreprises ont le choix, elles préfèrent prendre en apprentissage des jeunes plus âgés, plus mûrs, qui ont fait un peu de collège ou un début de formation.



Paru dans l'Éducateur 08/06.

Les solutions transitoires s'en trouvent légitimées, dans un système de formation qui n'est pas construit comme tel. Et les différences entre Suisse romande et Suisse allemande ne font que rendre encore plus perplexe qui cherche à analyser la pertinence de la gestion institutionnelle de cette période difficile du parcours obligé de tout futur adulte dans notre société. Un ouvrage de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD) de 2007 taxe cette transition de l'école à la vie active de « problématique majeure », tout en affirmant que « seule une vision globale permettra de comprendre le jeu des réorientations à venir et les enjeux de la deuxième transition, de la fin du secondaire II au monde du travail »¹.

Si de considérables progrès ont été faits et le seront encore, et les pages du présent bulletin sont là pour le prouver, qu'est-ce qui nous fera sortir de cette logique de soins palliatifs, sinon une volonté politique affirmée, fondée sur une vision globale ? Sans être franchement pessimiste, le SER ne nourrit pas de trop gros espoirs.

¹ Behrens, M. (dir.). (2007). *La transition de l'école à la vie active ou le constat d'une problématique majeure*. Neuchâtel: IRDP.

☞ Pour aller plus loin

Lisez en ligne les deux dossiers de l'Éducateur sur les Assises romandes de l'éducation 2014 portant sur la transition :

Pasquier, G. (2014). Formation sans avenir. Des jeunes dans un cul-de-sac. In *Éducateur*, 7.

Eggler, D. (2014). Assises 2014 – L'essentiel. In *Éducateur*, 11.

Pistes d'accrochage: les alliances éducatives école-famille

Même si le décrochage résulte de multiples causes, la recherche pointe une piste de solution fertile: une collaboration intensifiée avec les familles.

Dr. Chantal Tièche Christinat, professeure suppléante, coresponsable du Laboratoire Accrochage Scolaire et Alliances Éducatives (LASALÉ), HEP-Vaud, & Anne-Françoise de Chambrier, assistante docteurante, HEP-Vaud.

Le décrochage scolaire est le résultat d'un jeu d'influence qui se trame entre différentes variables relevant aussi bien des systèmes mésosociaux – les déterminants institutionnels et familiaux – que des systèmes microsociaux, constitués de déterminants individuels et interpersonnels. Prises isolément, les variables repérées ne déterminent pas en elles-mêmes le décrochage qui résulte de leur enchevêtrement et de la dynamique processuelle du phénomène. Ainsi, chaque jeune en situation de décrochage scolaire présente un parcours singulier et personnel, chaque variable ayant un poids relatif (Feyfant, 2011; Guigue, 2013).

Néanmoins plusieurs travaux mettent en évidence l'importance des variables issues des systèmes scolaires et familiaux pour rendre compte de trajectoires d'élèves en situation de décrochage (Potvin & Pinard, 2012). Prenant acte de ces résultats, plusieurs programmes de prévention et d'accrochage scolaire incitent notamment à intensifier les relations-école-famille.

Pistes d'accrochage

Le renforcement du lien entre l'école et la famille fait partie des recommandations de La Haye (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe, 1996) et prend sa place dans la majorité des politiques scolaires du XXI^e siècle en tant que paramètre indiscutable.

Suite à ces recommandations et injonctions, plusieurs mesures ou dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire cherchent à promouvoir un engagement parental accru aussi bien à l'école qu'à la maison. Vu sous cet angle, il pourrait ainsi paraître que l'effort à fournir se situe essentiellement du côté des parents. Cependant, une lecture plus détaillée des conditions de mise en place de l'implication parentale montre la nécessité de construire et de développer entre l'école et la famille des alliances éducatives.

Quelques dimensions nécessaires à la construction des alliances

De prime abord, il importe de rappeler que l'implication des parents ne peut se faire sans perspective de changement institutionnel. Les travaux déjà anciens en sociologie de l'éducation mentionnent que l'existence de tensions et de malentendus entre l'école et la famille ne peut être levée sans que l'école fasse l'objet de débats et concède des compromis (Maulini, 1999). Ce constat est conforté par les propos tenus par des enseignant-e-s, des éducateurs/trices, des directeurs/trices œuvrant au sein des MATAS, dispositif vaudois de prise en charge d'élèves en risque de rupture scolaire (Tièche Christinat, Angelucci & de Chambrier, 2016). Il apparaît ici très clairement qu'une collaboration avec tous les parents suppose des attitudes d'écoute, de communication et d'ouverture de la part de l'école. Construire des alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire suppose aux yeux de nos interlocuteurs que l'école donne une place aux parents, qu'elle suscite leur participation volontaire et leur offre un soutien éducatif. Les deux facettes de l'engagement parental, à savoir une implication à domicile et dans la vie scolaire, requièrent apprentissages et régulations. Dans les programmes d'accrochage, la nécessité de faire alliance avec les parents pour (re)construire le lien école-famille et ainsi leur permettre de développer avec leur enfant et l'école un nouveau projet scolaire apparaît comme une étape préalable à toute autre démarche.

Toutefois, favoriser l'implication des parents à domicile ne peut se réduire à la seule injonction d'aider et de s'intéresser à l'enfant. En effet, les pratiques éducatives parentales des élèves en situation de rupture scolaire peuvent, pour différentes raisons, être éloignées des pratiques éducatives souhaitées ou déclarées comme

efficaces. La mise en place des pratiques scolaires et éducatives au domicile de l'enfant nécessite de la part de l'école une compréhension de l'environnement sociofamilial de l'élève et de la part des parents une connaissance du système scolaire, des objectifs visés et des codes nécessaires au travail et à la réussite scolaires.

À ces éléments plutôt formels s'ajoute également un élément plus affectif ou pragmatique qui consiste à accompagner les parents à l'école et dans la classe et leur permettre d'affronter le regard et le jugement d'autrui. L'établissement d'un rapport de confiance entre enseignant-e-s et parents fait partie des conditions nécessaires à l'accrochage scolaire.

L'amélioration des relations-école-famille et le développement des alliances éducatives doivent s'inscrire dans la durée et pas seulement le temps d'un programme ou d'un projet pédagogique.



Cette relation complexe se construit, se développe ou se rompt au fil des années, la confiance réciproque s'avère être un gage de réussite scolaire et un élément stabilisateur des alliances éducatives.

L'amélioration des relations école-famille et le développement des alliances éducatives doivent s'inscrire dans la durée et pas seulement le temps d'un programme ou d'un projet pédagogique. Par exemple, le rapprochement école-famille durant trois mois (temps du placement MATAS) devrait être considéré comme une amorce permettant à chaque acteur éducatif de trouver une véritable place dans la collaboration école-famille. Pour terminer, le développement d'activités communes exécutées à l'école et à la maison semble être une piste favorable à la création du lien entre l'école et la famille ainsi qu'à la réussite scolaire. À titre d'exemple, un projet de prévention du décrochage mené dans un quartier défavorisé de Montréal a permis l'implantation de périodes de jeux logico-mathématiques et inter-culturels aussi bien à domicile qu'à l'école. Parents et enseignant-e-s sont amenés à échanger autour des observations menées pendant la période de jeu. L'engagement parental a entraîné de manière notoire une amélioration des performances des élèves, de leur motivation et de leur engagement scolaire. Un projet relativement semblable dénommé Mathplay est actuellement mis en place dans quatre pays (Belgique, France, Luxembourg et Suisse) dans les deux premières années de la scolarité.

Un vrai impact

Les dimensions des alliances éducatives esquissées et les éléments qui permettent de stabiliser les premiers développements d'alliances éducatives entre l'école et la famille ne sont pas exhaustives et ne peuvent être transférées sans tenir compte des contextes d'implantation. Par ailleurs, les premières alliances éducatives sont sans aucun doute fragiles et nécessitent probablement que l'école veille à les initier. Toutefois, elles sont reconnues pour l'impact qu'elles jouent dans la réussite scolaire et dans la lutte contre le décrochage scolaire. •

Références

- Feyfant, A. (2011). «Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire». *Dossiers d'actualité Veille et Analyses*, 63, 1-13.
- Guigue, M. (2013). *Les déchirements des institutions éducatives: jeux d'acteurs face au décrochage scolaire*. Paris: l'Harmattan.
- Maulini, O. (1999). «La tranquillité ou le débat? Petit éloge de la dispute entre les familles et l'école». *Educateur*, 3, 9-15
- Potvin, P. & Pinard, R. (2012). «Deux grandes approches au Québec en prévention du décrochage scolaire: l'approche scolaire et l'approche communautaire». Dans J.-L. Gilles, P. Potvin & C. Tièche-Christinat (dir.), *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire* (p. 129-147). Berne: Peter Lang.
- Tièche-Christinat, C., Angelucci, V. & de Chambrier, A.-F. (2016). «La famille, un allié essentiel à l'accrochage de l'élève». *Éducation & Formation*, 304-01, 25-37.

Sortir de l'enfance, et ensuite?

Le but de cet article est de poser certains enjeux liés au cadre contemporain dans lequel la jeunesse transite vers l'âge adulte. En mobilisant une perspective socioanthropologique, le propos vise à mettre en évidence le défi de transformation de soi auquel la jeunesse fait face, en considérant notamment les injonctions d'autonomie, d'authenticité et de responsabilité qui lui sont adressées.

Géraldine Duvanel, Enkidu conseil

La transformation au cœur de l'adolescence

Dans son étymologie, le terme «adolescent» provient du verbe latin *adolescere* qui veut dire grandir. Ce terme prend toute signification lorsque l'on sait que *adultus* constitue «la forme accomplie» du verbe *adolescere* (Jeffrey, 2004, p. 242). L'adolescence est donc une terminologie utilisée pour qualifier le «stade intermédiaire durant lequel l'individu (...) n'est plus un enfant et pas encore un adulte (...)» (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 2), la «phase de préparation à l'exercice des rôles adultes» (Galland, 2000, p. 333), «un tournant décisif dans le processus de socialisation qui implique des tensions liées aux changements de rôles, aux pressions extérieures et intérieures (...)» (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 20) ou encore, un phénomène social (Gauthier, 2010). L'adolescence s'apparente donc à un entre-deux, à un temps de latence, un temps d'incertitude nécessaire pour que se réalise le passage vers une autre manière d'être soi.

La nécessité de se mettre en scène autrement révèle la transformation identitaire et statutaire que chaque jeune doit opérer pour se faire reconnaître un statut nouveau. Cette transformation, reconnue comme périlleuse par nos aînés, était autrefois accompagnée et soutenue par un ordre de séquences rituelles (Van Gennep, 1909). Tout d'abord des rites de séparation, voire de rupture (rites préliminaires) marquaient l'abandon du statut d'enfant et constituaient une condition *sine qua non* à l'entrée dans la marge. Ensuite, la phase de l'incertitude par l'expérience de la marge, construite comme un temps de mise à l'épreuve, d'apprentissages, de définition de repères symboliques, etc. (rites liminaires) visant activement la transformation. Finalement, des rites d'agrégation venaient marquer le retour à la vie normale (rites postliminaires). Une fois transformé, le



© Gianni Ghiringhelli

jeune est alors réintégré, il est durablement reconnu apte à porter des responsabilités et à occuper des fonctions au sein de la collectivité¹. Ces séquences rituelles avaient pour but de garantir la cohésion sociale en assurant l'intégration de ses membres, ainsi qu'en prévenant les désordres émotionnels et sociaux inhérents à toute phase de transformation individuelle (Jeffrey, 2008).

Depuis plusieurs décennies, le contexte des sociétés occidentales est fort différent. Les rites de passage sont privatisés (Lalive d'Épinay, 1996) et les aînés n'accompagnent donc plus leur jeunesse au cœur du passage à l'adultéité, promouvant et reconnaissant avant tout la possibilité et la capacité de chacun-e à définir sa propre destinée. Les adolescent-e-s d'aujourd'hui construisent ainsi eux/elles-mêmes la marge, c'est-à-

dire la phase liminaire et les expériences qui s'y rapportent, en portant la responsabilité de son efficacité (son potentiel de transformation), de son aboutissement vers un statut reconnu. Accéder à une place dans la société témoigne de la capacité du jeune à fermer la parenthèse de la phase liminaire, étape anthropologiquement nécessaire pour que le passage aboutisse.

L'adolescence aux prises avec des injonctions sociétales

Le changement de statut attendu aujourd'hui chez les jeunes consiste moins à *devenir adulte* (d'ailleurs, savons-nous vraiment ce qu'est être adulte aujourd'hui?) qu'à *devenir un individu autonome, responsable et accompli* (Soulet, 2005). Ces caractéristiques, fortement valorisées auprès des jeunes, mais également de tout un chacun, émanent d'un modèle de société contemporain duquel il est possible de dégager trois injonctions majeures (Bajoit, 2012). Celles-ci exposent le contexte symbolique dans lequel les adolescent-e-s sont pris-e-s et avec lequel ils/elles jonglent dans leur quête d'un nouveau statut.

Tout d'abord, «*deviens toi-même*!» Cette injonction à l'autonomie et à l'authenticité ouvre les possibles et offre le droit de s'épanouir, de suivre ses envies. Or, plus qu'un droit à la liberté, c'est aussi un devoir, celui de se construire par soi-même, un parcours singulier, original et authentique.

Ensuite, «*vis ta vie avec passion*!» C'est là une injonction au bonheur et au sentiment d'accomplissement personnel qui plane sur la tête de chacun. Aux antipodes de toute monotonie, l'existence valable semble être celle où l'individu est en accord parfait entre *ce qu'il est* et *ce à quoi il aspire*.

Finalement, «*prends garde à toi*!» Cette injonction à la responsabilité de soi-même, de ses propres réussites, mais également de ses échecs, place le jeune tantôt en posture d'ascension vers la gloire, tantôt de glissade vers l'échec, chacun des chemins impliquant d'en récolter le prestige ou d'en assumer les jugements désapprobateurs.

Une injonction supplémentaire, une attente massive pourrait-on dire, à l'égard des adolescent-e-s inscrit-e-s dans ce processus de passage, chapeaute et englobe ces trois injonctions révélées par Guy Bajoit. Plus qu'une attente, il s'agit d'un «projet identitaire» (Bajoit, 2012, p. 107) que la collectivité adresse uniformément à la jeunesse. Cette attente pourrait se traduire de cette manière: «*Insère-toi dans la société de manière utile et productive, réalise-toi par tes propres moyens, tout en démontrant ta capacité à devenir indépendant et autonome.*» Cette injonction (quelque peu contradictoire) à la performance et à l'épanouissement présume que chacun-e développe une capacité de se mettre en scène pour être vu et reconnu comme un individu maître de sa propre histoire et fait de la jeunesse «un monde de vainqueurs et de vaincus», un monde qui fabrique des champions et les perdants (scolaires notamment) (Dubet, 2010, p. 16).

Pas tous égaux...

Qu'en est-il alors des adolescent-e-s qui, en raison de particularités dans leur trajectoire individuelle, de vul-

néralités personnelles ou sociales, de déficits multiples ou encore de leur position dans la structure sociale, ne peuvent participer, de manière active et si possible originale, à la production de la vie collective? Qu'en est-il des jeunes *peu équipés, mal armés* qui, dans ce temps de latence et de transformation d'eux-mêmes, ne disposent pas du même jeu de cartes que certains de leurs pairs?

Les jeunes qui disposent de peu de ressources (matérielles, informatives, affectives et relationnelles), de possibilités de choix et de terrains d'expérimentation qui leur soient favorables, expérimentent ce temps de transformation comme un temps marqué par l'adversité. Cette adversité, c'est avant tout le risque de ne pas avoir de place, le risque de n'être rien; c'est l'obligation d'agir constamment par stratégies d'anticipation pour garder un sentiment de contrôle sur sa propre existence. Le défi s'avère donc particulièrement grand pour une partie de la jeunesse ayant intégré une double impossibilité: celle d'accéder au projet collectif qui lui est pourtant destiné; celle d'accéder à un statut et au sentiment d'existence qui s'y rapporte. Cette jeunesse *peu équipée, mal armée*, se trouve donc inexorablement face à deux voies envisageables². L'une, que l'on pourrait qualifier de *résignée*, où le jeune endosse l'absence de regards approbateurs, l'inconsidération durable, demeurant pris et entravé par son incapacité à changer le cours des choses. La souffrance sociale est vécue de plein fouet, sans mise à distance possible, sans logique de protection. L'autre que l'on pourrait qualifier de *dynamique*, où le jeune cherche à limiter autant que possible le risque de n'être rien. Il définit des chemins de traverse, des voies marginales coconstruites avec un public de pairs, tantôt qualifiés de *perturbateurs*, de *décrocheurs*, de *délinquants*, etc., qui lui permettront d'être vu positivement, déjouant ainsi momentanément la souffrance sociale qui le guette. Le jeune endosse ici certes la déconsidération et la désapprobation, mais n'est-ce pas une option salvatrice dans une société où mieux vaut être mauvais que n'être rien?

Quitter l'enfance se fait aujourd'hui *en solitaire, au milieu de tous*. Si une grande partie de la jeunesse traverse sans difficulté majeure ce passage périlleux grâce à des points d'appui multiples et nécessaires pour passer d'une rive à l'autre, force est de constater que, pour d'autres, éprouver un sentiment de reconnaissance, d'accomplissement et de consonance existentiel (Bajoit, 2012), accéder à un statut nouveau et à une place, est un défi presque démesuré. Face à ceux qui, vaincus, errent entre deux eaux et dont la souffrance envahit le quotidien, et ceux qui construisent des parcours marginalisés souvent risqués et dont l'efficacité n'est pas garantie, le défi des adultes n'est pas des moindres: comprendre le sens caché des comportements adolescents dictés, si souvent, par la préoccupation constante de se transformer pour devenir soi. •

² Pour approfondir ces séquences rituelles, nous renvoyons le/la lecteur/trice aux ouvrages notamment d'Arnold Van Gennep (1909), de David Le Breton (2005, 2008), de Denis Jeffrey (2008)

³ Ces voies ne doivent pas être perçues comme forcément distinctes. Il paraît vraisemblable que des jeunes se trouvent fréquemment à mi-chemin entre les deux voies

Document destiné aux participant·e·s de l'atelier « Mécanismes du choix », lors de la journée
« Projet professionnel des jeunes ; agir ensemble pour leur réussite »
7 mars 2018, Lausanne, organisé par « Lausanne Région »

La formation est un élément clé de l'égalité entre les sexes

Les **inégalités sur le marché du travail** s'expliquent en partie par les différences de trajectoire considérables qui demeurent entre les filles et les garçons au niveau de leur formation. **En Suisse, les choix de formation professionnelle et de profession sont très marqués par l'appartenance sexuelle.** Le canton de Vaud ne fait pas exception. Ainsi, en ce qui concerne les choix d'apprentissage, « les filles se dirigent vers une palette de professions plus restreinte ¹» que les garçons : 50% des filles se regroupent dans 4 professions différentes, contre 12 pour la même proportion de garçons. Certains apprentissages sont choisis quasi exclusivement par des filles, comme celui d'assistant·e en pharmacie et d'assistant·e en soins et santé communautaires, alors que d'autres sont presque uniquement masculins : informaticien·ne ou installateur/trice électricien·ne. Les secteurs dans lesquels se trouvent le plus de filles sont également ceux qui offrent les débouchés les plus restreints et les moins rémunérateurs.

*En matière d'apprentissage, 50% des
filles se regroupent dans 4
professions différentes, contre 12
pour la même proportion de garçons*

Dans les Hautes Ecoles², le clivage existe également. A l'Université de Lausanne, les étudiantes sont surreprésentées dans les domaines des sciences humaines, tandis que les facultés des HEC et de Géosciences regroupent une majorité d'hommes. A l'EPFL, le clivage est encore plus prononcé. On y compte environ une étudiante pour trois étudiants. Dans les HES vaudoises, les étudiantes s'orientent davantage vers les filières de la Formation des enseignant·e·s et du travail social. La parité s'est installée dans la filière Economie et services, et les femmes sont très peu nombreuses dans la filière Technique en informatique.

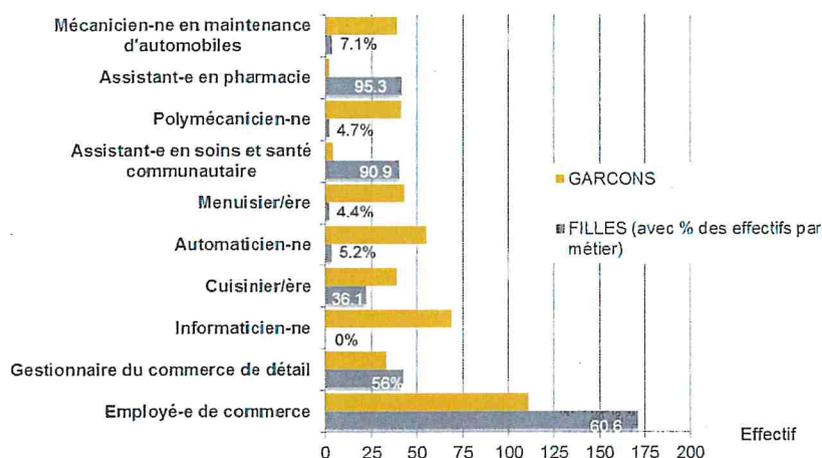
La faible mixité dans les filières s'explique notamment par une socialisation différenciée des filles et des garçons dès le plus jeune âge. Les recherches ont montré les mécanismes par lesquels la société

¹ Numéris (Hors Série), L'orientation des jeunes au terme de la scolarité obligatoire et des filières de transition, Statistique Vaud, juin 2016. Le tableau suivant a été réalisé sur la base des informations de ce document également.

² Pour davantage de précisions, consulter la publication *Les chiffres de l'égalité*, 2014, éditée par Statistique Vaud et le BEFH

(médias, familles, publicité, école, etc.) tend à renforcer les stéréotypes de sexe. Ces modèles imposent des attitudes et des rôles aux filles comme aux garçons et ont une influence, notamment sur les choix professionnels.

JEUNES EFFECTUANT UN APPRENTISSAGE À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE (TOP 10, 2015)



Le Bureau de l'égalité tient chaque année un stand de sensibilisation à l'occasion du Salon des Métiers et de la formation à Lausanne. Le bulletin de tirage au sort du concours organisé par le BEFH contient deux questions sur les choix professionnels des visiteurs et visiteuses, en grande majorité des élèves du cycle secondaire (9^e à 11^e Harmos). Les réponses données par les élèves (qui n'avaient aucune incidence sur le tirage au sort), montrent que de nombreux élèves véhiculent des stéréotypes de genre à propos du « sexe des métiers ». **Il convient cependant de préciser qu'il ne s'agit pas d'une analyse scientifique, mais de données récoltées lors d'un concours.**

Lors de l'édition 2016, les deux questions étaient :

- Quel métier souhaites-tu exercer ? Pourquoi ?
- Si tu étais de sexe opposé, quel métier choisirais-tu ? Pourquoi ?

Sur 1302 bulletins rentrés, 56% ont été remplis par des filles. 50% des participant-e-s étaient en 10^e et 20% en 11^e année Harmos. 45% des participant-e-s changent d'avis s'ils/elles se projettent dans le sexe opposé.

Les métiers les plus choisis par les filles sont (du plus souvent choisi au moins souvent choisi) :

- Enseignante, employée de commerce, avocate, infirmière, médecin, vétérinaire, éducatrice de l'enfance, coiffeuse, photographe, policière.

Lorsqu'elles s'imaginent être des garçons, les filles éliminent les métiers d'éducateur/trice de l'enfance, coiffeur/euse, et photographe de leurs choix. Apparaissent dans leurs réponses ceux de mécanicien-ne, architecte, informaticien-ne. Les métiers les plus choisis par les filles lorsqu'elles

s'imaginent être de sexe opposé sont (du plus souvent choisi au moins souvent choisi) : Mécanicien, enseignant, policier, médecin, avocat, architecte, infirmier, vétérinaire, employé de commerce, informaticien.

Les métiers les plus choisis par les garçons sont (du plus souvent choisi au moins souvent choisi) : Informaticien, mécanicien, architecte, ingénieur, enseignant, employé de commerce, cuisinier, menuisier, policier, médecin.

Lorsqu'ils s'imaginent être des filles, les garçons éliminent les métiers d'employé·e de commerce, menuisier/ère, policier/ère de leurs choix. Apparaissent dans leurs réponses ceux d'infirmier/ère, coiffeur/euse, vétérinaire. Les métiers les plus choisis par les garçons lorsqu'ils s'imaginent être de sexe opposé sont (du plus souvent choisi au moins souvent choisi) : Infirmière, coiffeuse, enseignante, informaticienne, médecin, architecte, mécanicienne, cuisinière et vétérinaire.

Nous constatons dans les bulletins remplis par les élèves, que certaines filles semblent moins sûres d'elles. Elles choisissent par exemple des métiers plus ambitieux lorsqu'elles s'imaginent de sexe opposé. Des stéréotypes de sexe à propos des métiers sont présents tant chez les filles que chez les garçons. Les jeunes semblent influencés par certaines attentes sociales. Il convient toutefois de souligner que de nombreuses filles et de nombreux garçons donnent des réponses exemptes de stéréotypes. Encore une fois, il s'agit d'impressions relevées au Salon des métiers et non pas d'une analyse scientifique. Afin d'illustrer ceci, voici des reproductions de bulletins remplis par des élèves lors du Salon des métiers de 2017 dont nous avons effacé les données privées. Ces bulletins ont expressément été choisis car ils contiennent de nombreux stéréotypes. A noter que la deuxième question diffère quelque peu de celle de 2016, il est cette fois-ci indiqué « Si tu étais de sexe opposé, choisirais-tu le même métier ? Pourquoi ».

Face au constat selon lequel les choix de métiers demeurent très stéréotypés, il est important de montrer aux jeunes la diversité des opportunités qui s'offrent à eux/elles. Le Bureau de l'égalité organise notamment la Journée Oser tous les métiers (jom), en collaboration avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), chaque année le deuxième jeudi du mois de novembre, à l'attention des élèves de 7^e à 9^e année (HarmoS) de tout le canton. La jom offre l'opportunité aux élèves d'élargir leurs horizons professionnels en découvrant des secteurs traditionnellement associés au sexe opposé. Les filles sont invitées à accompagner leur père ou un proche de sexe opposé et les garçons leur mère ou une proche dans sa journée de travail (principe croisé). Les élèves ont également la possibilité de participer aux ateliers organisés par le BEFH, dans la mesure des places disponibles. C'est l'occasion pour d'autres entreprises et collectivités publiques, comme les Communes, d'organiser également des activités destinées aux enfants de leur personnel, si possible en respectant l'objectif de découverte d'un métier exercé en grande majorité par le sexe opposé. Ceci peut contribuer, à terme, à davantage de mixité dans les équipes.

TIRAGE AU SORT

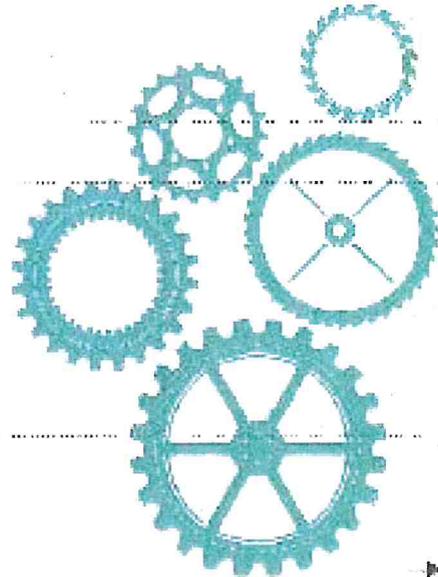
carte de participation

Quel métier aimerais-tu exercer ?

infirmière

Pourquoi ?

parce que j'aime aider



BUREAU DE L'ÉGALITÉ
entre les femmes et les hommes

Si tu étais de sexe opposé, choisirais-tu le même métier ?

Non. Liégeois

Pourquoi ?

Parce que j'aime aider

NOM,

PRÉNOM,

JE SUIS

UNE FILLE

UN GARÇON

RUE - N°

POSTAL + VILLE

TÉL. :

ANNÉE SCOLAIRE :

TIRAGE AU SORT

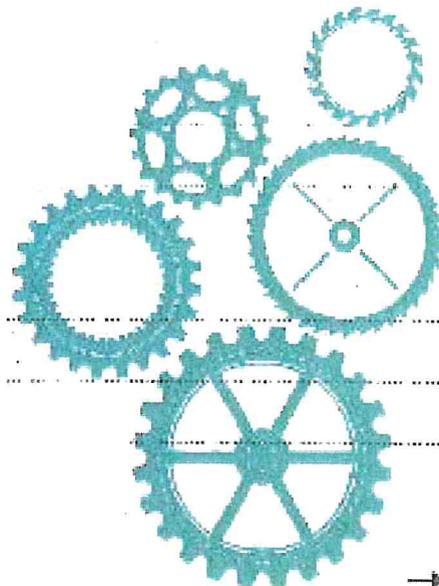
carte de participation

Quel métier aimerais-tu exercer ?

Automaticien

Pourquoi ?

Pour la variété



BUREAU DE L'EGALITE
entre les femmes et les hommes

Si tu étais de sexe opposé, choisirais-tu le même métier ?

Non

Pourquoi ?

Car il y a trop d'hommes et pas assez de femmes

NOM



PRENOM



JE SUIS

UNE FILLE

UN GARÇON

RUE + N°



N° POSTAL + VILLE



TÉL



ANNÉE SCOLAIRE

TIRAGE AU SORT

carte de participation

Quel métier aimerais-tu exercer ?

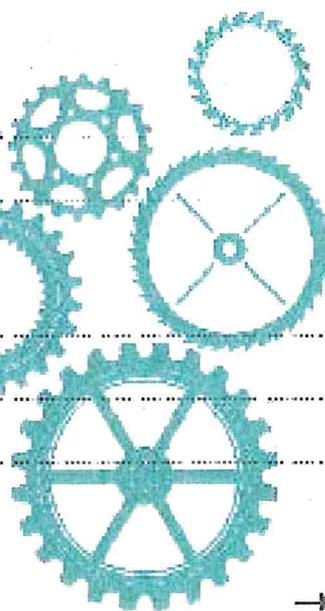
Un travail avec les bébés

Pourquoi ?

J'aime les bébés car
ils sont trop mignons

PREVARD

BUREAU DE L'ÉGALITÉ
entre les femmes et les hommes



Si tu étais de sexe opposé, choisirais-tu le même métier ?

Non

Pourquoi ?

ça pourrait être mal vu il y a
beaucoup de garçons font ça

NOM

PRÉNOM

JE SUIS

UNE FILLE

UN GARÇON

RUE - N°

N° POSTAL / VILLE

TÉL.

ANNÉE SCOLAIRE

TIRAGE AU SORT

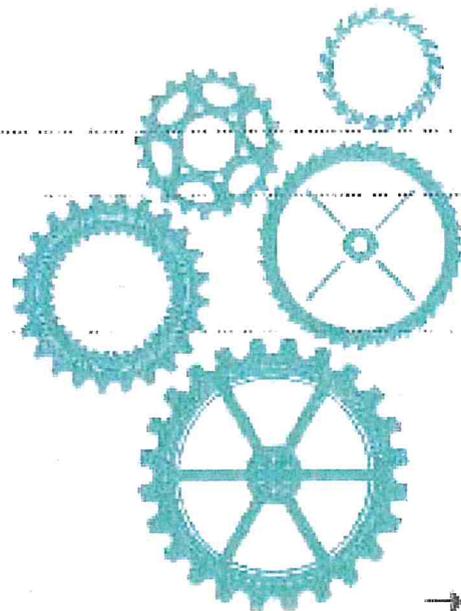
carte de participation

Quel métier aimerais-tu exercer ?

Pédiatre

Pourquoi ?

*contact avec des gens
comme médecine*



BUREAU DE L'ÉGALITÉ
entre les femmes et les hommes

Si tu étais de sexe opposé, choisirais-tu le même métier ?

non

Pourquoi ?

*parce que c'est moins intéressant pour un
homme*

NOM

PRÉNOM

JE SUIS

UNE FILLE

UN GARÇON

RUE + N°

N° POSTAL + VILLE

TÉL

ANNÉE SCOLAIRE

Gymnases: qui s'engage dans les domaines MINT?

Par la mise en place d'un Label MINT pour les gymnases en Suisse, l'Académie des sciences naturelles aimerait encourager la mise en place d'une culture MINT dans les écoles et les échanges de bonnes pratiques entre les écoles de maturité gymnasiale.

Anne Jacob, scnat

sc | nat

Swiss Academy of Sciences
Akademie der Naturwissenschaften
Accademia di scienze naturali
Académie des sciences naturelles

En 2017, la Suisse s'est retrouvée pour la septième fois à la première place du *Global Innovation Index* (<https://www.globalinnovationindex.org/gii-2017-report#>). Toutefois, ces performances sont essentiellement le fruit de compétences acquises dans le passé et par l'importation de compétences extérieures à la Suisse depuis environ dix ans, plutôt que de l'évolution constante des domaines MINT à l'intérieur du pays. La science et les développements technologiques sont donc essentiels à maintenir et à développer face à la concurrence internationale.

Un moyen de réagir à cela est l'encouragement de la mise en place d'une culture MINT dans les écoles. De nombreuses initiatives sont déjà en place au niveau international, souvent initiées par des associations statutairement similaires à l'Académie suisse des sciences naturelles, ou par des initiatives européennes. L'une d'elles, émise par AdancED¹, propose une certification STEM (*Science, Technology, Engineering, Mathematics*) aux États-Unis et dans plus de septante pays. Ces initiatives ont toutes le même objectif de stimuler la culture MINT dans les écoles.

Un Label MINT pour les écoles suisses

Un groupe de recteurs et de doyens de gymnases (Kreuzlingen, Baden et Payerne) s'est donc attelé à la reconnaissance MINT (Label MINT) pour les gymnases suisses. C'est en effet au gymnase que les élèves choisissent majoritairement leur future vocation. Le Label a avant tout une valeur symbolique. Il doit servir à créer l'engouement de la culture MINT. Ce label sera accompagné de la création d'un réseau «MINT.ch», sous la forme d'une plateforme internet et de réunions d'échanges ouvertes à tous. La SCNAT organise le Label MINT via sa Commission d'encouragement de la relève, favorisant ainsi une diffusion à l'échelle nationale. Ce projet est soutenu par le programme MINT 2017-2020 des Académies suisses des sciences.

Les buts du Label MINT sont, entre autres, d'encourager les gymnases à implémenter la culture MINT dans leur institution. À ce titre, il ne s'agit pas d'encourager

Cette page fait partie de la série d'articles consacrée au concours *Science on Stage* (www.sciencesnaturelles.ch/scienceonstageCH) ainsi qu'au problème de relève dans les domaines Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Technique (MINT) que connaît la Suisse depuis de nombreuses années. Elle est coordonnée par l'Académie suisse des sciences naturelles SCNAT (www.scnat.ch).

uniquement les établissements qui se spécialisent dans les formations MINT, mais d'encourager tous les gymnases de Suisse à favoriser la culture MINT, y compris ceux qui sont spécialisés dans les sciences humaines, d'accompagner et de valoriser les gymnases développant des projets MINT. Le label n'a pas pour but de mettre les écoles suisses en compétition, mais de distinguer les établissements qui s'engagent dans la promotion des domaines MINT, de manière similaire au label de Swiss Olympic qui distingue les écoles s'engageant pour le sport d'élite. Il doit aussi mettre en réseau les gymnases labellisés afin de créer des collaborations et de construire une plateforme d'échanges pour toutes les écoles suisses, typiquement en décrivant leurs expériences et les bonnes pratiques entre les différents cantons et régions linguistiques.

Les écoles intéressées par un tel label peuvent obtenir des renseignements et télécharger les formulaires ad hoc sur le site www.scnat.ch/labelMINT. Le délai pour déposer son dossier de candidature est le 30 septembre 2018. La mise au concours est annuelle.

¹ www.advanc-ed.org/services/stem-certification

CHUV



Une image de synthèse d'une chambre du futur Hôpital des Enfants du CHUV, dont l'ouverture est attendue à l'horizon 2020-2021 sur la station de métro CHUV. Cinquante-six chambres seront équipées d'une ou deux banquettes. GIP - FERRARI ARCHITECTES

Enfin des lits pour veiller son enfant en pédiatrie

Finis, les fauteuils inconfortables. Les chambres des futurs Hôpital des Enfants seront pourvues de banquettes pour les parents

Marie Nicollier

«Ma fille a été hospitalisée plusieurs fois à l'Hôpital de l'Enfance. J'ai souvent dormi en position fœtale sur des fauteuils en cuir étroits et froids. C'est dur. Quand on subit le stress et la fatigue émotionnelle liés à l'hospitalisation de son enfant, on a besoin, au moins, de bien dormir... Lors du dernier séjour, on nous a mis dans l'une des rares chambres avec un canapé-lit. Ça a changé ma vie.»

À l'image de cette maman habitant la région lausannoise, les parents qui fréquentent l'Hôpital de l'Enfance savent qu'à l'angoisse de veiller leur enfant malade s'ajoute la crainte de passer une nuit peu réparatrice, recroquevillés sur un fauteuil d'hôpital.

Cette situation, déplorée de longue date par les familles, ne sera plus qu'un mauvais souvenir

après l'ouverture de l'Hôpital des Enfants sur la station de métro CHUV, à l'horizon 2020-2021.

Cinquante-six chambres (hors soins continus et soins intensifs) seront pourvues de banquettes permettant à l'un des deux parents au moins de passer la nuit au chevet des petits patients. «Il y aura deux banquettes dans les

chambres à deux lits», précise Valérie Blanc, la directrice administrative et financière du Département femme-mère-enfant du CHUV.

Également au programme: un espace familles pourvu d'un canapé-lit. «Quand on accueille un enfant, on accueille toute sa famille, commente Valérie Blanc. Les nou-

velles chambres sont pensées pour cela. C'est vraiment une préoccupation pour nous d'améliorer la prise en charge des familles et d'éviter les décompensations.»

Elle reconnaît que les séjours «se font parfois dans des conditions que nous souhaiterions meilleures. Dans une situation d'urgence où le parent veut rester sur place, il est vrai que le fauteuil est parfois la moins mauvaise option. Nous faisons au mieux et nous essayons toujours de trouver une solution, par exemple en recourant à une chambre d'hôtel ou en déplaçant le patient dans une chambre où il est possible d'installer un lit de camp... Encore faut-il que la capacité le permette.»

«Plus confortable»

Sur l'autre site de la pédiatrie, au onzième étage du bâtiment principal du CHUV, la moitié environ des chambres sont équipées d'une banquette depuis 2003. «Celles de l'Hôpital des Enfants seront plus confortables», annonce Valérie Blanc. Pour loger les parents et la fratrie, le CHUV dispose aussi de la maison Intervalle, à l'avenue de Beaumont: quinze chambres, occupées en général par des familles qui n'habitent pas Lausanne.

Recherche de fonds pour une ambiance accueillante

● Hormis les questions de couchage, qu'en est-il des séduisants aménagements intérieurs annoncés à la présentation du projet architectural de l'Hôpital des Enfants? Ils ne sont toujours pas garantis. L'an dernier, 24 heures révélait que le budget alloué par l'État de Vaud à la construction du nouvel hôpital (170 millions de francs) était dépassé à hauteur de 18 millions de francs. Le CHUV a été contraint de réduire la surface de l'édifice et à mettre en veilleuse les aménagements visant à favoriser le bien-être de l'enfant

et des familles - aménagements imaginés à l'époque par une designer et un architecte paysagiste.

Pour assurer une ambiance accueillante grâce à un mobilier et une décoration spécifiques, l'hôpital compte aujourd'hui sur un financement philanthropique. Une recherche de fonds est en cours. «Ce ne sera pas moins bien qu'annoncé, assure-t-il au dernier dans nos pages le directeur général du CHUV, Pierre-François Leyvraz. Nous aurons un très bel outil, accueillant pour les enfants et les parents.»

Si j'étais un rossignol

par Gilbert Salem



S'initier à chanter juste pour penser mieux

La réintroduction du chant choral dans les collèges de France est saluée par des familles aux goûts classiques et disciplinaires, mais est jugée trop ringarde par de «nouvelles stars» de la télé, qui se vantent d'avoir détesté l'école officielle. Ces fringantes post-adolescentes et jeunes barbus se sont découvert une voix puissante en solo, avec trois grains de guitare et des écouteurs vissés aux oreilles. C'est ce que m'assure une amie qui apprécie la «vovouserie philosophique de ces génies du rap» dont les clips chamboulent les hit-parades. Elle convie pourtant que leur voix est un enchaînement de mots chuintés, chouinés ou gémis, rarement assortis d'intonations musicales. D'autres chanteurs ont décroché la timbale en se révélant délibérément aphones. Ou en chantant exprès faux pour faire la nique à la gamme classique, à ses contrepoints, à ses acrobatiques intervalles mélodiques...

Qu'on me pardonne un avis personnel: pour arriver à méjuger ses cordes vocales, il faut d'abord apprendre à bien les maîtriser. Je pense aux sortilèges d'atonalité créés par un Gainsbourg, un Bushy, D'une Barbara conjurant la maladie et la mort en chantant quand même en s'y époumonant. Ces trois phrases de la chanson (il y en a d'autres) s'étaient-ils eux-mêmes initiés à cet art qu'ils ont renouvelé, dans un cadre scolaire désuet avec

exercices de vocalise et gymnastique respiratoire? Naguère encore, cette «hygiène vocale» s'accompagnait d'une gestualité synchronisée inspirée de la méthode rythmique d'Émile-Jaques-Dalcroze: imiter avec ses menottes d'enfant les

«Pour arriver à méjuger ses cordes vocales, il faut d'abord apprendre à bien les maîtriser»

oreilles du lapin, le fusil du chasseur. Les déployer en ombres chinoises pour faire bœuf la gueule du loup!

Je fus moi-même initié de cette manière à la clé de sol en classe primaire de Montchoisi, sous la houlette d'une institutrice à petit chignon noir. À l'orée des années 60, j'avais 6 ans, et Mlle Freymond était une élégante oiselière à voix de chardonneret qui savait échelonner les timbres variés de ses ouailles sur des portées imaginaires. Sa leçon était sommaire et classique, mais elle sut nous convaincre qu'au creux de notre gosier se nichait un petit instrument de musique capable de reproduire tous les sons du monde.

Et, à partir d'eux, des mots, des idées, la naissance d'une pensée.

Formation

Trop d'apprentis sont mal orientés

Selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique, 35% des apprentis de la région lémanique résilient leur contrat avant terme, un chiffre 10% plus élevé que la moyenne suisse. Ce «fort taux d'erreur dans l'orientation» des jeunes interroge le député PLR Nicolas Croci-Torti, alors que le parlement débattait bientôt de la révision de la loi sur l'orientation professionnelle. L'élu déposera mardi un postulat demandant que le Conseil d'État analyse les causes de ce phénomène (influence de la famille dans le choix, formation des profs à la transition école-métier, etc.). V.M.A.

Le chiffre



C'était le nombre de vols dans un véhicule enregistré chaque jour en 2016 dans le canton de Vaud. Cela représentait un total de 2900 vols pour l'ensemble de l'année, comme le rappelle la dernière édition de Numerus, le courrier statistique de l'État de Vaud. «La majorité (60%) de ces vols a été réalisée par effraction, alors que pour les cas restants les objets ont été volés dans des véhicules non verrouillés», indique également Numerus. M.S.L.

Un futur label pour les produits vaudois de qualité

Agriculture

Le Conseil d'État et le Grand Conseil veulent promouvoir les aliments fabriqués dans le canton. Reste à définir des conditions d'obtention

Il existe une multitude de labels et d'indications pour les produits alimentaires dans nos magasins et nos restaurants. Difficile donc de s'y retrouver pour le consommateur. La solution? Créer un nouveau label spécial pour estampiller les produits vaudois, sur le modèle de «Genève Région Terre Avenir» (GRTA). C'est l'idée défendue par le Conseil d'État et le Grand Conseil.

En décembre, le parlement a validé deux postulats dans ce sens,

«Pour manger éthiquement, un produit doit être bio et de proximité. Ce label doit les cumuler»

Claire Attinger Doepfer
Députée socialiste

déposés en 2016 par la socialiste Claire Attinger Doepfer et le libéral-radical Pierre-Alain Urfer. Entre-temps, le gouvernement a mentionné l'idée d'une «marque vaudoise d'excellence» dans son programme de législation en novembre.

Tout le monde s'accorde à dire

qu'un label doit être gage de traçabilité, mais aussi de qualité. Il s'agit désormais de définir les conditions d'obtention. Pas sûr que tous les avis se recoupent. «Pour manger sainement et éthiquement, un produit doit être bio et de proximité, estime Claire Attinger Doepfer. Ce futur label doit cumuler ces deux éléments.»

Quant à Pierre-Alain Urfer, il ne parle pas de bio. Mais il constate la multiplication des «signatures», comme il dit, représentant chacune un coin différent du canton. «Or un touriste ou un consommateur de passage ne connaît pas toutes ces régions, ajoute-t-il. Indiquer sur un produit qu'il est vaudois doit le rendre facilement identifiable.»

Devant les députés en décembre, le conseiller d'État libéral-radi-

cal Philippe Leuba promettait une consultation large, avec l'ensemble des filières et des milieux concernés. Mais en même temps, il prévenait les futurs candidats à ce label: «Il ne faut pas se bercer d'illusion, il y aura des déçus.»

Quoi qu'il en soit, les producteurs vaudois se réjouissent de la démarche. C'est le cas par exemple de Luc Thomas, le directeur du syndicat agricole Prométierre. Lui aussi le traçabilité et qualité. «Si l'État se donne les moyens de développer une marque, cela multipliera la force de frappe, souligne-t-il. Mais la provenance à elle seule n'est pas suffisante. Les consommateurs tiennent à connaître la provenance des produits et ils attachent évidemment de l'importance à la qualité.»

Mathieu Signorelli

Asile

Subvention de 143 millions pour l'EVAM

En 2018, l'État de Vaud accordera une subvention de 141,3 millions de francs à l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Le Conseil d'État l'a récemment indiqué dans un communiqué, notant que «la tendance actuelle est à la diminution du nombre des arrivées». «Les comptes de l'EVAM pour 2016, année où jusqu'à 16 abris de protection civile étaient exploités, faisaient état d'une subvention cantonale de 169 millions», ajoute le Conseil d'État. La convention signée entre l'État et l'EVAM prévoit néanmoins d'adapter la subvention en cas de nouvelle hausse des arrivées.

M.S.L.

Votations

Les Verts disent non à «No Billag»

Le comité élargi des Verts vaudois a adopté le mois dernier ses recommandations de vote pour les votations du 4 mars. Le parti rejette l'initiative «No Billag» qui menace «la cohésion sociale et la diversité des voix locales au profit de contenus racoleurs et partiaux». «Le canton de Vaud est un bien trop petit bassin de population pour que ne perdure une information locale de qualité uniquement financée par la publicité» ou un quelconque mécène désintéressé, écrivait-il. «L'initiative remettrait, en outre, en cause la survie même de notre riche vie artistique, sportive et culturelle locale.» Les Verts ont par ailleurs apporté leur soutien à l'initiative de remboursement des soins dentaires. V.M.A.



formation

De la voie académique à la voie professionnelle

Les bonnes notes ne font pas tout dans le choix d'un métier

Interroger les évidences et réfléchir à ses motivations profonds débattent parfois sur des décisions radicales

Corinne Giroud Office cantonal d'orientation

«**T**ous les chemins mènent à Rome... C'est cet adage que Vincent Lugon cite spontanément pour résumer son itinéraire professionnel. Issu d'une famille d'universitaires, ce technicien ES du bois et chef d'entreprise a lui-même commencé des études de droit avant de changer radicalement de voie. A la fin de l'école obligatoire, le choix du gymnase s'est opéré «par défaut», se souvient-il. A l'époque, son rêve était de devenir pilote. Aussi, après le gymnase, l'école de recrues, puis l'école de cadres, il envisage un temps de suivre des études militaires à l'École polytechnique fédérale de Zurich en vue de devenir cadre professionnel. «Je voulais faire quelque chose qui déménage! Je me posais de grandes questions. J'hésitais



A la tête de son propre bureau technique, Vincent Lugon, charpentier et technicien ES en construction bois, travaille pour des ingénieurs et des architectes: «Je fais la traduction entre le résultat d'un calcul et sa réalisation.» (S. GIBLIN/NEPETH)

aussi entre le droit, la police et l'architecture. Il n'était pas question d'apprentissage à ce moment-là.» Pour y réfléchir, Vincent Lugon s'accorde une année sabbatique pendant laquelle il suit les cours de l'Institut européen d'études anthropologiques à Fribourg (Philanthropos). Le jeune entrepreneur admet que si le droit l'a emporté à l'issue de cette année de réflexion, c'est un peu sous l'influence de son en-

tourage. «Je fais de la musique et les études me laissent du temps pour répéter. J'ai aussi suivi l'exemple de ma grande sœur... Toute ma famille a fait des études.»

Prise de conscience

Devenu étudiant en droit, Vincent Lugon rencontre par hasard une connaissance, conseillère en orientation, qui lui demande comment il se sent dans ses étu-

des. Pour le jeune homme, cet échange fut décisif. «Je lui ai répondu que je me sentais en décalage avec mes camarades de cours qui discutaient tout le temps de droit. Et aussi que ça ne m'allait pas de rester assis! Au terme de l'année académique, il choisit d'interrompre ses études. «Quand j'étais petit, j'allais regarder les chantiers... J'ai décidé de devenir charpentier, sans rien savoir du métier, mais le bois m'atti-

rait.» Avec le soutien de ses parents, Vincent Lugon quitte l'Uni après avoir trouvé une place d'apprentissage de charpentier pour une formation duale condensée. Dans l'entreprise, il découvre le métier au quotidien, suit ses collègues, pose des questions. A l'école professionnelle, son goût pour les maths est renforcé par le dynamisme de son enseignement des branches techniques. A l'issue de son apprentissage, il décide de poursuivre sa formation à l'École technique du bois, à Bienne. «J'ai de l'intérêt pour la construction bois. Pendant mon apprentissage, j'avais beaucoup appris sur le sujet, mais pas assez à mon goût.»

Le pari de l'indépendance

Après l'obtention de son diplôme ES, tout s'enchaîne très vite pour Vincent Lugon qui travaille deux ans comme responsable du secteur bois dans une entreprise de construction générale. «Je m'occupais de la planification, du calcul des prix et de la gestion de ce secteur.» Il fait aujourd'hui le pari de l'indépendance dans un domaine où les techniciens du bois sont très recherchés: leurs compétences spécialisées sont appréciées à la fois par les ingénieurs ou les architectes qui conçoivent les structures et les bâtiments, et par les charpentiers qui réalisent les pièces. «Comme employé, j'étais tirillé entre la planification, la gestion d'entreprise et l'exécut-

tion. J'avais envie de voler de mes propres ailes et je voulais faire de la planification uniquement.»

Pour y parvenir, Vincent Lugon assure ses arrières grâce à son excellent réseau professionnel. De plus, il peut reprendre la clientèle d'un bureau technique dont le responsable s'est réorienté vers une autre activité. «Mon entreprise est aujourd'hui quasi le seul bureau technique indépendant de construction bois en Suisse romande, et il y a du potentiel.»

Tirant le bilan de ses années de formation, il conclut, un brin philosophe: «Il n'y a pas que les aptitudes scolaires qui comptent dans le choix d'une formation. Il y a un réflexe «bonnes notes égalent études», mais il y a d'autres facteurs à considérer, comme les intérêts esthétiques ou les besoins physiques. Il faut être honnête, il y a des remises en question, mais on finit par trouver sa voie en restant à l'écoute de soi-même.» En effet, après l'École technique du bois, Vincent Lugon avait effectué un bilan de compétences qui avait mis en lumière son besoin de mouvement et son intérêt pour la construction. «C'était incroyable de pertinence!» Le jeune entrepreneur sait que s'il avait fait cette démarche plus tôt, il n'aurait pas choisi la voie universitaire.

www.vd.ch/orientation

PUBLICITE

cadres

Entrez en contact avec vos futurs collaborateurs et recrutez efficacement!

Délai de réservation: mardi 30 janvier à 12 h

Pour une offre personnalisée, contactez-nous au +41 21 349 50 50 ou emploi@24heures.ch advertising.tamedia.ch



Spécial Cadres 01.02



24heures emploi

Trouvez la place idéale

en Suisse romande



Découvrez toutes nos offres d'emploi sur :

www.emploi-romand.ch

EMP Contrôle qualité

L'ambition des filles limitée dès l'école

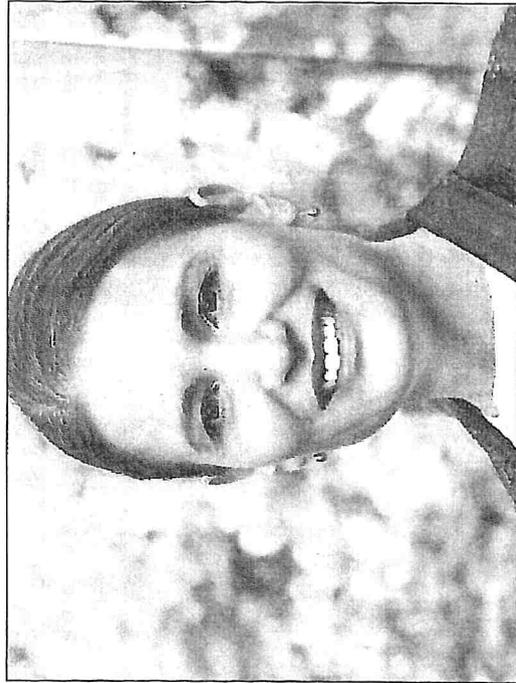
SOCIÉTÉ. Le rapport «Dessiner l'Avenir» dévoile des rêves d'enfants pauvres en perspectives professionnelles et marqués par les stéréotypes de genre.

SOPHIE MARENNE

En Suisse, les petits garçons se rêvent sportifs, policiers ou scientifiques. Les petites filles veulent devenir institutrices, vétérinaires ou docteurs. Voilà ce que révèle l'étude *Dessiner l'Avenir* menée par la fondation britannique *Education and Employers*. Plus de 20.000 enfants à travers le globe ont pris leurs crayons pour imaginer le métier qu'ils exerceront dans le futur. Ce rapport historique met en lumière deux phénomènes alarmants. D'abord, il existe un décalage immense entre les aspirations professionnelles des enfants et les exigences du marché du travail. Ensuite, les stéréotypes de genre sont ancrés dans les esprits dès le plus jeune âge, et ce, partout sur la planète. «La Suisse n'y échappe pas», commente Andrea Delannoy, présidente de l'association Mod-Elle.

Des dessins d'écoliers

Présenté la semaine dernière lors du Forum Economique Mondial, *Dessiner l'Avenir* compile des données provenant d'une vingtaine de pays. «Au départ la Suisse n'était pas au programme», explique la militante. Face à cette absence, elle décide de récolter les informations pour



ANDREA DELANNOY. Mod-Elle vise à favoriser l'accès des femmes à des professions dans lesquelles elles sont sous-représentées.

la Confédération elle-même. «Ils ne pouvaient quand même pas dévoiler une étude à Davos sans que la Suisse n'y figure», plaisante-t-elle. Au final, elle obtient l'aval de deux directions différentes, celui de l'établissement Mon-Repos à Lausanne et celui du Cercle scolaire de Val-de-Ruz de la région de Neuchâtel. En tout, plus de 200 écoliers romands, âgés de 9 à 10 ans, dessinent leur futur métier idéal. «L'échantillon helvète est assez restreint. Il n'est pas représentatif

de tout le pays mais offre un beau panorama de la situation. De plus, les résultats obtenus concordent tout à fait avec ceux des autres pays».

Les métiers d'avenir nient les rêves d'enfants

L'enquête démontre que les aspirations professionnelles des plus jeunes ne correspondent pas aux besoins du marché. L'association britannique le montre bien: les enfants manquent de sensibilité à l'ensemble des possibilités

de carrière, surtout en ce qui concerne les secteurs de croissance. Certaines professions vitales pour la santé économique risquent la carence. «C'est dangereux pour les deux parties: pour les jeunes qui se retrouveraient au chômage une fois adulte, et pour les entreprises qui rencontreraient une pénurie de main-d'œuvre dans les fonctions les plus demandées», dit-elle.

Bilboronnés à l'asymétrie

L'autre enseignement tiré de *Dessiner l'Avenir*: les stéréotypes de genre sont présents dès l'école primaire. «L'information soulignée par l'étude n'est pas nouvelle, mais elle interpelle au regard de l'âge, très précoce, d'intégration de ces clichés», précise-t-elle. Concernant la Suisse, les différences significatives entre les sexes apparaissent clairement: un nombre deux fois plus élevé de garçons se projette dans une carrière scientifique ou sportive. Au contraire, l'enseignement trône en haut du podium des choix des filles: 21% des jeunes participantes interrogées aspirent à ce métier. Andrea Delannoy martèle: «Les filles excluent trop de possibilités de carrière. Elles ont besoin de modèles». C'est là où le bât blesse. La première source

d'inspiration pour un enfant, ce sont ses proches. «L'influence de la famille est la plus grande. Ensuite, on trouve la télévision. Cela prouve que les médias ont une grande responsabilité dans la représentation des différentes orientations de métier».

Proposer d'autres modèles

Pour lutter contre les schémas de genre et pour présenter un plus large éventail de carrières aux plus jeunes, *Dessiner l'Avenir* suggère de leur soumettre d'autres modèles.

Dans cette optique et en s'inspirant de ce que réalise *Education and Employers* au Royaume-Uni, la militante et son association Mod-Elle compte organiser des moments d'échange dans les classes helvètes. Andrea Delannoy fera venir dans les écoles des femmes inspirantes dont le job va à l'encontre des stéréotypes de genre, pour ouvrir un plus vaste horizon aux petites filles. «Je vais faire jouer mon réseau et demander à des femmes scientifiques ou cheffes d'entreprises de présenter leur profession, plus particulièrement à des femmes actives dans les STEM – science, technologie, ingénierie et mathématiques – boudées par les filles, par manque d'informations.»

Jura: le plus avantageux pour les locataires

Tous cantons confondus, le loyer d'un appartement de 4 pièces a progressé de 300 francs en 15 ans.

La Suisse comptait 2,1 millions de ménages de locataires (59%) à la fin 2015. Les cantons urbains de BS (83%) et de GE (78%) présentent les parts les plus élevées de logements en location, les cantons du VS (38%) et du JU (38%) les parts les plus faibles.

Les ménages locataires sont avant tout des ménages d'une personne (44%) ou de couple avec ou sans enfants (45%), a écrit hier l'Office fédéral de la statistique.

Toutes tailles de logements confondues, le loyer mensuel net 2015 se monte en moyenne à 1306 francs au niveau suisse. Les loyers les plus élevés se trouvent dans les cantons de ZG, SZ et ZH. Les cantons les plus avantageux sont le JU, NE et GL. Genève se situe au-dessus de la moyenne nationale, VD dans la moyenne, VS, FR et BE en dessous.

En 2015, le loyer moyen d'un logement de 3 pièces était de 1238 francs. Pour un 4 pièces, il fallait déboursier 1500 francs. Le loyer moyen d'un 6 pièces et plus était de 2405 francs. — (ats)

POINT FORT

Les apprentis formés correspondent moins aux profils requis par les entreprises

INDUSTRIE 4.0. La branche MEM déplore notamment un manque de compétences en programmation bientôt indispensables du côté des apprentissages pour le CFC.

CHRISTIAN AFFOLTER

La digitalisation au sein de l'industrie requiert des compétences des collaborateurs toujours plus pointues. Les entreprises du secteur MEM sont déjà maintenant confrontées à une pénurie de mains-d'œuvre qualifiées. Il faut pourtant tenter de limiter autant que possible les freins au développement de l'activité d'une entreprise en raison d'un manque de collaborateurs compétents. Cela passe par une augmentation du nombre de collaborateurs formés. «La formation d'apprentis est une priorité absolue de façon à doubler le nombre de CFC délivrés en Suisse romande au moins», souligne le communiqué du Groupement Suisse de l'Industrie Mécanique (GIM-CH), qui réunit plus de 200 entreprises romandes du secteur MEM. Cela signifie que le secteur devrait former 10.000 nouveaux collaborateurs au cours des cinq prochaines années, seulement en Suisse romande. Car il faut également tenir compte du départ à la retraite d'un grand nombre de collaborateurs, qui doivent donc être remplacés. Cependant, les jeunes ont plutôt tendance à favoriser le tertiaire, l'industrie souffrant toujours d'un déficit d'image. L'emploi n'y diminue pas fortement en raison des délocalisations, mais a pu se maintenir au niveau de 2002 (après avoir grimpé dans l'interval). Les problèmes d'image s'accroissent du côté des femmes, dont la présence au sein de l'in-



ANTONIO RUBINO ET CLAUDE BARBIER. Le secrétaire général du GIM-CH et l'auteur mandaté ont discuté plusieurs problèmes.

dustrie de précision est toujours très faible. «La féminisation ne profite qu'au personnel de bureau, et non au personnel d'atelier», constate l'étude. Pour la faire évoluer, un véritable changement culturel, qui dépasse le secteur, paraît nécessaire. Le nombre des CFC sur 4 ans de la branche est en baisse structurelle, aussi par rapport à ceux sur 3 ans, moins exigeants. Il faut donc absolument inverser cette tendance. Pour attirer plus de jeunes vers ces métiers, Antonio Rubino travaille actuellement sur trois axes. La plateforme Mecaforma.ch présente les métiers proposés par la branche, avec des liens vers des stages et des offres de places d'apprentissage. Le concours Industry Skills Romandie détermine le meilleur apprenti romand dans

chacun des six métiers. Finalement, il faut améliorer la qualité des formations. Le fait que des apprentis formés au sein de l'industrie quittent le secteur (par exemple 35% des CFC délivrés en 2016) renforce la pénurie. L'auteur de l'étude Claude Barbier déplore en particulier qu'il s'agit de «postes convoités par des secteurs qui ne forment pas ou pas assez». La marge de manœuvre financière des entreprises MEM reste limitée: selon les indications récoltées par l'étude, l'industrie a réalisé des gains de productivité de 30% en 15 ans! Ceux-ci tout toutefois simplement permis à ces entreprises de survivre, puisque plus de la moitié des entreprises MEM ont indiqué en 2017 un marge EBIT ne dépassant pas 5%. Un niveau

jugé très inquiétant par le secrétaire général de GIM-CH Antonio Rubino, puisqu'il remet en question les investissements pour le renouvellement nécessaire de l'appareil de production. L'essentiel est cependant d'assurer que les apprentis ainsi formés correspondent aux profils recherchés par les entreprises. «Il faut que l'industrie de précision soit en mesure de faire évoluer le contenu des formations de manière à ce qu'elles soient en phase avec les besoins de l'industrie. Il faut éviter à tout prix le décrochage entre les formations dispensées et le marché de l'emploi», note le communiqué. L'une des pistes évoquées par Antonio Rubino et Claude Barbier est de passer à une structure plus modulaire, avec une formation de base, complétée par des unités plus spécifiques. Cela concerne notamment le déficit en compétences de programmation de machines, qui ne devraient pas rester réservées aux ingénieurs. D'autant moins que l'industrie souffre également d'un manque d'ingénieurs.

Les soudeurs de Sottas devront savoir programmer

C'est aussi ce que souligne le directeur général de l'entreprise fribourgeoise de construction métallique Sottas, Nadir Solenghi. «Mes soudeurs devront savoir programmer un robot de soudage. C'est une révolution fondamentale, à laquelle notre système de formation professionnelle ne s'est pas adapté. Les écoles forment aujourd'hui pour des mé-

tiers qui n'existeront plus demain. Devant l'urgence, les entreprises doivent s'unir par branche, pour créer la formation dont ils ont besoin.»

Il faut également travailler sur l'axe de la formation continue. Les

entreprises suisses doivent y réfléchir, car si la formation initiale est bonne en comparaison internationale, la concurrence étrangère rattrape ce retard en étant plus active du côté de la formation continue. ■

Le rythme de révision des CFC quinquennal est trop lent

Les cursus permettant d'obtenir un CFC sont actuellement révisés et approuvés par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) à un rythme quinquennal. «Les automatismes, dont la formation vient d'être revue, auront des lacunes au niveau de la programmation pure – et la prochaine actualisation n'interviendra qu'en 2023», souligne Antonio Rubino. Le retard s'accroît encore par le fait qu'il faut ajouter quatre ans jusqu'à la sortie des premiers apprentis avec le nouveau CFC. «Il y a un problème au niveau des formateurs également», ajoute Claude Barbier. Ceux-ci doivent suivre à leur tour une évolution technologique toujours plus rapide. Il n'y a pas que la programmation qui s'ajoute aux compétences requises par les entreprises, mais aussi la capacité de parler plusieurs langues. «Si l'on ne fait rien, il manquera environ 6000 personnes, avertit Antonio Rubino. Pour y remédier, il serait possible de passer par plus d'attestations de formation professionnelle (AFP) en entreprise, des formations à la tâche, ou de rechercher au sein d'autres industries, voire à l'étranger.» Par rapport à ce dernier point, Claude Barbier estime aussi que les employés suisses ont intérêt à maintenir et améliorer leur niveau de formation. «Les Suisses se trouvent-ils trop dans une situation de confort, sous-estiment-ils l'impact de la numérisation? Les entreprises vont de toute façon prendre les profils les plus qualifiés.» Il fournit ainsi un autre argument pour au moins accélérer le rythme de révision des cursus, voire flexibiliser ce processus afin de rester en phase avec l'évolution des exigences.

Le directeur général de Sottas Nadir Solenghi invite à anticiper, plutôt qu'à enseigner des pratiques dépassées: «La transformation numérique pose un gros challenge dans la formation. Nos techniciens apprennent encore à dessiner en deux dimensions, et en noir et blanc... C'est de la préhistoire! On ne fera plus de dessin en 2D, on fera uniquement de la 3D, en coileurs, avec des lunettes de réalité virtuelle! C'est un nouveau monde où tous les réflexes sont différents. Tous mes besoins changent.» – (CA)

La transition vers l'industrie 4.0 aura ses sherpas

La Haute Ecole Arc et la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud proposent un nouveau bachelors en ingénierie et gestion industrielles. Une filière unique en Suisse.

ERIC LOUP

Un enjeu, deux défis: maintenir la compétitivité de la Suisse exige non seulement de réussir la transition vers l'industrie 4.0 mais aussi de trouver les talents humains pour appliquer ce bouleversement des méthodes de production. Ces talents, la Haute Ecole Arc et la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud veulent les former. Elles proposeront dès la rentrée académique 2018 un nouveau bachelors en ingénierie et gestion industrielles. Une filière unique en Suisse, ouverte aux détenteurs d'une maturité académique, qui devront avoir une année d'expérience du monde du travail en lien avec la future filière, ainsi qu'aux apprentis au bénéfice d'une maturité professionnelle.

Autre particularité de cette formation, elle est donnée dans des régions reconnues pour leur tissu industriel, dans les secteurs des



PHILIPPE GRIZE «Nous devons comprendre les changements et en saisir les enjeux.»

machines, du médical, de l'horlogerie ou encore de l'agroalimentaire.

Ce cursus émane d'une réflexion que la HE-Arc et la HEIG-VD ont entamée chacune de leur côté, avant de savoir que, l'une

comme l'autre, travaillaient à identifier les nécessités de la production industrielle. Les deux institutions ont alors décidé de concevoir en commun cette formation. Cela avec le concours du monde de l'entreprise afin de sai-

sir ses besoins. «Les écoles formant des ingénieurs sont fréquemment interpellées par les entreprises qui font part de leurs difficultés à engager des ingénieurs de production. Très souvent, c'est à l'étranger, notamment en France et en Allemagne, qu'elles trouvent de tels profils», a expliqué hier Guido Frosio, chef du Département des technologies industrielles à la HEIG-VD, lors d'une présentation chez le chocolatier Camille Bloch à Courtelary (BE).

Trois orientations

Pour répondre aux attentes des PME comme des multinationales, le cursus se focalisera sur trois orientations: méthodes et procédés industriels, qualité et performance industrielles ainsi que logistique et organisation industrielles. Les étudiants plancheront ainsi sur différents domaines comme, notamment: l'intégration et l'amélioration continue des processus de fabrication, in-

dispensable à la digitalisation du système de production; le développement d'une culture de la performance; la mise en place d'une veille stratégique qui rend possible l'identification avancée des modèles d'affaires les plus performants et le management proactif de la transition vers l'usine 4.0.

Et toujours avec l'idée de coller aux impératifs, en plus des cours théoriques, les élèves des deux hautes écoles devront réaliser un projet industriel et le travail de bachelors s'effectuera en entreprise.

Ces acquis de compétences ne visent pas «à robotiser» tous les processus industriels en Suisse, mais «à intégrer le savoir-faire dans la quête d'efficacité dans la chaîne de valeur, de la recherche et développement à la vente, en passant par la fabrication», précise Philippe Grize, directeur du domaine ingénierie de la Haute Ecole Arc. Et de citer en exemple les possibilités de personnaliser

des prothèses ou de concevoir des montres sur mesure tout en organisant leur production à des coûts compétitifs. D'autant que «dans notre pays, nous avons des produits d'exception et nous sommes les seuls à en maîtriser la fabrication et la qualité.» «Nous devons comprendre les changements et en saisir les enjeux», insiste Philippe Grize.

Un pôle d'excellence?

Rester à la pointe est aussi l'un des soucis d'Olivier Naef. Pour le responsable du domaine ingénierie et architecture de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale, il faudra alors conserver «la capacité d'analyser les besoins des entreprises». La Haute Ecole Arc et la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud s'imposeront-elles comme un pôle d'excellence de l'industrie 4.0? «Le potentiel de développement est là, répond Guido Frosio. Une réflexion sera menée. ■

Lundi 19 février 2018 | Postcode 1 JA 1000 LAUSANNE 1 | N° 41-8 ★ | Fr. 4.00 (TVA 2,5% incluse) | France € 3.60

REVUE



Doublé historique de Sarah Höflin et Mathilde Gremaud en ski freestyle

Sports, page 12

FLORIAN CELLA



Les BB Brunes exerceront leur maturité pop jeudi à Lausanne

Culture, page 21

Pour les JOJ, la route vers Lausanne 2020 est escarpée

Vaud, page 5



À Rotterdam, Roger Federer célèbre son retour au sommet par un nouveau titre. La 97^e de sa carrière. **Page 8**

24 heures

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

Plus de 15% de nos jeunes se retrouvent sans diplôme

Juste après Genève, Vaud est le canton de Suisse avec le moins de jeunes certifiés

Ils sont jeunes et ont abandonné leur apprentissage ou leurs études. Alors que la Suisse vise 95% de diplômés à l'âge de 25 ans, les Vaudois arrivent en queue de peloton d'une récente étude statistique suisse. Avec 84,8% de jeunes diplômés contre 90,9% en moyenne suisse, le canton de Vaud ne brille pas. Seul Genève dé-

nombre un plus grand nombre de personnes laissées sur le carreau. Le corollaire est implacable: dans le canton de Vaud, 4000 jeunes touchent le revenu d'insertion.

Comment expliquer un si mauvais score vaudois? Les pistes sont multiples. Entre autres, le taux d'étrangers, plus important dans le canton de Vaud que dans

Point fort, page 3

Conséquences 4000 jeunes Vaudois sont au revenu d'insertion

Reportage à l'École de la transition, qui aide les jeunes sans emploi

d'autres cantons, et dont la langue constitue un barrage à l'obtention d'un diplôme. Les cantons campagnards ont aussi davantage de chances d'avoir des jeunes certifiés.

Mais ces chiffres conduisent à un résultat encore plus saisissant. Dans les cantons où la voie professionnelle est la

plus prisée, le nombre de diplômés est le plus grand. Or Vaud, justement, privilégie depuis longtemps les parcours académiques.

La nouvelle ministre vaudoise de la Formation, Cesla Amarelle, a d'ores et déjà annoncé vouloir valoriser la formation professionnelle.

Une déferlante nipponne au cœur de l'EPFL



Succès Les blouses de scientifiques ont laissé la place aux costumes de lolitas gothiques, de personnages de mangas, elfes ou princesses, ce week-end à l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Des milliers de fans de la culture japonaise étaient réunis pour la 10^e édition de Japan Impact. Ce rassemblement, qui propose aussi des karaokés et qui dévoile les nouvelles tendances au Japon, s'impose comme le plus grand festival sur le thème de la culture japonaise en Suisse romande. **Page 4** CHANTAL DERVEY

Lausanne

Haro sur la fermeture des bureaux de poste

La capitale vaudoise n'est pas épargnée par la politique du géant jaune. Mais elle est bien décidée à s'opposer «à toute fermeture ou transformation d'offices postaux». Elle l'a fait savoir dans le cadre d'une réponse au socialiste Arnaud Bouverat. **Page 6**

École

Les voyages et camps scolaires en danger

Les communes vaudoises sont inquiètes. Un arrêt du Tribunal fédéral instaurant la gratuité des sorties au nom du droit constitutionnel à un enseignement de base gratuit pourrait bien, au bout du compte, tout remettre en cause. **Page 6**

Soins

Le difficile retour au travail des infirmières

Que ce soit pour se consacrer à leur famille ou pour d'autres motifs, près de 50% des infirmières quittent le métier de manière précoce. Les cantons se mobilisent pour les aider à se réinsérer dans une profession qui manque de main-d'œuvre. **Pages 13-14**

Zurich

Un imam à plein temps au pénitencier

C'est une première en Suisse. Depuis l'été dernier, le pénitencier de Pöschwies emploie un aumônier musulman à plein temps. D'origine bosniaque, Sakib Halilovic juge son rôle essentiel contre la radicalisation des détenus. **Page 14**

L'éditorial 2 • Courrier 2 • Décès 18-19 • Jeux 20 • Météo 22 • Cinéma, Agenda 23



Formation

Trop de jeunes Vaudois restent sur le carreau

Alors que la Suisse vise 95% de diplômés à l'âge de 25 ans, le taux cantonal plafonne à 84,8%, en queue de classement. Le remède choisi: valoriser la formation professionnelle

Lise Bourgeois Textes
Philippe Maeder Photo

Rupture d'apprentissage, abandon du gymnase, études intercantionales. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié récemment une étude sur le parcours des jeunes de moins de 25 ans, en mesurant la proportion de ceux qui ont un diplôme en poche.

Les résultats de la Suisse alémanique sont brillants. Dans presque tous les cantons, les jeunes adultes «certifiés» pointent à plus de 90%, avec une moyenne suisse à 90,9%. Le meilleur résultat est obtenu par Appenzell Rhodes-Intérieures (98,6%). Moins glorieux, les Vaudois figurent à l'avant-dernière place de ce classement (84,8%), juste devant Genève (83,1%). Autrement dit, 15% de nos jeunes se retrouvent sans diplôme en poche. Alors que la Confédération des cantons vise 95% de diplômés.

Pour Laurent Gaillard, coauteur de l'étude à l'OFS, de nombreuses raisons expliquent cette différence, sans réponse unique à ce stade. Parmi les éléments d'analyse: la part de jeunes étrangers nés à l'étranger influence significativement les courbes.

«Faut-il viser une forte proportion d'universitaires ou assurer une certification à un maximum de jeunes?»

Jean-Daniel Zufferey Chef des Affaires intercantionales et de la transition au Département vaudois de la formation

Dans le canton de Vaud, les chiffres sont ainsi meilleurs lorsque l'on restreint la statistique aux jeunes Suisses nés en Suisse (90%). Plus le canton accueille dans ses écoles de non-Suisses, avec les problèmes de langue que cela suppose notamment, plus la proportion de jeunes titulaires d'un diplôme s'amenuise.

Les contrastes ville-campagne sont aussi importants. Lausanne, par exemple, affiche un taux plancher de 80,2%, contre 92,5% dans le district de la Broye. Les cantons à forte composante rurale ont globalement de meilleurs taux de diplômés.

Mais l'élément qui retient le plus l'attention des observateurs est la répartition entre les diplômés de la formation professionnelle et les titulaires d'une matu. Un bref parcours des résultats des 26 cantons montre qu'il y a davantage de jeunes avec un papier en poche dans les cantons où les apprentissages ou les écoles professionnelles sont les plus prises.

Or, Vaud figure parmi ceux qui présentent les plus hauts taux d'élèves ayant suivi une formation générale (maturités et diplômes de culture générale) pour une

proportion très moyenne d'apprentissages et de formations en écoles des métiers.

Pour Jean-Daniel Zufferey, chef de la Division des affaires intercantionales et de la transition au Département vaudois de la formation (DFJC), plus on pousse les jeunes à suivre des formations exigeantes sur le plan scolaire, plus il existe un risque d'échec. «La question n'est pas simple, poursuit-il. Faut-il viser une forte proportion d'universitaires, avec les risques que cela comporte, ou inversement assurer une certification à un maximum de jeunes en développant la formation professionnelle? On entend tous les jours qu'il manque des universitaires en Suisse, mais aussi qu'il y a encore trop de jeunes sans formation.»

«Reste qu'avec plus de 15% de jeunes Vaudois sans diplôme, les

conséquences sont réelles. Dans le canton, on recense plus de 4000 personnes entre 18 et 25 ans au revenu d'insertion (RI, aide sociale). Or, comme l'a déclaré le ministre Gesla Amarelle devant le Grand Conseil, il y a une «corrélation très forte» entre le faible degré de certification et le taux de dépendance au RI.

La magistrate a tranché: il faut revaloriser la formation professionnelle. Dès sa campagne électorale, la socialiste a milité dans ce sens alors que Vaud est plutôt attaché à l'académisme.

Remèdes dans le pipeline

Ses premiers gestes politiques ont confirmé cette option. Michel Tatti, directeur du Centre professionnel du Nord vaudois, a été nommé conseiller personnel; l'ancien chef du Service de la promotion économique, Lionel Epe-

ron, a pris la tête de la Direction de l'enseignement postobligatoire.

De très nombreuses mesures, petites ou grandes, figurent en outre dans le pipeline du DFJC. Par exemple, l'Etat veut augmenter le soutien personnalisé aux jeunes en rupture. Un effort doit être consenti pour promouvoir les AFP (attestation fédérale de formation professionnelle), des diplômes moins exigeants que les CFC (certificat fédéral de capacité). Le suivi des apprentis et des élèves (orientation) sera renforcé. Des plates-formes régionales avec les acteurs de l'orientation, des écoles professionnelles et des entreprises sont envisagées. Le programme de législation du gouvernement vise la création de 1000 places d'apprentissage.

Remède il y a donc. Mais une question demeure: les Vaudois n'obtiennent-ils pas de moins

bons résultats à cause d'un niveau scolaire moins bon? Fribourg, par exemple, n'a pas tout misé sur la formation professionnelle. Beaucoup de ses jeunes obtiennent une maturité. Le canton affiche pourtant un «taux de certification» de 92,7%.

Jean-Daniel Zufferey renvoie aux derniers résultats de PISA (2012), qui montrent que les Vaudois figurent dans la moyenne des élèves romands. Le spécialiste pointe aussi que les résultats par canton de PISA et de l'OFS ne sont pas directement en corrélation, ce qui démontre que le niveau scolaire n'est «probablement pas déterminant».

L'étude de l'OFS
www.bfs.admin.ch,
cliquez sur l'onglet à droite,
«Première certification
du degré secondaire II»

Une première

La statistique porte sur l'année 2015. «Elle a pour particularité de se baser pour la première fois sur des données individuelles et exhaustives», indique Laurent Gaillard, coauteur de l'étude à l'Office fédéral de la statistique. Les chercheurs ont pu s'appuyer sur des relevés «modernisés» du domaine de la formation, mais aussi sur la statistique de la population et des ménages. Cette dernière se base sur les registres de personnes en mains de la Confédération, des cantons et des communes. L'identificateur des personnes via leur numéro AVS à 13 chiffres y a été introduit dès 2010.

L'école de la transition, où les ados apprennent la confiance en eux



École de la transition
L'enseignant Nicolas Moullet (au centre) lors d'un cours de coaching en recherche d'apprentissage.

● À l'École vaudoise de la transition, ancien OPTI, les élèves qui n'ont pas de solution après la 11e viennent se préparer au monde de l'emploi. L'école affiche un taux de placement de 69%. Parmi les cours généraux et d'orientation: des leçons de coaching pour la recherche d'un apprentissage.

Le site de Bussigny se trouve dans la zone industrielle. Ce lundi matin, la classe de Nicolas Moullet s'active en vue de la Nuit de l'apprentissage, une sorte de speed dating de l'emploi (speed recruiting), qui a lieu le lendemain soir. Le cours de

coaching est animé par quatre enseignants. Conseillère en orientation, Ivona Domanska guide les élèves dans leurs démarches: «Prenez avec vous votre clé USB, indique-t-elle. Soyez là dix minutes en avance et montrez votre convocation.» Puis elle dépile les étapes suivantes: «Vous devez appeler pour vous assurer que la place est toujours libre et que vous n'envoyez pas votre dossier dans le vide. Ensuite, vous noterez pour vous ce que vous avez fait pour éviter un travail à double; ça peut être utile quand on fait 50 postulations.»

Dix-huit élèves composent la classe de Nicolas Moullet. Et pourtant, dans ce cours de coaching, seuls quatre d'entre eux sont là. C'est que certains sont en pleins examens, d'autres ont déjà trouvé un futur employeur. Il y a aussi ceux qui réalisent un stage ou passent un entretien d'embauche.

Pour Ivona Domanska, le but d'un cours serré comme celui de coaching est de donner confiance aux élèves: «Il faut les rendre flexibles, leur apprendre à s'adapter. C'est en pratiquant qu'ils apprennent à

dépasser leurs a priori.» Concentrée face à son écran, Ayca, 17 ans bientôt, cherche un apprentissage d'employée de commerce. Après avoir fait un stage dans une administration en lien avec le social à Renens, elle a aiguisé son appétit: «Je serais contente de trouver une place dans ce genre de domaine», dit-elle. Senso, 17 ans, a opté pour le métier d'installateur sanitaire: «J'ai fait des stages en électricité, en cuisine et en mécanique aussi, mais j'ai préféré le sanitaire.» Ancien élève du Belvédère à Lausanne,

Senso dit avoir repris confiance à l'École de la transition grâce à ses bonnes notes. Alessandro, 16 ans bientôt, fait le même commentaire: «Je trouve qu'on est classé quand on vient de VGI (ndlr: voie générale niveau I, le niveau le moins scolaire). On ne se sent pas prioritaire et on doit assurer plus que les autres.» Désormais en transition, Alessandro a bon espoir de décrocher un apprentissage, après avoir fait plusieurs stages satisfaisants. Il sera, lui aussi, employé de commerce.

Former les jeunes à des métiers pour lesquels il n'y a pas de poste de travail n'a pas de sens

APPRENTISSAGE. Les profils doivent évoluer pour tenir compte des activités dans l'industrie suisse à forte valeur ajoutée axées sur l'assemblage de technologies.

CHRISTIAN AFFOLTER
LEILA UEBERSCHLAG

L'administrateur délégué de CIEL Electricité et président du Conseil d'administration de Bobst Alain Guttman est fortement ancré dans le domaine de l'industrie. Ses analyses du fonctionnement actuel de formation de jeunes confirment les critiques déjà faites (*L'Agefi du 8 février et du 15 février*). Il lance également de nouvelles pistes qui méritent d'être discutées, tant pour les formations académiques que pour les apprentissages. Cette interview laisse apparaître une nouvelle fois qu'il ne s'agit pas que d'un sujet purement technique. Rien de moins que la compétitivité de l'industrie suisse est en jeu.

Faut-il réformer les apprentissages, et dans quels domaines?
La formation au niveau du CFC ne doit peut-être pas complètement changer, mais elle doit se renouveler, sur deux axes. Le premier axe, c'est évidemment le numérique et le digital. Mais il y a aussi beaucoup de métiers qui sont aujourd'hui considérés à moins forte valeur ajoutée, qui sont partis en Europe de l'Est ou en Chine, dont la présence en Suisse est moins cruciale. Je parle, par exemple, de la tôle, du soudage, soit de métiers fortement axés sur la mécanique. Les sous-traitants ont fait temporairement le tampon après que les grandes entreprises aient éliminé ces postes-là à l'interne. Mais depuis que ces dernières ont trouvé des solutions avec de nouveaux sous-traitants à l'étranger, qui sont à la hauteur en termes de qualité, de délais (il y a quand même la distance), de logistique et de contrôle, je suis convaincu que ces métiers ne reviendront plus jamais, quelques artisans mis à part. Ces processus prennent du temps, mais en 20 ans, ces métiers ont fortement évolué.

C'est simplement un constat, ou cela pose-t-il problème?
C'est un problème, parce que si

nous continuons de former des jeunes à ces métiers-là, ils ne pourront l'appliquer que dans des pays où il y a encore cette industrie! Cela ne fait pas de sens de les former, s'il n'y a pas de poste de travail à l'issue de l'apprentissage en Suisse. Il faut former les gens pour les métiers de demain, qui ne sont pas les mêmes que ceux d'hier.

Dans le numérique et le digital, les métiers sont beaucoup plus de pointe, beaucoup plus dans les nano-technologies, dans des domaines qui sont fortement dépendants de la robotique, de l'électronique, des logiciels, de la compréhension des systèmes et des processus qui permettent de programmer et de gérer des données. C'est ce qui est fortement présent et requis dans les pays développés, industrialisés comme la Suisse. Mais il faudra vraiment élever le niveau intellectuel, il y aura beaucoup moins de métiers manuels, du moins au sein de l'industrie. Il y a certes encore beaucoup de métiers artisanaux, par exemple dans le domaine de la maison, des électriciens, du sanitaire, qui vont demeurer. Mais les activités propres à nos industries sont celles à forte valeur ajoutée, qui comprennent l'assemblage de technologies, l'assemblage de partenariats. Des parties du produit sont fabriquées dans des pays à main-d'œuvre bon marché, qu'on importe, et qu'on assemble. Le métier d'assembleur devient une activité clé pour un pays comme la Suisse.

Pour le métier d'électricien, l'apprentissage correspond-il aux besoins sur le terrain, ou observez-vous un décalage, par exemple au niveau de la numérisation?
Dans la technique du métier du bâtiment, on automatise de plus en plus, on est de plus en plus connecté via le cloud. Des technologies comme le BIM changent fortement notre métier. L'ingénieur va construire une maison en trois dimensions, et ne travaillera qu'avec des gens qui sont connectés à ces technologies, qui



ALAIN GUTTMAN. Il faut élever le niveau intellectuel pour des métiers qui se situent toujours plus à la pointe.

ne recevront plus leurs plans sous forme d'un classeur, mais qui seront connectés au projet à travers

cette technologie BIM, qui fera que quand l'ingénieur dira qu'il faut changer à tel ou tel endroit,

tous les métiers concernés devront en tenir compte. Un peu comme un ERP, qui gère l'entier des ressources d'une entreprise industrielle.

Cela est-il actuellement inclus dans la formation, devrait-il l'être?

Non, ce n'est pas le cas, et cela devrait l'être. La personne doit utiliser des outils informatiques qui lui permettent de gérer son projet, lié avec les autres intervenants. Aujourd'hui, c'est clairement la séance de chantier qui fait cette coordination, où tous les métiers se voient physiquement. Je ne dis pas que demain, il n'y aura plus de séance de chantier, mais le système permettra de beaucoup mieux communiquer, et de ne plus faire d'erreurs, parce qu'il y a toutes les indications pour tous les métiers par le biais d'un système.

L'entreprise doit-elle former ses collaborateurs pour qu'ils rattrapent ce retard?

Evidemment, mais l'école doit aussi s'y mettre. C'est le problème de toutes les écoles, même de l'Université, elle vit à des cycles qui sont plus longs que ceux de l'industrie, et qui s'accroissent de plus en plus. Le temps de faire un cours, d'écrire un livre, d'ensuite former quelques volées, nous sommes à des cycles de 7-8 ans. Dans la vie industrielle, 2-3 ans, c'est très long. Les profs sont souvent relativement loin de l'entreprise, restent assez théoriques. Certains n'ont jamais travaillé dans une entreprise de leur vie. Forcément, leurs cours restent théoriques, et passablement éloignés de la réalité des entreprises. Ce décalage, c'est un vrai problème. ■

Les entreprises suisses doivent pouvoir recruter à l'étranger

Certaines compétences n'existent actuellement qu'en-dehors de nos frontières, constate Alain Guttman. La Suisse ayant pris du retard, le recrutement à l'étranger paraît indispensable, d'autant plus que notre pays manque de taille critique pour certaines formations.

Y a-t-il une pénurie de compétences en Suisse, dans des domaines comme la cybersécurité?

Il faut en effet aller chercher ces compétences là où elles sont. Elles commencent certes à se développer en Suisse, mais nous avons un petit peu de retard. Les freins à l'immigration sont des barrières à l'engagement de compétences qui existent en-dehors de la Suisse. Les compétences en cybersécurité, on les trouve souvent là où il y a une armée forte, parce qu'elles sont souvent liées, au départ, à des réflexions militaires ou de défense nationale. Par conséquent, c'est en Israël, aux Etats-Unis, en Russie, et de plus en plus en Chine, qu'on trouve les meilleurs spécialistes. Le besoin des entreprises suisses est tel que le marché domestique n'arrive pas à offrir suffisamment de compétences. Il ne faut pas avoir de frontières, ça va totalement à l'encontre des intérêts des entreprises de privilégier des Suisses à l'emploi. Ces spécialistes venant de l'étranger, ils sont déjà formés, parce que d'autres

pays ont un peu d'avance dans ces domaines-là.

Faut-il rattraper ce retard au niveau de la formation?

Bien sûr qu'il faut le rattraper. Et il y a des compétences qu'il faut créer, qui n'existent pas, qu'on trouve à l'étranger. Le problème de la Suisse, c'est que souvent, elle n'a pas la taille critique dans un secteur, et qu'il est quand même relativement difficile de lancer un cursus, une formation, si vous n'avez pas une taille critique suffisante. Il s'accroît par le fait que même les universités sont gérées au niveau cantonal. La force de l'EPFL et de l'EPFZ, c'est de réunir les ressources et les forces au niveau national. Les cantons consacrent énormément de moyens à l'éducation, mais ces allocations seraient encore plus fortes si on les mettait plus en commun, à un niveau extra-cantonal.

Quelles sont les raisons d'un certain manque d'intérêt des jeunes?

Ce qu'on leur propose, ce sont des formations dont le profil ne correspond pas aux besoins actuels. Quant à un étudiant à l'université, il ne voit que le monde académique, c'est forcément très théorique. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles beaucoup de jeunes sont un peu perdus à l'issue de leurs études,

et qu'il leur est difficile de savoir où aller. Pour un jeune, avoir une vision à dix ans, c'est compliqué. Cela était déjà le cas par le passé, mais il y avait moins de choix qu'aujourd'hui.

Comment valoriser les métiers plus techniques?

La Suisse est un leader et pionnier du système d'apprentissage, mais mettez rapidement les jeunes dans le bain est très important. Il faut aussi que les jeunes puissent aller dans différentes entreprises où ils peuvent voir beaucoup de choses et cumuler les expériences. Un jeune formé dans une PME, qui représente le volume principal du tissu économique suisse, a quand même une vue extrêmement biaisée et réduite à l'activité propre de cette entreprise. Un électricien formé dans une petite entreprise avec 5-10 personnes ne verra jamais une installation avec du courant fort d'un grand chantier, il ne verra jamais de projets de grands bâtiments, car ce sont des choses que seules des grandes entreprises formatrices peuvent exécuter. Il faudrait peut-être donner la possibilité à un apprenti, au cours de sa formation, de voir plusieurs entreprises, plusieurs secteurs, plusieurs emplacements dans la chaîne de valeur ajoutée par métier, pour qu'il comprenne l'ensemble de la chaîne. Ce n'est pas simple à mettre en place... — (CA/LU)

L'évolution des profils de métiers qui s'accroît exige un changement de mentalité

Une enquête d'EY sortie hier à propos des plans des entreprises suisses pour se mettre en conformité avec les exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD) européen le met une nouvelle fois en évidence: la prudence est l'attitude qui prévaut souvent lorsqu'il s'agit d'investir dans le futur. Plutôt que d'anticiper les évolutions, il ne faut pas dépenser inutilement pour des changements qui ne se produisent pas exactement comme prévu, et qui se révèlent dans bien de cas moins dramatiques que redouté. Cette attitude révélatrice d'un certain recul (cer-

tains diraient même de sagesse) nous a plutôt bien réussi, puisqu'elle n'a pas trop entravé la capacité d'innover, d'accéder à des positions de leader mondial dans des marchés de niche qui requièrent un niveau d'excellence élevé. Après tout, la Suisse n'étant pas membre de l'UE, une part de 40% d'entreprises sondées ayant mis en place un plan de conformité, contre 60% d'entreprises au sein des pays membres, paraît tout à fait respectable, d'autant plus que dans les autres régions du monde, les pourcentages sont encore plus faibles. Cette recette appliquée avec suc-

cès jusqu'à présent est-elle encore pertinente? «Les sociétés qui adoptent des technologies d'analyse forensique de données (FDA) peuvent obtenir des avantages significatifs, en tirant profit d'une gestion des risques plus efficace et d'une transparence commerciale accrue dans l'ensemble de leurs activités», souligne Michael Faske, Fraud Investigation & Dispute Services Leader chez EY Suisse. Certaines réglementations ne représentent donc pas que des charges administratives, mais pourraient permettre une gestion plus efficace, qui plus est mieux protégée contre d'éventuelles at-

taques de pirates. Les entreprises qui anticipent peuvent, dans certains cas, en retirer des avantages compétitifs. Quitte à traverser une petite période creuse avant que ceux-ci ne se matérialisent, comme le montre notamment l'exemple des gestionnaires d'actifs et/ou de fortune qui se sont mis en conformité avec les exigences de la directive européenne MiFID II. Il faut en tout cas tenir compte du constat que notamment la digitalisation est en train d'accroître les évolutions dans un grand nombre de domaines. Ce qui veut dire qu'il faut réévaluer les risques et les bénéfices d'un

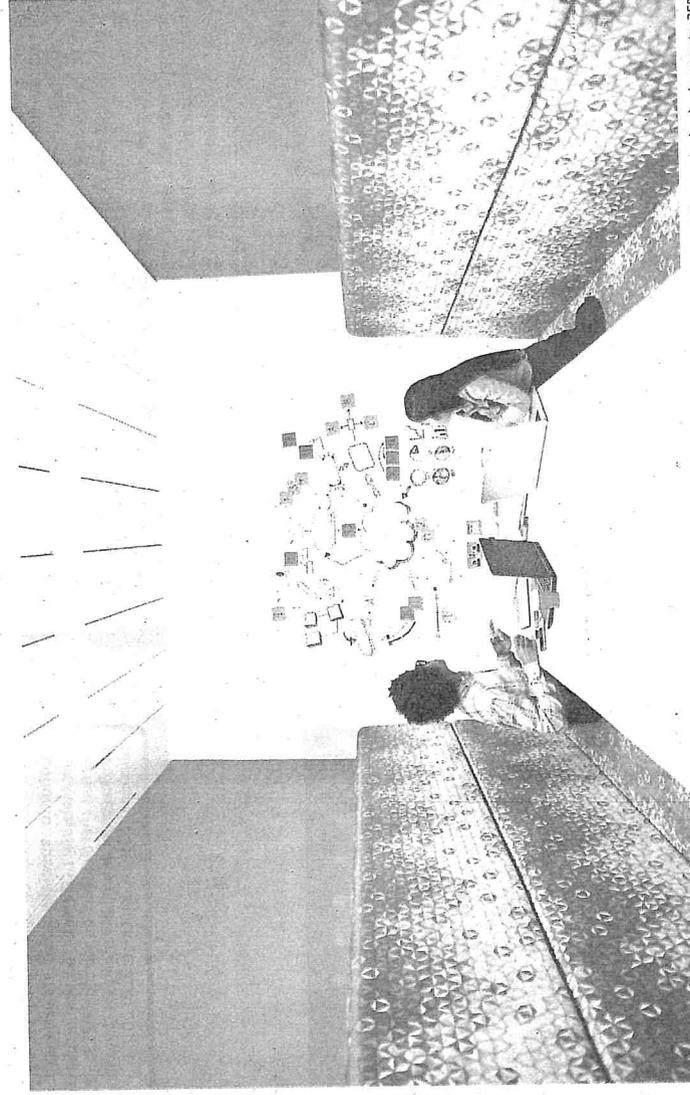
investissement dans le futur, qui cherche à anticiper plutôt que de réaliser une simple adaptation à une exigence devenue indispensable. Se limiter au minimum nécessaire, ne pas bouger jusqu'au moment où il faut le faire, n'a probablement jamais été aussi dangereux. L'apprentissage passe pour un modèle à succès dont les autres pays nous envient, sans le copier pour autant. Autrefois, le niveau de formation offert, en accord avec les besoins des entreprises grâce au système dual, avait permis de traverser toute une carrière professionnelle

sans avoir besoin de mise à jour. Des bases solides sont-elles suffisantes dans un monde où la principale qualité requise est la capacité d'anticipation ou, à défaut, d'adaptation? La remise en question des formations, voire de métiers tout entiers montre que cela n'est plus le cas. La rapidité de l'évolution des profils exigés impose une transition vers un modèle où la formation continue prend plus de poids. Le changement de mentalité doit s'opérer tant du côté des institutions de formation qu'au sein des entreprises, pour garantir la compétitivité de la Suisse. — (CA)

Le Temps 22 Dec 2018

La génération Z en quête de plaisir

ORIENTATION A l'instar de leurs aînés, les fameux Y, le plaisir et l'envie guident les jeunes nés après 1994. Décryptage



AMANDA CASTILLO / Amanda_dePaulin

«L'histoire retiendra que c'est la génération Y qui est la première à avoir clairement fait le choix de ne plus mettre la carrière au centre de son projet de vie. Elle a travaillé pour vivre, mais ne vit pas pour travailler», écrivent Daniel Ollivier et Catherine Tanguy, auteurs de *Génération Y&Z, le grand défi de l'intergénérationnel* (Ed. De Boeck).

Qu'en est-il de la génération Z, soit ceux nés après 1994 ? Quelle est leur vision du travail et de l'entreprise ? A l'instar de leurs aînés, les Z ne souhaitent pas mettre la carrière professionnelle au cœur de leur projet de vie. Ils s'inscrivent ainsi dans la même logique que les Y. «C'est le plaisir et l'envie qui guident leur démarche, pas le devoir ou l'obéissance à une norme sociale», notent les auteurs. Corinne Grassagliata, professeure de marketing et de management, ajoute que les Z sont plus à même de «lâcher» rapidement une situation professionnelle qui leur semble peu intéressante ou trop demandeuse d'efforts sans plaisir en contrepartie, car ils supportent moins l'ennui que les générations précédentes.

L'entreprise, un lieu fermé au changement

A cet égard et selon une étude intitulée «La grande invaZion», réalisée par BNP Paribas et The Boson Project en 2015, les jeunes Z trouvent l'entreprise «dure», «compliquée», «difficile à vivre au quotidien», «fermée à l'innovation et au changement». «Cette génération ne retrouve pas, dans l'entreprise, les critères dans lesquels elle se reconnaît le plus aujourd'hui: respect, agilité, coopération, transparence. Elle associe davantage l'entreprise à la concurrence, la performance, la continuité et la persévérance», poursuit Daniel Ollivier et Catherine Tanguy.

La question de savoir sur quels critères ils choisissent un employeur plutôt qu'un autre, 22% des Z répondent que leur préférence va à l'entreprise la plus

innovante, 25% à la plus fun, 21% à la plus éthique, 20% à la plus internationale et 10% à la plus prospère. Dans l'analyse des démissions, il est par ailleurs noté que dans 71% des cas, celles-ci sont liées à la mauvaise entente avec l'encadrement ou avec les membres de l'équipe. Les facteurs d'ambiance sont ainsi déterminants pour les Z. «C'est un peu comme si la question «avec qui?» primait sur «pour quoi?», notent Daniel Ollivier et Catherine Tanguy. Les espaces de travail ouverts, permettant à chacun de travailler où il veut, comme il veut et avec les ressources dont il a besoin, sont particulièrement appréciés, de même qu'un système de management transversal, agile, souple, décentralisé et responsabilisant.

Une entreprise fun et innovante n'est cependant pas assurée de retenu ad vitam æternam les Z. En

effet, pour cette génération, la fidélité à l'employeur n'a pas de raison d'être. «Soyons clairs, les Z, à l'instar des Y, n'envisagent pas de rester longtemps dans la même entreprise, car la fidélité est malre-

Chez les «Z», apprendre n'est pas une habitude et les ennui. L'essentiel est moins d'acquérir des connaissances que de savoir comment y avoir accès

pensée et la mobilité offre plus d'opportunités professionnelles et permet d'accroître son employabilité. Toujours selon l'étude «La grande invaZion», 38% d'entre eux se voient changer de poste cinq fois durant leur carrière et 32% se disent prêts à quitter leur travail du jour au lendemain.

à s'investir dans la durée si l'organisation leur apporte reconnaissance, possibilité de s'exprimer et vie en groupe.

Difficulté à suivre les consignes

Contrairement aux générations précédentes, ils ont par ailleurs beaucoup de difficulté à suivre une consigne. La raison en est double. «Ces jeunes ont été, dès leur naissance, considérés comme des personnes, relèvent Daniel Ollivier et Catherine Tanguy. Ils ont eu voix au chapitre depuis toujours dans le cercle familial et ont acquis le droit inaliénable d'interroger le pourquoi des choses, d'influer les décisions selon leurs intérêts. Comment pourrions-nous imaginer qu'ils se cantonnent à être seulement de simples exécutants?» Corinne Grassagliata relève quant à elle

que «les jeunes Z ont perdu l'habitude de faire un effort. Le parcours primaire, collège, lycée n'est plus contraignant, les concourant, sur l'aspect des devoirs à la maison ni sur un risque de redoublement, les laissant ainsi penser qu'une «progression» naturelle est possible sans effort. L'arrivée en entreprise constitue un moment d'incompréhension fort pour eux.» Apprendre n'est en outre pas une habitude et les ennui. «Ceux qui le font malgré tout le font souvent sans «contextualiser» ou comprendre le sens. La restitution ou l'utilisation des données se fait souvent de façon non adaptée. Cela s'explique par de multiples facteurs, liés probablement à un problème de zapping informationnel et de structure sémantique appauvrie», notamment. L'essentiel est moins d'acquérir des connaissances que de savoir comment y avoir accès.

Des compétences relationnelles avant tout

A noter enfin qu'aujourd'hui, le management se veut participatif dans le discours mais, dans les faits, il a surtout comme volonté de contrôler les résultats et processus: contrôle de gestion, certification qualité, contrôle interne, sécurité, maîtrise des risques psychosociaux. Or, les jeunes Z sont à la recherche d'un manager-coach, doté de compétences davantage relationnelles (accessible, disponible, à l'écoute, honnête et transparent) qu'organisationnelles ou techniques.

En effet, selon eux, ce sont les membres de l'équipe qui sont les détenteurs du savoir technique, car ils ont l'expérience pratique. Le manager «doit par conséquent être celui qui donne l'impulsion, conclut Corinne Grassagliata. Ils attendent de cette personne qu'elle soit humaine, mais uniquement avec les bons côtés de l'humain – pas d'emportement, de colère, de menaces de pression excessive – qu'elle leur fasse confiance et les valorise, pour les aider à se sentir bien et à progresser. Rien de révolutionnaire en somme, des attentes simples et peu innovantes par rapport à la génération Y, qui a ouvert cette voie.»

Les parcours des élèves dans les gymnases sous la loupe

Dans un contexte d'accroissement régulier des effectifs de gymnasiens au niveau cantonal (les effectifs ont doublé depuis vingt-cinq ans et ont augmenté de 20% depuis 2011) et des prévisions toujours à la hausse pour les prochaines années, le questionnement sur les parcours des jeunes prend tout son sens dans le canton de Vaud. L'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes éducatifs (URPS) a publié un rapport intitulé *Les parcours des élèves dans les gymnases vaudois: une analyse longitudinale*. Les auteurs, Cynthia Vaudroz et Bruno Suchaut, donnent les caractéristiques de la population des gymnasiens, retracent leur parcours de façon détaillée et analysent les échecs et les abandons.

À la lecture du rapport, plusieurs éléments intéressants ressortent. Par exemple, on apprend que le taux de réussite en trois années en maturité est en légère augmentation: il était de 65,3% pour la volée analysée dans le rapport (2009-2010), il est de 65,8% pour la volée 2010-2011, de 68,2% pour la volée 2011-2012 et de 70,1% pour la volée 2012-2013. Le taux de réussite en trois années en École de culture générale et de commerce (ECGC) est quant à lui en légère baisse: 56,1% pour la volée 2009-2010, 55,9% pour la volée 2010-2011, 55,3% pour la volée 2011-2012, et 54,1% en 2012-2013.

Concernant le nombre d'entrées en École de maturité (EM), une augmentation est aussi constatée: 2822 élèves en 2011-2012, et 3167 en 2015-2016. En 2016-2017, avec la première volée d'élèves sous le régime de la LEO qui entre au gymnase, les effectifs de première année augmentent encore: 3430 élèves vaudois ont commencé leurs études en maturité.

Le rapport dégage encore les éléments suivants:

«Si l'on considère tout d'abord les parcours en référence à une scolarité idéale, à savoir une réussite au certificat dans le temps imparti, c'est environ deux jeunes sur trois (65,3%) qui sont dans ce cas en École de maturité alors que seulement moins de trois jeunes sur

vingt-cinq (56,1%) remplissent cette condition dans l'École de culture générale et de commerce. Il y a donc déjà, selon cet indicateur global de réussite, une différence notable entre ces deux filières gymnasiales. Avec un indicateur moins sélectif que les précédents qui est celui de l'obtention du certificat: quelle que soit la durée utilisée pour l'obtenir, on constate que plus de huit élèves sur dix sont dans ce cas (82,5%) en EM et seulement trois sur quatre (75,1%) en ECGC.»

La question de l'abandon a aussi été étudiée. Le rapport dégage les constats suivants:

- Les véritables abandons de scolarité concerneraient 5,8% des jeunes de l'EM et 8,5% des élèves de l'ECGC.
- Les abandons de scolarité dans la voie choisie initialement sont en revanche plus fréquents puisqu'ils concernent plus d'un élève sur dix en EM (11,1%) et plus d'un élève sur cinq en ECGC (21,7%).

L'analyse effectuée par les auteurs permet de mettre en évidence l'influence de certaines caractéristiques personnelles et scolaires des élèves. Ainsi, les filles réussissent plus fréquemment que les garçons que ce soit en EM ou en ECGC. En EM, l'âge d'entrée est lié fortement à la réussite, les élèves les plus jeunes (ceux qui n'ont pas accumulé de retard dans la scolarité obligatoire et entrent au gymnase directement) ont des chances bien plus grandes de réussir que les élèves plus âgés. La langue maternelle et/ou la nationalité n'exercent plus d'effet autonome sur la réussite des élèves au contraire du milieu social, ce qui montre l'existence d'inégalités sociales et culturelles de réussite à ce niveau de la scolarité. Les auteurs signalent aussi que de bons résultats aux épreuves cantonales de référence en 10e, comme le niveau de compétence des élèves en 11e année (PISA), permettent de prévoir une réussite au certificat. Cela est particulièrement valable pour les mathématiques.

(réd.)

Adhérez!

Faites adhérer!

section

SER

Toutes les informations sur www.le-ser.ch/cantons/section